

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

120<sup>e</sup> année

25 juin

1988

No 26

Québec 



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

120<sup>e</sup> année  
25 juin 1988  
No 26

### Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'  
Avis divers  
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le  
Compagnies, Loi sur les  
Compagnies étrangères, Loi sur les  
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les  
Loi électorale  
Ministères, Avis concernant les  
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un  
Régie de l'assurance-maladie du Québec  
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les  
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les  
Société d'habitation du Québec, Loi sur la  
Ventes en vertu de la Loi sur la faillite  
Ventes par shérif  
Ventes pour taxes, avis de publication

## AVIS AUX ANNONCEURS

---

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu:

La Partie I de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

### Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

### Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

### Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

### Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

### Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

### Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

**Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:**

Division de la *Gazette officielle*  
1279, boul. Charest Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Québec G1N 4K7  
Téléphone: (418) 643-1328

### Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

### Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications  
Service des abonnements  
531, rue Deslauriers  
Saint-Laurent H4N 1W2  
Téléphone: (514) 337-8361

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

## TABLES DES MATIÈRES

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE BEAUHARNOIS-SALABERRY ( <i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i> )	2469
M.R.C. DE DESJARDINS ( <i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i> )	2469

### AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY DE LAVAL ( <i>Rachat d'obligations</i> )	2469
COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY DE LAVAL ( <i>Rachat d'obligations</i> )	2469
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES ( <i>Rachat d'obligations</i> )	2470
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE ( <i>Rachat d'obligations</i> )	2470
ÉGLISE CHRÉTIENNE RÉFORMÉE DE MONTRÉAL ( <i>L.P.</i> ) ( <i>Erratum</i> )	2577
PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE ( <i>Requête</i> )	2470
SUCCESSION ALBERT BERGERON ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	2473
SUCCESSION ALCIME DENIS ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	2473
SUCCESSION FRANCE DUFOUR ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	2473
SUCCESSION ROMÉO DE GRANDPRÉ ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	2474
SUCCESSION SERGE HUPPÉ ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	2474
VILLAGE DE LA PÉRADE ( <i>Requête</i> )	2470
VILLE DE MONT-ROYAL ( <i>Rues et ruelles</i> )	2474
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ( <i>Rachat d'obligations</i> )	2475

### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

#### ACCORDÉS

Alphonse André Joseph Maurice Léger	2475
Fariborz Rahbar Degan	2475
Franklin Leo Achille Barrette	2476
Irene Olga Rusedski	2476
Joseph Adonai Jean Roger Côté	2476
Joseph Alain Louis Charlie Beaulieu	2476
Joseph Claude François Garneau	2476
Joseph Omer Benoit Garneau	2476
Joseph René Ildège Steve Bernard	2476
Joseph Rodolphe Alfred Albert Giroux	2476
Marcel Christian Perron	2476
Marie Clarisse Armande Carmen Talon	2477
Marie Danielle Nathalie Levesque	2477
Marie Laure Elisabeth Isabelle Labrecque	2477
Marie Martine Éleine Hamel	2477
Marie Sylvie Cynthia Marquis	2477
Swami Nathan	2477

#### DEMANDES

André Hany Baskharoun	2477
Anna Laflamme	2477
Carminuccio Pascale Pompa	2478
Colin James Brukewich	2478
Collette Duplan	2478

Corald Lizotte	2478
Élianne Drapeau	2478
Esprit-Saint Eugène Deschênes	2478
Esprit-Saint Richère Deschênes	2478
Guirguis Magda Baskharoun Saad	2479
Guirguis Wafaa Baskharoun Saad	2479
Joanna Lorraine Low	2479
Joseph Amédée Sylvain Hébert	2479
Joseph Arthur Wilbrod Gagné	2479
Joseph Robert Régent Gauthier	2479
Louisette Martel	2479
Maher Baskharoun Saad Girgis	2479
Majid Fotouhinia	2480
Maria Lucienne Picard	2480
Marie Alice Diamond	2480
Marie Bernadette Carmelle Pariseau	2480
Marie Irène Marielyne Desjardins	2480
Marie Jeanne Louise Girard	2480
Marie Nicole Lilianne Boivin	2480
Marie-Reine Baskharoun	2481
Marie-Rose Soucisse (née Baskharoun)	2481
Pierrette Rhaume	2481
Preziosa Giovanna Anna-Maria Bottino	2481
Sue Year Lee	2481

### COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	2482
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	2518
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	2521
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	2523

### COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	2523
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	2528

### COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	2531
ASSEMBLÉE CANADIENNE FRANCOPHONE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE ( <i>Erratum</i> )	2578
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES LACS LIBBY ET TROUSERS INC. ( <i>Erratum</i> )	2578
ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC (ORDINARIAT DES VIEUX CATHOLIQUES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE) ( <i>Erratum</i> )	2578
LA CORPORATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS LAURENTIENS ( <i>Erratum</i> )	2578
LAKE VIEW ENTERPRISES INC. ( <i>Erratum</i> )	2578

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	2531
---	------

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)	2532
---	------

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)	2533
--	------

<b>DISSOLUTION (Article 28)</b>	2534	<b>CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)</b>	
<b>DISSOLUTION — DEMANDES DE</b>		HE SHOOTS, HE SCORES IV FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2546
2528-5115 QUÉBEC INC.	2538	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	2546
ASSOCIATION DES JEUNES STOMISÉS DU QUÉBEC INC.	2538	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV FORMULE I	2546
AU CANARD BLANC INC.	2539	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILLA SAINTE-FOY	2546
CENTRE COMMERCIAL DU VIEUX ST-JEAN INC.	2539		
CENTRE DE PHOTOCOPIE DELORE INC.	2539	<b>CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES</b>	
CENTRE DE RÉCUPÉRATION RÉGIONALE DU HAUT-RICHELIEU RECRÉ INC.	2539	EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	2546
CLAUDE BOUCHARD INC.	2539	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GLENEAGLES	2547
CRÉATION M.E.T. INC.	2539	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	2547
DOMAINE DE PÊCHE SABINIÈRE INC.	2539	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ULTIMA	2547
ÉDITIONS DE LA LICORNE INC.	2540		
ENTRETIEN DE PISCINES BEL-AIR INC.	2540	<b>CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL</b>	
ÉQUIPEMENT GARANTI DE BUANDERIE INC.	2540	EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	2547
ÉTUDE ET CONCEPTION EN SCIENCES APPLIQUÉES	2540	HE SHOOTS, HE SCORES IV/FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2548
FONDATION RODOLPHE-DUGUAY	2540	PLACE EXECUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2547
FORMULES ET SYSTÈMES S.H. LTÉE	2540	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/FORMULE I	2548
GARAGE DBL INC.	2540	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHAMBORD	2548
GARAGE LARAMÉE ET FILS INC.	2540	JEANNE-MANCE	2548
GESTION D. FILLION INC.	2541	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	2548
GROUPE D'ÉTUDES GEN-HISTO INC.	2541	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ULTIMA	2548
H. STAR & SONS LTD.	2541		
IMPRIMERIE JARVIS LTÉE	2541	<b>DISSOLUTION</b>	
INSTITUT DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE DE MONTRÉAL INC.	2541	E.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2548
INVESTISSEMENTS ROBERVAL INC.	2541	EXECUTIVE PLAZA II LIMITED PARTNERSHIP	2548
JARVIS PRINTING & BLUEPRINTING LTD.	2541	EXECUTIVE PLAZA III LIMITED PARTNERSHIP	2548
JAYNESS GANTS INC.	2541	GOLDEN DAY EXPLORATIONS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2549
KOPY - TECH INC.	2541	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE E.M.Q. (1987)	2548
LAURENTIDE ELECTRO AUTO LTÉE	2542	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MF 1987	2549
LAUZON & LAPOINTE CONSTRUCTION INC.	2542	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE PIONNIER 1987	2549
LEBLOND, VALLÉE INC.	2542	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE VENT D'OR 1987	2550
LES ATÉLIERS DE RÉNOVATION DE HULL INC.	2542	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAUFORT 1987	2549
LES AUTOBUS BESSETTE INC.	2542	PLACE EXECUTIVE III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2548
LES ENTREPRISES DE DÉMOLITION LANORAIE INC.	2542	PLACE EXECUTIVE II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2548
LES ENTREPRISES JULIE CARDINAL INC.	2542	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MORONO 1987	2549
LES IMMEUBLES D.F.M.V. INC.	2542	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MORONO 1987	2550
LIBRAIRIE DES ÉDITIONS BERGERON INC.	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY	2549
MANUFACTURE IZZI INC.	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GROUPE D'OR HARRICANA	2550
MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE CORONET LTÉE	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE G.V. 1987 PARTNERSHIP	2549
NATURE CHEZ-SOI INC.	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE STRATMIN 1987 PARTNERSHIP	2549
NETTOYEUR DYNAMIQUE INC.	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1986	2550
PAUL BEAUDOIN INC.	2543	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1987	2551
POLYVER INC.	2543		
POUL PAKET INC.	2543	<b>FORMATION</b>	
PROFESSIONAL SECRETARIES INTERNATIONAL	2544	GESTION FOMER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2553
RESTAURANT ALCIDE LAMOTHE INC.	2544	GGL FILM II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2551
ROBERT GAGNON & FILS LTÉE	2544	GGL FILM III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2551
SABLAGES LEROUX INC.	2544		
S.H. FORMS & SYSTEMS LTD.	2540		
TRANSMARIS HOLDING AND INVESTMENT CORPORATION	2544		
VITROGIS INC.	2544		
WILLIE BOUTIN INC.	2544		
<b>COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES</b>			
<b>CHANGEMENTS</b>	2545		
<b>DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES</b>			
<b>AMENDEMENT</b>			
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TROISACCORD	2545		

GGL FILM IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2551
GGL FILM PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2551
GGL TELEVISION II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELEVISION III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELEVISION IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELEVISION PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2551
GGL TELE-CINEMA II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELE-CINEMA III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELE-CINEMA IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
GGL TELE-CINEMA PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2552
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE NOR-OZ 1988	2552
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA CITÉ DU SOLEIL ENR.	2552
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROLEX 1988	2552
PETROLEX 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2552
PLACE DES FLEURS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2551
PLACE STIRLING ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2551
PLACE STIRLING REG'D A LIMITED PARTNERSHIP	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	2554
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOUVÉRIES I	2553
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL II	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL III	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL IV	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL	2551
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL II	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL III	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL IV	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOMAINE	2553
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ETCHEMIN	2553
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL	2554
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL II	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL III	2552
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL IV	2552

#### REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ

EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	2554
HE SHOOTS, HE SCORES IV/FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2555
PLACE EXECUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2554
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	2554
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/FORMULE I	2555
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINTEL	2555

#### COMMANDITAIRES

EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	2555
HE SHOOTS, HE SCORES IV/FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	2555
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES FERMES WIN SIR	2555
PLACE EXÉCUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2555
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/FORMULE I	2555
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHAMBORD	2555
JEANNE-MANCE	2555
WIN SIR FARMS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2555

## LOI ÉLECTORALE

### DIRECTEURS DU SCRUTIN

BERTRAND: Nicole Dugré-Rivard	2556
CHAMPLAIN: Alban Breault	2556
CHARLESBOURG: Reynald Fortier	2556
JEANNE-MANCE: Anita Cantin-Roy	2556
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Claudine Langan	2556
ROBERT-BALDWIN: Nicole Paquette	2556
ROUSSEAU: Serge Noël	2556
SAGUENAY: Jacqueline Asselin	2556
SAINTE-ANNE: Daniel Lapointe	2556
SAUVÉ: Mario Moalli	2556

## MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

### ÉNERGIE ET RESSOURCES

#### ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

MISE EN VIGUEUR DU CADÂSTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE	2557
--	------

#### CADASTRES

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE NICOLET NO I	2558
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE YAMASKA	2558

### TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	2558
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	2559
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	2559
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (Erratum)	2578

## PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA	2559
--------------------------------------	------

## RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

MÉDICAMENTS DONT LE COÛT EST ASSUMÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC (MISE À JOUR, 33 <sup>e</sup> ÉDITION)	2560
--	------

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	2560
-------------------------------	------

## SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

MÉDICAMENTS QUI PEUVENT ÊTRE UTILISÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT (MISE À JOUR, MODIFICATION NO 7)	2561
--	------

## SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (Dissolution)	2561
--	------

## VENTE(S) EN VERTU DE LA LOI SUR LA FAILLITE

LES PÊCHERIES TOURELLES LTÉE 2561

## VENTES PAR SHÉRIF

### BEAUHARNOIS

HUOT c. RICHER 2562

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.  
BEAULIEU 2563

### BEDFORD

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE  
c. VIGEANT 2563

### IBERVILLE

BANQUE ROYALE DU CANADA c. RENAUD *ET AL.* 2564

CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME AUXILIATRICE c.  
BARRY 2564

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE c. PIE 2565

### JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MEUNERIE  
BRANDON INC. *ET AL.* 2569

LES ENTREPRISES HERVÉ CLARK LTÉE c. DAVIDCO  
CONSTRUCTION INC. *ET AL.* 2570

### MONTREAL

WILDSTEIN c. DAVIS *ET AL.* (*Erratum*) 2578

### QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES HÉRITIERS  
DE FEU GÉRARD VIDAL 2570

ALFRED COUTURE LTÉE c. AUDET 2572

DESROCHERS c. FILIOUX *ET AL.* 2573

### SAINT-FRANÇOIS

ARCON CANADA INC. c. BESNER 2574

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROBERT *ET AL.* 2574

### TERREBONNE

MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON c.  
SÉNÉCAL 2575

VILLE DE BLAINVILLE c. MARKS *ET AL.* 2576

### LONGUEUIL

ENTREPRISES B.C.C. LTÉE c. AUCLAIR 2577

## VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

VILLE DE CHANDLER 2577

## AVIS JURIDIQUES

**Aménagement et l'urbanisme —  
Loi sur l'****Municipalité régionale de comté de  
Beauharnois-Salaberry**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 13 septembre 1988, à la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 13 juin 1988

*Le ministre des Affaires municipales,*  
ANDRÉ BOURBEAU

471

**Municipalité régionale de comté de Desjardins**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 16 septembre 1988, à la municipalité régionale de comté de Desjardins afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 13 juin 1988

*Le ministre des Affaires municipales,*  
ANDRÉ BOURBEAU

471

**Avis divers****Commission scolaire Chomedey de Laval  
Rachat d'obligations**

Avis est, par les présentes, donné que la Commission scolaire Chomedey de Laval rachètera le 1<sup>er</sup> août 1988, tel que prévu dans les procédures originales un montant de 38 000 \$ d'obligations de l'émission originale de 702 000 \$ datée du 1<sup>er</sup> août 1969.

Suite à un tirage au sort, les obligations portant les numéros suivants seront rachetées le 1<sup>er</sup> août 1988.

Dénominations de 1 000 \$:

M-680, M-569, M-564, M-566, M-650, M-655, M-568, M-634, M-559, M-572, M-575, M-574, M-608, M-613, M-677, M-585, M-660, M-622, M-654, M-

661, M-664, M-647, M-561, M-617, M-571, M-653, M-580, M-563, M-656, M-618, M-645, M-573, M-567, M-565, M-639, M-643, M-658, M-598.

Les obligations ainsi rachetées devront être présentées aux endroits y mentionnés et cesseront de porter intérêts à compter du 1<sup>er</sup> août 1988.

Commission scolaire Chomedey de Laval, le 3 juin 1988

*Le secrétaire général,*  
GERMAIN GAGNON

Commission scolaire Chomedey de Laval  
125, boulevard des Prairies  
Laval, QC  
H7N 2T6

56643

**Commission scolaire Chomedey de Laval  
Rachat d'obligations**

Avis est, par les présentes, donné que la Commission scolaire Chomedey de Laval rachètera le 1<sup>er</sup> septembre 1988, tel que prévu dans les procédures originales un montant de 45 000 \$ d'obligations de l'émission originale de 508 500 \$ datée du 1<sup>er</sup> septembre 1970.

Suite à un tirage au sort, les obligations portant les numéros suivants seront rachetées le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

Dénominations de 1 000 \$:

M-411, M-492, M-412, M-417, M-425, M-426, M-427, M-423, M-436, M-437, M-439, M-447, M-448, M-456, M-461, M-469, M-472, M-470, M-480, M-482, M-483, M-487, M-489, M-497, M-446, M-422, M-443, M-466, M-465, M-454, M-496, M-488, M-434, M-493, M-404, M-486, M-430, M-451, M-416, M-407, M-423, M-431, M-475, M-495.

Les obligations ainsi rachetées devront être présentées aux endroits y mentionnés et cesseront de porter intérêt à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1988.

Commission scolaire Chomedey de Laval, le 3 juin 1988

*Le secrétaire général,*  
GERMAIN GAGNON

Commission scolaire Chomedey de Laval  
125, boulevard des Prairies  
Laval, QC  
H7N 2T6

56644

**Commission scolaire des Mille-Îles**  
*Rachat d'obligations*

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire des Mille-Îles rachètera, le 1<sup>er</sup> août 1988, un montant de 11 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1<sup>er</sup> août 1990 de son émission d'obligations originale de 180 000 \$, datée du 1<sup>er</sup> août 1970 et portant un taux d'intérêt de 9½ pour cent l'an, payable semi-annuellement les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 1 000 \$:

M-121, M-123, M-124, M-135, M-141, M-149, M-150, M-152, M-153, M-158, M-163.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1<sup>er</sup> août 1988 et devront être présentées pour remboursement.

Commission scolaire des Mille-Îles  
*Le secrétaire général,*  
RICHARD LEROUX

56614

**Commission scolaire régionale Louis-Fréchette**  
*Rachat d'obligations*

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette rachètera le 1<sup>er</sup> août 1988 un montant de 125 000 \$ d'obligations échéant le 1<sup>er</sup> août 1989, de son émission d'obligations originale de 1 450 000 \$ datée du 1<sup>er</sup> août 1969 et portant un taux d'intérêt de 8½ % l'an, payable semi-annuellement les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août de chaque année.

Les numéros de 125 titres, ainsi rachetés le 1<sup>er</sup> août 1988, ont été tirés au sort. Ce sont:

— 125 obligations de 1 000 \$, portant le préfixe M:

1100, 1102, 1103, 1105, 1107, 1109, 1110, 1112, 1114, 1116, 1117, 1119, 1120, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1143, 1145, 1147, 1149, 1150, 1151, 1154, 1157, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1168, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1187, 1190, 1192, 1193, 1194, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1210, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1235, 1237, 1240, 1241, 1245, 1249, 1250,

1251, 1252, 1255, 1257, 1258, 1259, 1260, 1262, 1264, 1266, 1270, 1271, 1273, 1275, 1280, 1285, 1290, 1291, 1293, 1295, 1300, 1301, 1302, 1305, 1310, 1315, 1330, 1335, 1337, 1339, 1340, 1343, 1345, 1349, 1350, 1355, 1357.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1<sup>er</sup> août 1988 et devront être présentées pour remboursement.

*Le directeur général,*  
GILLES BOURGET

56604

**La municipalité du village de La Pérade**  
**et**  
**La municipalité de la paroisse de**  
**Sainte-Anne-de-la-Pérade**

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil de la municipalité du village de La Pérade et le Conseil de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le Règlement no 232 de la municipalité du village de La Pérade, le Règlement no 457 de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper les municipalités du village de La Pérade et de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et créer la nouvelle municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade aux conditions suivantes:

a) le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

b) le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique et le plan sur toile préparés par monsieur Yvan L'Heureux, arpenteur-géomètre, en date du 19 mai 1988. La description technique est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

c) la nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

d) jusqu'à la première élection générale, le Conseil provisoire est composé de tous les membres des trois Conseils existant au moment du regroupement. Le quorum y sera de huit membres. Les deux maires alterneront à chaque séance comme maire du Conseil provisoire durant toute la période couverte entre le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier à exercer ce rôle sera le maire de l'ancienne paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

e) la première séance du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 heures, au centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, sur le territoire de l'ancien village de La Pérade sans autre avis de convocation;

f) la première élection générale du maire et des conseillers aura lieu le premier dimanche du quatrième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur de lettres patentes. Si le quatrième mois est le mois de janvier ou de février, l'élection générale sera reportée au premier dimanche du mois de mars suivant. Cette élection sera conduite à tout égard comme une élection prévue à date fixe, compte tenu des changements nécessaires. L'élection suivante aura lieu le premier dimanche de novembre à l'intérieur de la troisième et la quatrième année suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes.

Le Conseil de la nouvelle municipalité sera composé de sept membres dont un maire et de six conseillers. La durée du mandat des membres du Conseil sera de 4 ans et les postes seront numérotés de 1 à 6;

g) pour la première élection générale, seules peuvent être éligibles aux postes 1, 2 et 3 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ancien village de La Pérade et seules peuvent être éligibles aux postes 4, 5 et 6 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ancienne paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

h) tous les employés permanents des anciennes municipalités demeurent à l'emploi de la nouvelle municipalité aux postes qui leur seront assignés et ce, sous réserve des dispositions de la loi et des conditions suivantes:

— Le secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité;

— La secrétaire-trésorière de l'ancienne municipalité du village de La Pérade devient la secrétaire-trésorière adjointe de la nouvelle municipalité;

i) les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

j) tous les biens immobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviennent la propriété de la nouvelle municipalité;

k) les surplus accumulés par les anciennes municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes seront utilisés à la création d'un fonds de réserve en proportion des évaluations foncières uniformisées. Ce fonds de réserve sera affecté à la dépense du réseau d'eau en provenance de Saint-Prosper. Les surplus additionnels des municipalités, le cas échéant, seront au bénéfice des contribuables sous la forme d'un crédit d'impôt foncier.

Les déficits accumulés par les anciennes municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes resteront leur responsabilité;

l) toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une des municipalités, sera à la charge de ou au bénéfice de cette ancienne municipalité;

m) il est incorporé un office municipal sous le nom d'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Cet office municipal succède à l'Office municipal d'habitation de La Pérade, lequel est éteint. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) s'appliquent à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade comme s'il était constitué par lettres patentes en vertu de l'article 57 de cette loi.

Les membres de l'Office sont les membres de l'ancien Office de la municipalité du village en fonction, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes;

n) le capital et intérêts d'un éventuel règlement d'emprunt de l'ancienne paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade en matière d'approvisionnement en eau potable dont l'origine est située sur le territoire de Saint-Prosper devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité sur la base de l'évaluation foncière conformément au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;

o) les dépenses relatives à la construction d'une conduite d'eau à proximité du pont de la route 138 aux fins d'y raccorder le réseau d'aqueduc de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade aux réservoirs d'eau du village de La Pérade seront sous la responsabilité financière de l'ancien village pour un montant n'excédant toutefois pas 25 000 \$;

p) un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités regroupées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six mois qui suivront la publication des lettres patentes;

q) la Régie intermunicipale de loisirs de Sainte-Anne-de-la-Pérade cessera d'exister au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes;

r) la nouvelle municipalité devient effective conformément à la loi.

Prenez avis que toutes personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire des municipalités concernées par la présente requête en regroupement peuvent s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente (30) jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peuvent faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des municipalités du village de La Pérade et de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire d'une municipalité.

#### 1) Conditions générale à remplir

Être soit domicilié dans la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé dans la municipalité, soit occupant d'un bureau située dans la municipalité.

#### Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir

Être majeur et de citoyenneté canadienne.

#### Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un bureau

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personnes domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

#### Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui au moment

d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

*Le secrétaire-trésorier de la  
municipalité de la paroisse de  
Sainte-Anne-de-la-Pérade,  
RENÉ ROY*

Description technique des limites du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade provenant de la fusion de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de la municipalité du village de La Pérade, dans la municipalité régionale de comté de Francheville.

Le territoire actuel de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de la municipalité du village de La Pérade, municipalité régionale de comté de Francheville, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, emprises de chemins de fer, lacs, îles, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point d'intersection de la limite sud-ouest du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade avec la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: allant vers le nord-ouest suivant la limite sud-ouest dudit cadastre le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan et ensuite du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan jusqu'au coin ouest du lot 605 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le nord-est suivant la limite nord-ouest dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-Prosper jusqu'au coin sud du lot 640 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le nord-ouest suivant la limite sud-ouest dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-Prosper jusqu'au coin ouest du lot 653A dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-Prosper jusqu'au coin nord du lot 655 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le sud-est suivant la limite nord-est dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-Prosper jusqu'au coin ouest du lot 675 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le nord suivant la ligne de division du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prosper le long d'une ligne sinueuse jusqu'au coin sud du lot 751 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le nord-ouest suivant la ligne de division des

cadastres des paroisses de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prosper jusqu'au coin ouest du lot 914 dudit cadastre de la Sainte-Anne-de-la-Pérade; allant vers le nord-est suivant la limite nord-ouest des lots 914 et 904 ainsi qu'une partie de la limite sud-ouest du lot 904 en direction nord-ouest le tout du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade bornant le cadastre de la paroisse de Saint-Adelphe, dans la municipalité régionale de comté de Mékinac; de l'extrémité nord du lot 904 dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, allant vers le sud-est suivant la limite nord-est du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade le divisant du cadastre de la paroisse de Saint-Ubalde, du cadastre de la paroisse de Saint-Casimir et du cadastre de la paroisse des Grondines, toutes dans la municipalité régionale de comté de Portneuf, jusqu'à la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent; allant vers le sud-ouest en remontant le fleuve Saint-Laurent suivant ladite ligne médiane du fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ. Lequel territoire comprend une superficie d'environ cent treize kilomètres carrés (113 km<sup>2</sup>). Le territoire ainsi décrit est représenté sur le plan préparé par le soussigné en date du 16 mai 1988 et portant le numéro B-5036, minute M-1641.

Signé à Grand-Mère, le dix-huitième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-huit (18 mai 1988).

*L'arpenteur-géomètre.*  
YVAN L'HEUREUX

56645

#### Succession Albert Bergeron

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Alain Bergeron agissant aux présentes en sa qualité de curateur à dame Germaine Goyette-Bergeron, conformément à l'autorisation à lui donnée sur avis du conseil de famille tenu le 27 avril 1988 et homologué par la Cour supérieure, district de Saint-François, le 9 mai 1988, dossier numéro 450-14-000639-854, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Jocelyne Pellerin, le 19 mai 1988, enregistré à Stanstead le 27 mai 1988 sous le numéro 151972, la succession de son père Albert Bergeron, décédé le 23 février 1988, en son vivant retraité, domicilié au 1040, rue Donat, Magog, QC.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Jocelyne Pellerin et peut être consulté à ses bureaux, sis au 324, rue Principale Ouest, Magog, QC, J1X 2A9.

Après deux (2) mois du présent avis, le curateur paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la Loi.

Magog, le 7 juin 1988

56605

*Le procureur,*  
JOCELYNE PELLERIN, *notaire*

#### Succession Alcime Denis

Avis est, par les présentes, donné qu'aux termes d'un acte reçu devant Me Gabriel Boire, notaire, exerçant au 430, Saint-Georges, Drummondville, J2C 4H4, le 18 juillet 1987, et dont une copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 20 juillet 1987, sous le numéro 306440, lesdits Lynda Denis et Camil Denis ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Alcime Denis, décédé le 10 mars 1987, en son vivant, demeurant au 910, rang XII, Wickham, comté de Drummond, J0C 1S0.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à son bureau à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Après deux (2) mois du présent avis, ces derniers paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la Loi.

Drummondville, le 9 juin 1988

56638

*Le procureur,*  
GABRIEL BOIRE, *notaire*

#### Succession France Dufour

Avis est, par les présentes, donné que Martine Perron, secrétaire, domiciliée à 462, rue Limoges, Mont-Laurier, QC, J9L 2B2, en sa qualité de tutrice à son neveu Sébastien Perron et à sa nièce Annick Perron, en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, district de Labelle, rendu le 10 mai 1988, dossier No 560-14-000022-883, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu France Dufour, en son vivant maîtresse de maison, domiciliée au 191, 7<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve, J0W 1C0, par acte reçu devant Joanne Goyette, notaire, le 2 juin 1988, sous le no 1093 de ses minutes, et enregistré à Mont-Laurier, au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, sous le no 184062.

Un inventaire des biens a été reçu devant Joanne Goyette, notaire, le 25 mai 1988, sous le no 1075 de ses minutes, et peut être consulté à son bureau au 532, rue de la Madone, Mont-Laurier, J9L 1S5.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Mont-Laurier, le 8 juin 1988

56639

*Le procureur,*  
JOANNE GOYETTE, notaire

### Succession Roméo de Grandpré

Avis est, par les présentes, donné que dame Estelle Fradette De Grandpré a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Roméo De Grandpré, décédé le 3 septembre 1983, suivant acte signé à Montréal, le 27 septembre 1988, devant le notaire Gilles Séguin, pratiquant au 770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2200, Montréal, QC et enregistré à Montréal sous le numéro 3408581.

Un inventaire a été fait à Montréal, le 5 mai 1988, par Léo Taillefer, notaire pratiquant au 4008, boulevard Saint-Martin, Laval (Chomedey), QC, par acte portant le numéro 18054 de ses minutes. Ledit inventaire peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Montréal, le 7 juin 1988

56615

*Le procureur,*  
YVES TOURANGEAU, avocat

### Succession Serge Huppé

Avis est, par les présentes, donné que Dame Pierrette Gagnon tutrice dûment nommée à cette charge aux termes d'un jugement rendu le 11 janvier 1988 par la Cour supérieure du District de Saint-François (Dossier numéro: 450-14-000459-873), à ses enfants Sébastien et Judith Huppé, enfants mineurs et héritiers de feu Serge Huppé, en son vivant, domicilié au 4542, rue Magloire, Rock Forest, QC, et décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1987 sans testament, a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom des enfants mineurs, la succession dudit Serge Huppé aux termes d'un acte reçu devant René Cyr, notaire, 165, rue Wellington Nord, local 100, Sherbrooke le 9 février 1988 et enregistré à Sherbrooke le 12 février 1988 sous le numéro 356893.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant René Cyr, notaire et peut être consulté à son bureau à l'adresse susdite.

Après les deux (2) mois du présent avis les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Sherbrooke, le 31 mai 1988

56640

*Le procureur,*  
RENÉ CYR, notaire

### Ville de Mont-Royal

1. L'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) prévoit ce qui suit:

« Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposé au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds des dites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. »

2. La ruelle ci-après décrite et communément appelée « Place Legault » est située sur le territoire de ville de Mont-Royal.

3. Ladite ruelle apparaît sur un plan cadastral et une description technique préparés par François L. Arcand, arpenteur-géomètre, le 28 septembre 1987, étant le plan D.5536 (référence 8709-21), lesquels ont été faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre.

4. La description sommaire de telle ruelle est la suivante:

« Certaines parcelles de terrain désignées comme étant la place Legault, étant une partie des lots cinq cent quatre-vingt-cinq (585) et cinq cent quatre-vingt-six (586) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal, ville de Mont-Royal, province de Québec. La parcelle constituée du lot cinq cent quatre-vingt-cinq (585) contient en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-seize pieds carrés (2 496 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises. La parcelle constituée du lot cinq cent quatre-vingt-six (586) contient en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (2 495 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises. »

5. Le 21 décembre 1987, le conseil de la ville de Mont-Royal a approuvé lesdits plan et description technique de ladite ruelle par sa résolution numéro 87-1209, afin que ladite ville de Mont-Royal puisse se prévaloir des dispositions dudit article 422 de la Loi sur les cités et villes.

6. Le 6 juin 1988, ladite ville de Mont-Royal enregistre un avis au registraire faisant état de ce qui précède, ledit avis ayant été enregistré à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4029814.

Mont-Royal, le 7 juin 1988

56646-26-2

*Le greffier,*  
JOSÉE KATZ

### Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

#### Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts rachètera, le 1<sup>er</sup> août 1988, un montant de 17 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1<sup>er</sup> août 1988, de son émission d'obligations originale de 200 000,00 \$, datée du 1<sup>er</sup> août 1970.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort seront en dénominations de 1 000,00 \$: M-136, M-137, M-138, M-139, M-140, M-148, M-150, M-165, M-167, M-168, M-169, M-170, M-171, M-175, M-179, M-181, M-190.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1<sup>er</sup> août 1988 et devront être présentées pour remboursement.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 juin 1988

Hôtel de ville  
50, rue Saint-Joseph  
Sainte-Agathe-des-Monts  
J8C 1M9  
Tél.: 819-326-4595

56606

*La greffière,*  
MARCELLE PELLERIN, O.M.A.

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Alphonse André Joseph Maurice Léger

Par le certificat numéro 88-233 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Alphonse Andrée Joseph Maurice Tassé, né le 4 novembre 1927, en celui de Alphonse André Joseph Maurice Léger.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
468 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Fariborz Rahbar Degan

Par le certificat numéro 88-231 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Fariborz Rahbar Dehghan, né le 7 janvier 1959, en celui de Fariborz Rahbar Degan.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
468 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Franklin Leo Achille Barrette**

Par le certificat numéro 88-234 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Franklin Leo Achille Braet, né le 14 décembre 1945, en celui de Franklin Leo Achille Barrette.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Irene Olga Rusedski**

Par le certificat numéro 88-246 du 2 juin 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Irene Olga Rusecky, née le 20 juillet 1959, en celui de Irene Olga Rusedski.

Sainte-Foy, le 3 juin 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph Adonai Jean Roger Côté**

Par le certificat numéro 88-232 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Adonai Roger Côté, né le 25 février 1944, en celui de Joseph Adonai Jean Roger Côté.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph Alain Louis Charlie Beaulieu**

Par le certificat numéro 88-226 du 12 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alain Louis Beaulieu, né le 18 avril 1954, en celui de Joseph Alain Louis Charlie Beaulieu.

Sainte-Foy, le 31 mai 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph Claude François Garneau**

Par le certificat numéro 88-228 du 12 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Joseph Claude François Piché, né le 9 décembre 1965, en celui de Joseph Claude François Garneau.

Sainte-Foy, le 31 mai 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph Omer Benoit Garneau**

Par le certificat numéro 88-227 du 12 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Omer Benoit Piché, né le 23 octobre 1963, en celui de Joseph Omer Benoit Garneau.

Sainte-Foy, le 31 mai 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph René Ildège Steve Bernard**

Par le certificat numéro 88-236 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph René Ildège Bernard, né le 11 septembre 1956, en celui de Joseph René Ildège Steve Bernard.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Joseph Rodolphe Alfred Albert Giroux**

Par le certificat numéro 88-237 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Rodolphe Alfred Giroux, né le 12 octobre 1929, en celui de Joseph Rodolphe Alfred Albert Giroux.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marcel Christian Perron**

Par le certificat numéro 88-238 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marcel Christian Bellavance, né le 7 avril 1967, en celui de Marcel Christian Perron.

Sainte-Foy, le 7 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Clarisse Armande Carmen Talon**

Par le certificat numéro 88-235 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Clarisse Armande Talon, née le 5 juin 1944, en celui de Marie Clarisse Armande Carmen Talon.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Danielle Nathalie Levesque**

Par le certificat numéro 88-230 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Danielle Nathalie Tassé, née le 26 avril 1968, en celui de Marie Danielle Nathalie Levesque.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Laure Elisabeth Isabelle Labrecque**

Par le certificat numéro 88-240 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Laure Elisabeth Labrecque, née le 6 mars 1924, en celui de Marie Laure Elisabeth Isabelle Labrecque.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Martine Élane Hamel**

Par le certificat numéro 88-229 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Martine Élane Wilson, née le 17 mars 1965, en celui de Marie Martine Élane Hamel.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Sylvie Cynthia Marquis**

Par le certificat numéro 88-225 du 12 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Sylvie Marquis, née le 26 octobre 1965, en celui de Marie Sylvie Cynthia Marquis.

Sainte-Foy, le 31 mai 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Swami Nathan**

Par le certificat numéro 88-239 du 19 mai 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Swaminathan Ramakrishnan, né le 23 décembre 1958, en celui de Swami Nathan.

Sainte-Foy, le 8 juin 1988

468 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

---

## Demandes

---

**André Hany Baskharoun**

Prenez avis que André Hany Baskharoun, domicilié au 3902, Sirois, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Hany Bascaron.

Ce changement affectera aussi le nom de l'épouse du requérant, Hélène Gilbert et des enfants mineurs du requérant, Marie France Annie Baskharoun, Jeanne, Marie-Ève Baskharoun et Louis Guirguis Pascal Baskharoun, domiciliés à la même adresse.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56505-25-2 LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

**Anna Laflamme**

Prenez avis que Anna Laflamme, domiciliée au 4495, rue Roitelet, C.P. 4142, Rock Forest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de Anna Carrier-Laflamme.

Rock Forest, le 8 mai 1988

56635-26-2

*La requérante,*  
ANNA LAFLAMME

### Carminuccio Pascale Pompa

Prenez avis que Carminuccio Pascale Pompa, domicilié au 7731, boulevard Perras, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carmelo Pompa.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 31 mai 1988

56542-25-2

*Pour la requérante,*  
PRESHA BOTTINO

### Colin James Brukewich

Prenez avis que Colin James Brukewich, domicilié au 183, rue Niagara, Kirkland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Colin James Povall.

Montréal, le 17 mai 1988

56506-25-2

*Le procureur du requérant,*  
ME H. SUMBULIAN

### Collette Duplan

Prenez avis que Collette Duplan, domiciliée au 5240, côte Sainte-Catherine, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Colette Duplan.

Montréal, le 25 mai 1988

56599-26-2

*Le procureur de la requérante,*  
MARTIN BOYANER

### Corald Lizotte

Prenez avis que Corald Lizotte, domicilié au 299, boulevard Langelier, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Conrad Lizotte.

Québec, le 2 mai 1988

56507-25-2

*Les procureurs du requérant,*  
CÔTÉ, DEMERS & LAMBERT

### Élianne Drapeau

Prenez avis que Élianne Drapeau, domiciliée au 5320, Henri-Bourassa, appartement 611, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Liliane Drapeau.

Québec, le 7 juin 1988

56543-25-2

*La requérante,*  
ÉLIANNE DRAPEAU

### Esprit-Saint Eugène Deschênes

Prenez avis que Esprit-Saint Eugène Deschênes, domicilié au 168, avenue du Parc, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Deschênes.

Montréal, le 7 juin 1988

56600-26-2

*Le procureur du requérant,*  
MICHEL R. DENIS, avocat

### Esprit-Saint Richère Deschênes

Prenez avis que Esprit-Saint Richère Deschênes, domiciliée au 229, rue Labrie, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Viviane Dechênes.

Montréal, le 7 juin 1988

56601-26-2

*Le procureur de la requérante,*  
MICHEL R. DENIS, avocat

**Guirguis Magda Baskharoun Saad**

Prenez avis que Guirguis Magda Baskharoun Saad, domiciliée au 820, Bazinet, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Magda Bascaron.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56509-25-2 LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

**Guirguis Wafaa Baskharoun Saad**

Prenez avis que Guirguis Wafaa Baskharoun Saad, domiciliée au 4250, Broadway, appartement 7, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Wafaa Bascaron.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56508-25-2 LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

**Joanna Lorraine Low**

Prenez avis que Joanna Lorraine Low, domiciliée au 1447, Argyle, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joanna Lorraine Low-Seivewright.

Montréal, le 9 juin 1988

*Les procureurs de la requérante,*  
56636-26-2 UNTERBERG, LABELLE & ASS.

**Joseph Amédée Sylvain Hébert**

Prenez avis que Joseph Amédée Sylvain Hébert, domicilié au 470, 1<sup>re</sup> Avenue, appartement 11, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Amédée Sylvain Simard.

Québec, le 3 juin 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56510-25-2 PICARD, MARINEAU & ASSELIN

**Joseph Arthur Wilbrod Gagné**

Prenez avis que Joseph Arthur Wilbrod Gagné, domicilié au 2682, rue Simard, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Arthur Wilbrod Maltais.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Jonquière, le 18 mai 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56544-25-2 FILLION, DUROCHER & GRAVEL

**Joseph Robert Régent Gauthier**

Prenez avis que Joseph Robert Régent Gauthier, domicilié au 1004, Annette, Bellefeuille, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Robert Réjean Gauthier.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1988

*Le procureur du requérant,*  
56511-25-2 ME MARIO PROULX

**Louissette Martel**

Prenez avis que Louissette Martel, domiciliée au 13, rue Hilaire, Les Escoumins, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louise Martel.

Ce changement affectera aussi le nom des enfants de la requérante, Sony Martel Gilbert et Mélissa Martel Gilbert.

Baie-Comeau, le 4 mai 1988

*Le procureur de la requérante,*  
56545-25-2 LYNE GAUDREULT

**Maher Baskharoun Saad Girgis**

Prenez avis que Maher Baskharoun Saad Girgis, domicilié au 928, Mille-Îles Ouest, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maher Bascaron.

Ce changement affectera aussi le nom de l'épouse du requérant, Yvette Danielle Laporte et des enfants mineurs du requérant, Marie Rose Miriam Baskharoun et Jacques Sylvain Baskharoun, domiciliés à la même adresse.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

*Les procureurs du requérant,*  
56517-25-2 LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

#### **Majid Fotouhinia**

Prenez avis que Majid Fotouhinia, domicilié au 5463, Brodeur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Majid Fotuhi.

Montréal, le 2 juin 1988

*Le requérant,*  
56518-25-2 MAJID FOTUHINIA

#### **Maria Lucienne Picard**

Prenez avis que Maria Lucienne Picard, domiciliée au 2440, rang Paul-Lemay, Sainte-Angèle de Prémont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Lucienne Alice Picard.

Sainte-Angèle de Prémont, le 29 mai 1988

*La requérante,*  
56546-25-2 MARIA LUCIENNE PICARD

#### **Marie Alice Diamond**

Prenez avis que Marie Alice Diamond, domiciliée au 287, rue Saint-Georges, Cap-de-la-Madeleine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Monique Diamond.

Cap-de-la-Madeleine, le 1<sup>er</sup> juin 1988

*La requérante,*  
56547-25-2 MARIE ALICE DIAMOND

#### **Marie Bernadette Carmelle Pariseau**

Prenez avis que Marie Bernadette Carmelle Pariseau, domiciliée au 1400, rue Marier, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Bernadette Carmen Pariseau.

Drummondville, le 24 mai 1988

*Les procureurs de la requérante,*  
56512-25-2 CLAIR, LAPLANTE, CÔTÉ & ASSOCIÉS

#### **Marie Irène Marielyne Desjardins**

Prenez avis que Marie Irène Marielyne Desjardins, domiciliée au 545, rue Sénécal, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Irène Marilyn Desjardins.

Verdun, le 10 mai 1988

*Le procureur de la requérante,*  
56637-26-2 ROBERT CLÉMENT, notaire

#### **Marie Jeanne Louise Girard**

Prenez avis que Marie Jeanne Louise Girard, domiciliée au 1412, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louise Marie Jeanne Louise Girard.

Ancienne-Lorette, le 31 mai 1988

*La requérante,*  
56513-25-2 MARIE JEANNE LOUISETTE GIRARD

#### **Marie Nicole Lilianne Boivin**

Prenez avis que Marie Nicole Lilianne Boivin, domiciliée au 2502, rue Bellerive, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Lilly Boivin.

Jonquière, le 3 juin 1988

*Les procureurs de la requérante,*  
56602-26-2 DION, PRUD'HOMME & MARCEAU, avocats

**Marie-Reine Baskharoun**

Prenez avis que Marie-Reine Baskharoun, domiciliée au 145, des Tulipes, La Prairie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Reine Bascaron.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

56515-25-2 *Les procureurs de la requérante,*  
LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

**Marie-Rose Soucisse (née Baskharon)**

Prenez avis que Marie-Rose Soucisse (née Baskharon), domiciliée au 935, 38<sup>e</sup> Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Rose Bascaron.

Sainte-Thérèse, le 27 mai 1988

56514-25-2 *Les procureurs de la requérante,*  
LAMONTAGNE, DEZIEL & PROVOST

**Pierrette Rhéaume**

Prenez avis que Pierrette Rhéaume, domiciliée à Saint-André-Est, Argenteuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Camille B. Rhéaume.

Saint-André-Est, le 31 mai 1988

56603-26-2 *La requérante,*  
PIERRETTE RHÉAUME

**Preziosa Giovanna Anna-Maria Bottino**

Prenez avis que Preziosa Giovanna Anna-Maria Bottino, domiciliée au 7180, de Brodeaux, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Presha Giovanna Anna-Maria Preziosa Bottino.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 31 mai 1988

56548-25-2 *La requérante,*  
PREZIOSA GIOVANNA ANNA-MARIA  
BOTTINO

**Sue Year Lee**

Prenez avis que Sue Year Lee, domiciliée au 506, rue Alexandre, Pont-Viau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Debbie Sue Year Lee.

Laval, le 10 mai 1988

56516-25-2 *Les procureurs de la requérante,*  
SAINT-AUBIN, CHARBONNEAU, PLANTE &  
CASTONGUAY

## Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-1765 130-459 GESTION INC.	1988 05 25	Montréal
2551-0389 2551-0389 QUÉBEC INC.	1988 04 12	Hull
2551-2807 2551-2807 QUÉBEC INC.	1988 04 15	Saint-Maurice
2551-9166 2551-9166 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Québec
2551-9182 2551-9182 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Saint-Hyacinthe
2551-9539 2551-9539 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montmagny
2551-9596 2551-9596 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Québec
2552-1188 2552-1188 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Québec
2552-1212 2552-1212 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Baie Comeau
2552-1253 2552-1253 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Québec
2552-1279 2552-1279 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Labelle
2552-1287 2552-1287 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Mingan
2552-1295 2552-1295 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Drummond
2552-1550 2552-1550 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Québec
2552-1600 2552-1600 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Saint-François
2553-0460 2553-0460 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-0494 2553-0494 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Québec
2553-0510 2553-0510 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Québec
2553-0726 2553-0726 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Abitibi
2553-0734 2553-0734 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Abitibi
2553-0742 2553-0742 QUÉBEC INC.	1988 06 01	Montréal
2553-0759 2553-0759 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Trois-Rivières
2553-0767 2553-0767 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Saint-Hyacinthe
2553-0775 2553-0775 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Saint-Hyacinthe
2553-0783 2553-0783 QUÉBEC INC.	1988 05 18	Alma
2553-0791 2553-0791 QUÉBEC INC.	1988 05 18	Labelle
2553-0809 2553-0809 QUÉBEC INC.	1988 05 17	Drummond
2553-0817 2553-0817 QUÉBEC INC.	1988 05 17	Arthabaska
2553-0825 2553-0825 QUÉBEC INC.	1988 05 17	Arthabaska
2553-0833 2553-0833 QUÉBEC INC.	1988 05 17	Arthabaska
2553-0858 2553-0858 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Arthabaska
2553-0890 2553-0890 QUÉBEC INC.	1988 05 18	Joliette
2553-0932 2553-0932 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Saint-François
2553-0940 2553-0940 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Saint-François
2553-0957 2553-0957 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-0965 2553-0965 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi
2553-0973 2553-0973 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi
2553-0981 2553-0981 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi
2553-1534 2553-1534 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Abitibi
2553-1609 2553-1609 QUÉBEC INC.	1988 06 01	Québec
2553-1633 2553-1633 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-François
2553-1674 2553-1674 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Chicoutimi
2553-1914 2553-1914 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Rimouski
2553-1930 2553-1930 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Beauharnois
2553-1989 2553-1989 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Québec
2553-2029 2553-2029 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Gaspé
2553-2045 2553-2045 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Bedford
2553-2052 2553-2052 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Alma
2553-2078 2553-2078 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Gaspé
2553-2144 2553-2144 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Beauce
2553-2169 2553-2169 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Chicoutimi
2553-2177 2553-2177 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-François
2553-2185 2553-2185 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Beauharnois
2553-2193 2553-2193 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-2201 2553-2201 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Arthabaska
2553-2219 2553-2219 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Arthabaska
2553-2284 2553-2284 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2553-2292 2553-2292 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Chicoutimi
2553-2300 2553-2300 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Rimouski
2553-2318 2553-2318 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Roberval
2553-2326 2553-2326 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Saint-François
2553-2490 2553-2490 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Baie-Comeau
2553-2524 2553-2524 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Québec
2553-3092 2553-3092 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Kamouraska
2553-3100 2553-3100 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Alma
2553-3126 2553-3126 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Québec
2553-3340 2553-3340 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Québec
2553-3357 2553-3357 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Gaspé
2553-4058 2553-4058 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Québec
2553-4074 2553-4074 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Iberville
2553-4108 2553-4108 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Beauce
2553-4520 2553-4520 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Québec
2553-4561 2553-4561 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-4587 2553-4587 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Québec
2553-4595 2553-4595 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Roberval
2553-4603 2553-4603 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Roberval
2553-4611 2553-4611 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Roberval
2553-4629 2553-4629 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Roberval
2553-4637 2553-4637 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Roberval
2553-4645 2553-4645 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Frontenac
2553-4652 2553-4652 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Gaspé
2553-4868 2553-4868 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-François
2553-4876 2553-4876 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Roberval
2553-4975 2553-4975 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Québec
2618-8359 2618-8359 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Beauharnois
2618-8375 2618-8375 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8391 2618-8391 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8433 2618-8433 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Joliette
2618-8508 2618-8508 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Terrebonne
2618-8524 2618-8524 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Hull
2618-8565 2618-8565 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8573 2618-8573 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-8599 2618-8599 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8607 2618-8607 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8631 2618-8631 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Longueuil
2618-8672 2618-8672 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8763 2618-8763 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8813 2618-8813 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Longueuil
2618-8870 2618-8870 QUÉBEC INC.	1988 05 19	Terrebonne
2618-8896 2618-8896 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Laval
2618-8904 2618-8904 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Terrebonne
2618-8912 2618-8912 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Terrebonne
2618-8920 2618-8920 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Laval
2618-9019 2618-9019 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9134 2618-9134 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Terrebonne
2618-9167 2618-9167 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Mingan
2618-9233 2618-9233 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Longueuil
2618-9241 2618-9241 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Longueuil
2618-9258 2618-9258 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Beauharnois
2618-9282 2618-9282 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Rouyn-Noranda
2618-9316 2618-9316 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-9324 2618-9324 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Laval
2618-9340 2618-9340 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9357 2618-9357 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9407 2618-9407 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9415 2618-9415 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Terrebonne
2618-9449 2618-9449 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Longueuil
2618-9464 2618-9464 QUÉBEC INC.	1988 05 20	Labelle
2618-9548 2618-9548 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Montréal
2618-9613 2618-9613 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Terrebonne
2618-9647 2618-9647 QUÉBEC INC.	1988 06 01	Laval
2618-9712 2618-9712 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Montréal
2618-9720 2618-9720 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Rimouski
2618-9738 2618-9738 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Longueuil
2618-9795 2618-9795 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Bedford
2618-9829 2618-9829 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Terrebonne
2618-9878 2618-9878 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Longueuil
2618-9894 2618-9894 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Beauharnois
2618-9910 2618-9910 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi
2618-9928 2618-9928 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-9977 2618-9977 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0009 2619-0009 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Laval
2619-0066 2619-0066 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0074 2619-0074 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Trois-Rivières
2619-0082 2619-0082 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0090 2619-0090 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0108 2619-0108 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0124 2619-0124 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Laval
2619-0165 2619-0165 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0173 2619-0173 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0181 2619-0181 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Laval
2619-0231 2619-0231 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Longueuil
2619-0256 2619-0256 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Laval
2619-0264 2619-0264 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Beauharnois
2619-0330 2619-0330 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Iberville
2619-0371 2619-0371 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0397 2619-0397 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Longueuil
2619-0405 2619-0405 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0413 2619-0413 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0439 2619-0439 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0454 2619-0454 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Laval
2619-0504 2619-0504 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0538 2619-0538 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0546 2619-0546 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0553 2619-0553 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0561 2619-0561 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0595 2619-0595 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-0603 2619-0603 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Kamouraska
2619-0645 2619-0645 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Beauharnois
2619-0686 2619-0686 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0702 2619-0702 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Beauharnois
2619-0710 2619-0710 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0728 2619-0728 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Joliette
2619-0744 2619-0744 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Laval
2619-0751 2619-0751 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Joliette
2619-0769 2619-0769 QUÉBEC INC.	1988 05 25	Joliette
2619-0819 2619-0819 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Laval
2619-0892 2619-0892 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-0900 2619-0900 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0991 2619-0991 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1023 2619-1023 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Saint-François
2619-1064 2619-1064 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1072 2619-1072 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1122 2619-1122 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Laval
2619-1148 2619-1148 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Saint-Hyacinthe
2619-1155 2619-1155 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Saint-Hyacinthe
2619-1163 2619-1163 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1213 2619-1213 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Beauharnois
2619-1221 2619-1221 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Laval
2619-1239 2619-1239 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Beauharnois
2619-1247 2619-1247 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1288 2619-1288 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1296 2619-1296 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1304 2619-1304 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Saint-François
2619-1312 2619-1312 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1361 2619-1361 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Iberville
2619-1379 2619-1379 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Drummond
2619-1429 2619-1429 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-1452 2619-1452 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1478 2619-1478 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1528 2619-1528 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1577 2619-1577 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Beauharnois
2619-1676 2619-1676 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Terrebonne
2619-1700 2619-1700 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Québec
2619-1718 2619-1718 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-Hyacinthe
2619-1726 2619-1726 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Joliette
2619-1734 2619-1734 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Longueuil
2619-1791 2619-1791 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Mingan
2619-1825 2619-1825 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Laval
2619-1833 2619-1833 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1858 2619-1858 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Beauharnois
2619-1957 2619-1957 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1965 2619-1965 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1981 2619-1981 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-1999 2619-1999 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Saint-Hyacinthe
2619-2005 2619-2005 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2039 2619-2039 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-2096 2619-2096 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2104 2619-2104 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2112 2619-2112 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2120 2619-2120 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2138 2619-2138 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2146 2619-2146 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2153 2619-2153 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2161 2619-2161 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2179 2619-2179 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2187 2619-2187 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2195 2619-2195 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2211 2619-2211 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Laval
2619-2229 2619-2229 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Rouyn-Noranda
2619-2237 2619-2237 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Rouyn-Noranda
2619-2245 2619-2245 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Rouyn-Noranda
2619-2260 2619-2260 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Rouyn-Noranda
2619-2278 2619-2278 QUÉBEC INC.	1988 05 27	Rouyn-Noranda
2619-2328 2619-2328 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2336 2619-2336 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-2344 2619-2344 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2351 2619-2351 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2369 2619-2369 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2377 2619-2377 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2385 2619-2385 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Baie Comeau
2619-2393 2619-2393 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Longueuil
2619-2435 2619-2435 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2450 2619-2450 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Laval
2619-2476 2619-2476 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Iberville
2619-2492 2619-2492 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Beauharnois
2619-2526 2619-2526 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2559 2619-2559 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Gaspé
2619-2567 2619-2567 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Laval
2619-2575 2619-2575 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2625 2619-2625 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Chicoutimi
2619-2633 2619-2633 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Terrebonne
2619-2666 2619-2666 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Richelieu
2619-2716 2619-2716 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Saint-François
2619-2724 2619-2724 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-2732 2619-2732 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2757 2619-2757 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2823 2619-2823 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Laval
2619-2856 2619-2856 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Joliette
2619-2864 2619-2864 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2872 2619-2872 QUÉBEC INC.	1988 05 30	Montréal
2619-2948 2619-2948 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Terrebonne
2619-3193 2619-3193 QUÉBEC INC.	1988 05 31	Montréal
2551-9521 ACCOMMODATION FERMA INC.	1988 05 20	Kamouraska
2553-0437 ACCOMMODATION LISE DE RICHMOND INC.	1988 05 17	Saint-François
2618-9076 ACROBATH CANADA INC.	1988 05 19	Montréal
2619-0249 AGENCE H & N INC. H & N AGENCY INC.	1988 05 25	Montréal
2619-2831 LES AGENCES F. SAUVÉ INC.	1988 05 30	Joliette
2618-8961 ALIMENTATION GILLES VILLENEUVE INC.	1988 05 20	Montréal
2619-1106 ALIMENTATION ROCHELEAU CARON INC.	1988 05 26	Montréal
2619-0017 ANGE FILM INC.	1988 05 24	Montréal
2553-1021 AQUAPLUS DISTRIBUTION INC.	1988 05 25	Saint-Hyacinthe
2553-4538 ARMATURES RAYMOND LESSARD INC.	1988 05 27	Beauce
2618-8979 L'ARTISAN DU MEUBLE C.G.H. INC.	1988 05 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0223 ASPIRATEUR CENTRAL ST-MARTIN INC.	1988 05 25	Laval
2619-1593 ASSUGEST ASSURANCES INC.	1988 05 27	Montréal
2618-8557 ASSURANCES GASTON BETTEZ ET ASSOCIÉS LTÉE	1988 05 19	Montréal
2619-1643 ATELIER DE DÉBOSELAGE MÉTIVIER INC.	1988 05 27	Beauharnois
2619-0785 ATELIER DE RÉPARATION MARCIL INC.	1988 05 25	Longueuil
2553-1203 ATELIER DE VÉLO BOB DESMARAIS INC.	1988 05 19	Trois-Rivières
2619-2583 ATELIER SAUCIER INC.	1988 05 30	Richelieu
2618-9654 ATELIERS DENYCO INC.	1988 05 24	Bedford
2551-9174 LES ATELIERS ST-HONORÉ INC.	1988 05 26	Beauce
2619-1635 ATTRACTIONS, MUZIK ET AFFICHES INC.	1988 05 27	Bedford
2618-8771 AUBERGE AUX CROISSANTS INC.	1988 05 19	Montréal
2553-4090 AUBUT (PAUL) & ASSOCIÉS INC.	1988 05 30	Hull
2619-1924 AUTO DISTINCTION INC.	1988 05 27	Joliette
2553-1831 AUTOMATISATION S.M.C.A. INC.	1988 05 27	Saint-François
2553-1732 AUTOMOBILES NORMÉTAL INC.	1988 05 25	Abitibi
2618-8821 A. PARENTEAU TRANSPORT INC.	1988 05 19	Terrebonne
2618-9274 A.A. EXPERT EXTERMINATION INC.	1988 05 20	Joliette
2618-9522 LES BALLONS DE GABRIEL INC.	1988 05 24	Montréal
2619-1668 LES BATEAUX DE L'ISLE INC.	1988 05 27	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-2286 BEAUDOIN, HURENS ET ASSOCIÉS INC.	1988 05 27	Joliette
2553-4892 BELMICHE INC.	1988 05 26	Rouyn-Noranda
2619-0827 BETAPLEX INC.	1988 05 25	Montréal
2619-0447 BIJOUTERIE BEYLERIAN INC.	1988 05 25	Montréal
2553-0478 BILODEAU ÉLECTRIQUE (ÉQUIPEMENT) LTÉE	1988 05 24	Chicoutimi
2553-2011 BIO-CENTRE JONQUIÈRE INC.	1988 05 25	Chicoutimi
2553-2961 BLACKBURN SERVICE D'INVENTAIRE, INC.	1988 05 20	Chicoutimi
2553-3233 AU BLAINVILLOIS (RESTAURANT-BAR) INC.	1988 05 24	Terrebonne
2553-0908 LA BLEUETIÈRE COUTURE INC.	1988 05 25	Québec
2553-0544 BLEUETIÈRE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE INC.	1988 05 20	Alma
2552-1923 BOIS TRAITÉS G.R. INC.	1988 05 20	Beauce
2553-2136 BOUCHERIE ACCOMMODATION CHEZ PIERRE INC.	1988 05 27	Charlevoix
2618-9290 BOUCHERIE CHARCUTERIE DE TOURS (1988) INC.	1988 05 20	Montréal
2553-2979 BOUTIQUE CARDIF INC.	1988 05 20	Longueuil
2618-9704 LE BOUVILLON DU BOISÉ INC.	1988 05 24	Joliette
2552-1246 LA BRASSERIE PORTNEUVOISE LTÉE	1988 05 26	Québec
2619-1197 BROCHETTERIE VIEUX VILLAGE DE BOUCHERVILLE INC.	1988 05 26	Longueuil
2619-1684 BROSSARD ÉLECTRIQUE INC.	1988 05 27	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-1898 BUFFET INTERNATIONAL K.T. INC.	1988 05 31	Québec
2553-1955 LES BUREAUX DISTINCTION INC.	1988 05 19	Saint-François
2618-9159 B.F. PROMOTION INC.	1988 05 20	Rimouski
2619-2849 B.H. FIBRE DE VERRE INC.	1988 05 30	Richelieu
2618-8441 B.I.E.C. - I.B.T.E. QUÉBEC INC.	1988 05 18	Laval
2619-2609 CABINET DE TRADUCTION AU PLUS-QUE-PARFAIT INC.	1988 05 30	Montréal
2619-1536 CAFÉ PARK EXPRESSE INC.	1988 05 27	Montréal
2619-0470 CARROSSERIE GAÉTAN COUTU INC.	1988 05 25	Montréal
2619-1882 CASSE LA CROÛTE MARICO INC.	1988 05 27	Joliette
2618-8532 CELLULAIRE CAMPI INC.	1988 05 19	Beauharnois
2552-1220 CENTRE DE JARDIN PLESSIS (1988) INC.	1988 05 26	Frontenac
2618-9530 CENTRE DE MÉCANIQUE C.F.G.P. INC.	1988 05 24	Montréal
2551-9547 CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE FOOTBALL DE MONTRÉAL INC.	1988 05 18	Montréal
2619-0934 CENTRE DE RELAXATION SOLANGE INC.	1988 05 25	Joliette
2618-9993 CENTRE DE TECHNIQUES HOMÉOPATHIQUES L.T. INC.	1988 05 24	Montréal
2553-3118 LE CENTRE ÉCONOMIQUE BIO-SOLAIRE INC.	1988 05 26	Saint-François
2619-1346 LE CENTRE ÉQUESTRE LUCKY LUKE INC.	1988 05 26	Labelle
2553-3001 CHRISTIAN RODRIGUE INC.	1988 05 20	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-1377 CHROME NORD-OUEST INC.	1988 05 19	Rouyn-Noranda
2618-9902 CINÉ LAURIER (1988) INC.	1988 05 27	Arthabaska
2618-9472 CINEWATT INC.	1988 05 20	Montréal
2618-8854 CLAUDE ST-JACQUES TRANSPORT INC.	1988 05 19	Terrebonne
2618-9084 CLUB VIDÉO BEJALA INC.	1988 05 20	Montréal
2619-0843 COIFFURE TASHA INC.	1988 06 01	Montréal
2619-0116 COIN DE SOLEIL P.L. INC.	1988 05 25	Joliette
2619-1908 CÔME JOYAL INC.	1988 05 26	Saint-Hyacinthe
2618-9555 LES COMMUNICATIONS ELYGAM LTÉE	1988 05 24	Beauharnois
2618-8649 LES COMMUNICATIONS SERRES INC.	1988 05 19	Montréal
2619-0132 LA COMPAGNIE DE GESTION GILLES ROBERGE INC.	1988 05 25	Joliette
2618-8656 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ROSAIRE ET DANNY ROY INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8615 COMPTOIRS MOULÉS REPENTIGNY INC.	1988 05 19	Joliette
2553-1443 CONCEPTIONS ET RÉALISATIONS OCTAÈDRES INC.	1988 05 19	Charlevoix
2619-1189 CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC.	1988 05 26	Montréal
2618-9506 CONFECTIONS ROUILLARD INC.	1988 05 24	Longueuil
2618-9332 CONSOMMATION CLE INC.	1988 05 20	Montréal
2618-8938 CONSTRUCTION DEXTROM INC.	1988 05 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-8300 CONSTRUCTION ET RÉNOVATION MONGIAT INC.	1988 05 18	Montréal
2619-2419 CONSTRUCTION GASTON SÉNÉCHAL INC.	1988 05 30	Joliette
2619-1460 CONSTRUCTION NADEAU (1988) INC.	1988 05 27	Laval
2619-1627 CONSTRUCTION N. DORÉ INC.	1988 05 27	Joliette
2618-9043 LES CONSTRUCTIONS CLAUDE MASSÉ INC.	1988 05 19	Joliette
2553-0346 CONSTRUCTIONS JULIEN MATTEAU & FILS INC.	1988 05 17	Trois-Rivières
2553-2995 LES CONSTRUCTIONS LAURENT BISSON INC.	1988 05 20	Beauce
2618-8805 LES CONSTRUCTIONS MAISOLUX INC.	1988 05 19	Montréal
2618-9456 CONSTRUCTIONS MICHEL LARRIVÉE INC.	1988 05 20	Beauharnois
2553-1393 LES CONSTRUCTIONS RÉAL & CLAUDE INC.	1988 05 19	Chicoutimi
2618-9118 LES CONSTRUCTIONS VIDA INC. VIDA CONSTRUCTION INC.	1988 05 20	Montréal
2552-1915 CONSULTANTS H. BOULANGER INC.	1988 05 19	Montréal
2553-3316 CONSULTANTS S.I.N.H. INC.	1988 05 31	Chicoutimi
2619-0058 CONSULTATION MARCEL PAINCHAUD INC.	1988 05 25	Québec
2619-0421 CONSULTATION NYKON INC. NYKON CONSULTING INC.	1988 05 25	Montréal
2619-1130 CONSYD INFORMATIQUE INC.	1988 05 26	Saint-Hyacinthe
2618-9639 CORPORATION METASCIENCE ST-MICHEL	1988 05 24	Beauharnois
2553-0353 COURRIER INTER-BEAUCE INC.	1988 05 17	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-8789 COURTIER MULTI-OPTIONS INC.	1988 05 19	Montréal
2553-3266 COUVRE-PLANCHERS AUBRY INC.	1988 05 24	Montréal
2553-4082 CRÉATIONS CHARLESBOURG INC.	1988 05 30	Québec
2553-1807 CRÉATIONS LEMIEUX ET BERWICK INC.	1988 05 25	Beauharnois
2618-8664 CRÉATIONS MIDI-MINUIT INC.	1988 05 19	Montréal
2619-0488 LE CRÉDIT MÉTROPOLITAIN INC.	1988 05 25	Montréal
2552-1527 LE CRESSON ÉPICERIE-SANTÉ INC.	1988 05 24	Québec
2618-9381 CROISSANTS VAUCHEL (1988) INC.	1988 05 20	Laval
2619-0207 CUIRS FINS SANCHO INC. SANCHO FINE LEATHERS INC.	1988 05 25	Montréal
2618-8839 C. ROULEAU TRANSPORT INC.	1988 05 19	Terrebonne
2553-3035 DAIGLE ET ROCHETTE, ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC.	1988 05 20	Saint-Maurice
2619-1809 DALCO CONSTRUCTION INC.	1988 05 27	Longueuil
2618-9217 DAUTH, LAFRAMBOISE & LAMARRE INC.	1988 05 20	Bedford
2619-2914 DÉMÉNAGEMENT J. CASAVANT LTÉE	1988 05 30	Bedford
2553-0916 LES DÉMOLISSEURS NOPA DU QUÉBEC (1988) INC.	1988 05 25	Trois-Rivières
2618-8623 DÉPANNEUR Y. & Y. INC.	1988 05 19	Beauharnois
2553-2839 DERAPS AVIATION INC.	1988 05 27	Mingan
2619-1932 LES DÉVELOPPEMENTS DAVIDSON-LAVOIE INC.	1988 05 27	Longueuil
2619-0868 DISTRIBUTION MATELAS GUARDIAN INC.	1988 05 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-4900 DISTRIBUTION ROBERT MARTINEAU INC.	1988 05 27	Québec
2619-1742 DISTRIBUTION YVES DESMARAIS INC.	1988 05 27	Saint-Hyacinthe
2619-1866 LES DISTRIBUTIONS ANDRÉ BOUCHER INC.	1988 05 26	Longueuil
2553-3282 DISTRIBUTIONS B.S.T.L. INC.	1988 05 27	Frontenac
2618-8318 LES DISTRIBUTIONS HÉLÈNE DUPONT INC.	1988 05 20	Longueuil
2619-0793 LES DISTRIBUTIONS JO-DI INC.	1988 05 25	Longueuil
2553-3381 DISTRIBUTIONS S.N.R. INC.	1988 05 31	Québec
2553-3308 DOLOMIC INC.	1988 05 27	Beauce
2619-0363 DOMAINE DE LOUVOIS INC.	1988 05 25	Montréal
2618-9266 DUFOUR & TURCOTTE AUTOS INC.	1988 05 20	Saint-Hyacinthe
2618-9621 EARNGTEN INC.	1988 05 24	Montréal
2553-2334 ÉBÉNISTERIE F. SIROIS INC.	1988 05 25	Kamouraska
2619-1015 ÉBÉNISTERIE PROSTYLE LTÉE	1988 05 26	Beauharnois
2618-8698 ECONOUTIL INC.	1988 05 19	Longueuil
2619-0876 LES ÉCURIES BRISSETTE & DESCHAMPS INC.	1988 05 26	Montréal
2553-4967 EDITECHNIQUE INC.	1988 05 31	Québec
2618-8466 LES ENTREPÔTS «GROUPE SUPERPLUS» INC.	1988 05 18	Laval
2618-8474 LES ENTREPÔTS «SUPERPLUS» DE LA CAPITALE INC.	1988 05 18	Laval
2618-8490 LES ENTREPÔTS «SUPERPLUS» DE L'ESTRIE INC.	1988 05 18	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0926 LES ENTREPÔTS «SUPERPLUS» DE L'OUTAOUAIS INC.	1988 05 25	Laval
2618-8482 LES ENTREPÔTS «SUPERPLUS» DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN INC.	1988 05 18	Laval
2553-2342 ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ DENIS INC.	1988 05 25	Longueuil
2618-9399 LES ENTREPRISES A & F CHANO, INC.	1988 05 20	Montréal
2619-0033 LES ENTREPRISES AGRICOLES ANDRÉ DUPUY INC.	1988 05 24	Saint-François
2618-9027 LES ENTREPRISES AMERICA CHIC LTÉE	1988 05 20	Montréal
2618-9837 LES ENTREPRISES AUMAIS & PROULX INC.	1988 05 24	Montréal
2553-3225 LES ENTREPRISES BOILARD, NADEAU INC.	1988 05 24	Québec
2553-1773 LES ENTREPRISES CELIN INC.	1988 05 25	Joliette
2552-1576 ENTREPRISES COTOIS INC.	1988 05 30	Québec
2619-1544 LES ENTREPRISES DANIELLE MONTREUIL INC.	1988 05 26	Joliette
2553-1575 LES ENTREPRISES DAPIGA INC.	1988 05 27	Frontenac
2619-1080 LES ENTREPRISES DE GESTION JEAN RICHER INC.	1988 05 26	Terrebonne
2619-1601 LES ENTREPRISES DE SERVICES TDLT INC.	1988 05 27	Montréal
2618-9498 LES ENTREPRISES DIOMEX INC.	1988 05 24	Montréal
2553-3084 LES ENTREPRISES D'EXCAVATION G.F.P. INC.	1988 05 25	Rimouski
2553-1559 LES ENTREPRISES FAUSAMO INC.	1988 05 27	Frontenac
2553-1948 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ROGER BÉLANGER INC.	1988 05 19	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-0403 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES RONIC INC.	1988 05 17	Roberval
2553-0379 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES YVON PRÉVOST INC.	1988 05 17	Roberval
2551-9588 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES YVON SOUCY INC.	1988 05 25	Saint-Maurice
2619-1783 LES ENTREPRISES GILLES MARCOUX INC.	1988 05 27	Terrebonne
2553-1583 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES FERNAND GARIÉPY INC.	1988 05 27	Québec
2553-3290 LES ENTREPRISES JEAN-GUY CÔTÉ INC.	1988 05 27	Saint-François
2619-0199 LES ENTREPRISES KRANECO INC.	1988 05 25	Montréal
2619-2955 ENTREPRISES LENICK INC.	1988 05 30	Longueuil
2619-0967 LES ENTREPRISES LIAZAK INC. <i>LIAZAK ENTERPRISES INC.</i>	1988 05 26	Montréal
2619-1502 ENTREPRISES MAURINO INC.	1988 05 27	Montréal
2619-0512 LES ENTREPRISES PARKANE INC.	1988 05 25	Montréal
2553-1922 LES ENTREPRISES REINE MARQUIS INC.	1988 05 31	Rimouski
2618-9688 LES ENTREPRISES ROLAND PILON INC.	1988 05 24	Beauharnois
2553-0387 LES ENTREPRISES R. S. S. GAGNÉ INC.	1988 05 17	Roberval
2551-9141 LES ENTREPRISES SYLCO INC.	1988 05 26	Québec
2619-2906 LES ENTREPRISES SYLVAIN BEAUDIN INC.	1988 05 30	Laval
2553-3027 ENTREPRISES SYLVICOLES DE LA MAURICIE INC.	1988 05 20	Saint-Maurice
2619-2054 LES ENTREPRISES VARI INC.	1988 05 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-1385 ENTRETIEN DOMICILIAIRE J.B. MURRAY LTÉE	1988 05 19	Rimouski
2553-1567 LES ENTRETIENS TUROY INC.	1988 05 27	Frontenac
2618-9001 ENTREX ÉLECTRIQUE INC. ENTREX ELECTRIC INC.	1988 05 20	Montréal
2553-3076 ÉPICERIE HENRI FOSTER INC.	1988 05 20	Charlevoix
2618-8409 ÉPICERIE LAVEAULT INC.	1988 05 19	Trois-Rivières
2552-1857 ÉPICERIE MARCHÉ ANDRÉ GUY INC.	1988 05 20	Richelieu
2619-1114 EQUINOR INC.	1988 05 26	Terrebonne
2553-2003 LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRES DUBOIS INC.	1988 05 25	Frontenac
2618-9944 ESCO BAIN INC.	1988 05 24	Terrebonne
2619-1916 EXCAVATION ET TRANSPORT D. DESJARDINS INC.	1988 05 27	Terrebonne
2553-1757 EXCAVATIONS DANIEL BONNEAU INC.	1988 05 25	Iberville
2553-0502 EXCAVATIONS GASTON VALLIÈRES INC.	1988 05 20	Beauce
2553-0528 LES EXCAVATIONS GA-ROY-AL INC.	1988 05 20	Montréal
2553-1799 EXPRESS PLESSIS INC.	1988 05 25	Frontenac
2553-0536 FARNHAM AUTO ÉLECTRIQUE INC.	1988 05 20	Bedford
2618-8995 FEDCOR CONSTRUCTION INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9811 FÉLIX BRUNO CONSTRUCTION ET FILS INC.	1988 05 24	Montréal
2553-2813 FERME BONNEVILLE INC.	1988 05 27	Beauce
2553-3175 FERME DECHAN INC.	1988 05 24	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2552-1519 FERME DES PIONNIERS DU CAP INC.	1988 05 24	Montmagny
2619-2203 FERME E. & D. RIENDEAU INC.	1988 05 27	Beauharnois
2553-1849 FERME JEAN-GUY BOLDOC INC.	1988 05 27	Mégantic
2619-1494 FERME JULIO INC.	1988 05 27	Bedford
2553-0411 FERME LA CROISÉE INC.	1988 05 17	Rimouski
2553-3332 LA FERME LES-BRAS INC.	1988 05 27	Mégantic
2618-9225 FERME L. FLIBOTTE INC.	1988 05 20	Bedford
2619-2682 FERME PIER-ANN INC.	1988 05 30	Beauce
2553-3043 FERME PORCINE GIMA INC.	1988 05 20	Joliette
2553-4959 FERME P.A. MICHAUD INC.	1988 05 31	Kamouraska
2553-2516 FERME TINTIN INC.	1988 05 30	Beauce
2553-0551 FERME YVON BLAIS INC.	1988 05 20	Montmagny
2553-3183 LES FINESSES DE CÉLINE INC.	1988 05 24	Mingan
2619-2989 FONDATEURS LALONDE INC.	1988 05 30	Beauharnois
2553-1864 FROMAGERIE DU GOURMET INC.	1988 05 26	Saint-François
2619-1411 GALERIE D'ART DU SEUIL INC.	1988 05 26	Saint-François
2619-1890 GAMMA CONCEPTS, INC.	1988 06 02	Longueuil
2618-9746 GARAGE B.M.C. INC.	1988 05 24	Longueuil
2619-0660 GARAGE DU LAC NOIR INC.	1988 05 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-1591 GARAGE MAR-RIC INC.	1988 05 27	Québec
2619-2658 GARAGE MAURICE DUFRESNE INC.	1988 05 30	Joliette
2552-1592 GARAGE PIER ET GIL INC.	1988 05 25	Saint-Hyacinthe
2553-1005 GARAGE ROGER TESSIER INC.	1988 05 25	Richelieu
2619-2781 GARDERIE NAN INC.	1988 05 27	Montréal
2552-1568 GESTECH LADUBER INC.	1988 05 18	Saint-François
2618-8581 GESTION 10655 INC.	1988 05 19	Beauce
2619-1049 GESTION 932 ROUTE 155 NORD INC.	1988 05 26	Saint-Maurice
2619-0025 GESTION BERNIER, LANDRY INC.	1988 05 24	Rimouski
2618-8540 GESTION CAROLE AUBÉ INC.	1988 05 19	Montréal
2618-8714 GESTION DENIS ROY ACTON VALE INC.	1988 05 19	Saint-Hyacinthe
2618-8953 GESTION DY LAN INC.	1988 05 20	Montréal
2553-1716 GESTION D. LORTIE INC.	1988 06 01	Québec
2618-9423 GESTION D'ASSURANCES G. RUEL INC.	1988 05 20	Montréal
2553-0338 GESTION ELICO INC.	1988 05 17	Saint-François
2553-1971 GESTION F.R.B. INC.	1988 05 25	Saint-François
2551-9604 GESTION GAMAC PN INC.	1988 05 25	Roberval
2619-2807 GESTION G.T.K. INC.	1988 05 27	Montréal
2618-9035 GESTION HENRI QUIRION INC.	1988 05 20	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-1775 GESTION HERJEAN INC.	1988 05 27	Montréal
2619-0389 GESTION H. BINETTE (1988) INC.	1988 05 25	Montréal
2553-2417 GESTION IMMOBILIÈRE LA CITÉ DU SOLEIL INC.	1988 05 30	Montréal
2553-3167 GESTION JACQUES BOUCHER INC.	1988 05 27	Québec
2619-2401 GESTION JEAN-CLAUDE GRAVEL INC.	1988 05 30	Longueuil
2619-0983 GESTION JOCELYNE BONNEVILLE INC.	1988 05 26	Frontenac
2553-1401 GESTION J.S.B. INC.	1988 05 19	Drummond
2553-1708 GESTION J.-N. JACQUES INC.	1988 06 01	Québec
2553-2805 GESTION KHOURY & HADDAD INC.	1988 05 27	Montréal
2618-8706 GESTION LAMOUREUX MORIN INC.	1988 05 19	Longueuil
2618-9845 GESTION LAURIE INC.	1988 05 24	Montréal
2553-4942 GESTION LUCIEN MORISSETTE INC.	1988 05 31	Québec
2619-0959 GESTION MAUREEN BURKE LTÉE	1988 05 26	Montréal
2553-3209 GESTION MICHEL DOYON INC.	1988 05 27	Laval
2553-2730 GESTION MICHEL ET PAUL-ANDRÉ PAPILLON INC.	1988 05 27	Québec
2619-2294 GESTION M. LAMONTAGNE INC.	1988 05 27	Joliette
2553-3191 GESTION PAULE DOYON INC.	1988 05 27	Québec
2618-9126 GESTION POULIN ET JODOIN INC.	1988 05 20	Laval
2553-1724 GESTION P. MOFFET INC.	1988 05 26	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2551-9570 GESTION P. WELSH INC.	1988 05 25	Montréal
2553-3217 GESTION ROBERT DOYON INC.	1988 05 27	Beauce
2553-3324 GESTION SUZLYN INC.	1988 05 27	Iberville
2618-8862 GESTION TARCOU INC.	1988 05 19	Frontenac
2619-1619 GESTION TRAIT D'UNION T.U. INC.	1988 05 27	Montréal
2618-9431 GESTION T.V.J.F. INC.	1988 05 20	Terrebonne
2553-0486 LES GESTIONS EDMO INC.	1988 05 24	Charlevoix
2619-2518 GESTIONS GÉRALD BOUTHILLETTE INC.	1988 05 30	Drummond
2619-2880 GESTIONS IMMOBILIÈRES BRI-NOR INC.	1988 05 30	Longueuil
2619-1817 GESTIONS JOY LTÉE	1988 05 27	Montréal
2619-2252 GESTIONS MARCEL LAFORTUNE INC.	1988 05 27	Joliette
2618-9803 GESTIONS PIERRE-PAUL GENDREAU INC.	1988 05 24	Longueuil
2619-1098 LES GESTIONS SIBCO INC.	1988 05 26	Trois-Rivières
2619-0041 GES-DEFI INC.	1988 06 01	Montréal
2619-0975 GIBOMAR INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1320 GIGNAC, CLÉMENT, MÉNARD ET ASSOCIÉS INC.	1988 05 26	Montréal
2619-0777 GLADSTONE MÉDI-CENTRE INC.	1988 05 25	Montréal
2553-2425 GLOBAL INC.	1988 05 30	Québec
2552-1881 GRANTECH INC.	1988 05 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-1205 LE GROUPE ART CITA INC.	1988 05 26	Montréal
2618-9969 LE GROUPE CONSEIL LAMACO INC.	1988 05 24	Montréal
2618-9605 LE GROUPE HORS-SENTIER INC.	1988 05 24	Longueuil
2619-1262 LE GROUPE IMMOBILIER STE-BARBE INC.	1988 05 27	Beauharnois
2618-9852 LE GROUPE POLY 65 INC.	1988 05 24	Longueuil
2619-1445 LE GROUPE SERFA INC.	1988 05 26	Montréal
2619-0736 LE GROUPE VÉZINA SERVICES FINANCIERS LTÉE	1988 05 25	Laval
2552-1162 G. HARRISSON FLEURISTE INC.	1988 05 24	Rimouski
2618-8722 HABITATIONS DERAÏN INC.	1988 05 19	Iberville
2618-9175 LES HABITATIONS JACQUES CHASSÉ INC.	1988 05 20	Saint-Hyacinthe
2619-2500 LES HALTES CAF-LIQUEURS INC.	1988 05 30	Iberville
2553-1211 HAUTE GAMME DÉCOR INC.	1988 05 19	Beauharnois
2553-0429 HESS BAUFOR CONSULTANTS INC.	1988 05 17	Longueuil
2619-1031 HUGUETTE FAUCHER & ASSOCIÉS INC.	1988 05 26	Longueuil
2552-1261 ILLICO COMMUNICATION INC.	1988 05 26	Québec
2618-9670 IMMEUBLE PRO 2000 INC.	1988 05 24	Terrebonne
2618-8888 IMMEUBLES CARTE BLANCHE INC.	1988 05 19	Montréal
2618-9936 LES IMMEUBLES IMBEAULT INC.	1988 05 24	Chicoutimi
2618-9050 LES IMMEUBLES KASEF INC. KASEF REALTIES INC.	1988 05 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0215 IMMEUBLES LA JEMMERAIS INC.	1988 05 25	Longueuil
2551-9562 IMMEUBLES RIOTEC INC. RIOTEC REAL ESTATE INC.	1988 05 25	Québec
2619-1403 LES IMMEUBLES ST-FERDINAND LTÉE	1988 05 26	Montréal
2618-9373 IMMOBILIER NICOPAULO INC.	1988 05 20	Joliette
2619-0462 IMPRIMERIE AFFILIÉE THOMAS & MOSHIACH INC.	1988 05 25	Montréal
2553-1526 INFO SANTÉ M.L. INC.	1988 05 27	Frontenac
2553-3274 INSTALLATION YVES GAGNON INC.	1988 05 27	Bedford
2618-9183 LES INSTALLATIONS DANIEL GAUTHIER INC.	1988 05 20	Saint-Hyacinthe
2618-9589 LES INSTALLATIONS YVES BABIN INC.	1988 05 20	Longueuil
2619-1569 INSTITUT DE MONTRÉAL POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN PSYCHOTHÉRAPIE DYNAMIQUE À COURT MONTRÉAL INSTITUTE FOR TEACHING AND RESEARCH IN INTENSIVE SHORT TERM DYNAMIC PSYCHOTHERAPY INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2021 INVESTISSEMENTS ALAIN GAGNON INC.	1988 05 27	Beauharnois
2618-8730 INVESTISSEMENTS C.K.C. INC. C.K.C. INVESTMENTS INC.	1988 05 19	Montréal
2619-2815 INVESTISSEMENTS FERRI INC. FERRI INVESTMENTS INC.	1988 05 27	Montréal
2619-0884 INVESTISSEMENTS G.M. TRUDEAU INC.	1988 05 26	Beauharnois
2619-2443 LES INVESTISSEMENTS HENRY INC.	1988 05 30	Longueuil
2618-8755 LES INVESTISSEMENTS PLAROMA INC.	1988 05 18	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-0157 INVESTISSEMENTS P. BOURGIE INC.	1988 05 25	Laval
2618-8367 LES INVESTISSEMENTS REELCO INC.	1988 05 19	Montréal
2553-0841 INVEXEL INC.	1988 05 25	Longueuil
2553-4884 JEAN-MARIE THIBAUT INC.	1988 05 27	Saint-Hyacinthe
2553-2151 LES JOUETS DE BOIS RICHARD ÉMOND INC.	1988 05 27	Montmagny
2553-0874 JURITEL INC.	1988 05 25	Québec
2553-0569 J.C. BEAUDOIN ÉLECTRIQUE INC.	1988 05 20	Saint-François
2619-2765 KIM NG INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2617 KIRENE INTERNATIONAL INC.	1988 05 30	Montréal
2619-0629 LIBRAIRIE L'EXPRESSION INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-0496 LIONEL ANDRÉ TRANSPORT INC.	1988 05 25	Iberville
2553-1963 LOCATION DEVAL INC. DEVAL RENTAL INC.	1988 05 19	Beauharnois
2552-1873 LOCOMATIQUE INC.	1988 05 19	Iberville
2618-9191 LOGISPHERE INC.	1988 05 20	Montréal
2618-9514 LOGIVERT INC.	1988 05 24	Richelieu
2619-0801 LOUIS LAFRANCE INC.	1988 05 25	Terrebonne
2553-0999 LOUIS MONETTE REMORQUAGE INC.	1988 05 25	Saint-François
2619-1650 LUMINAIRE ALDER (1988) INC.	1988 05 27	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-2690 L.P. DUPUIS, AGENCE DE LIBRE ÉCHANGE CANADA - U.S.A. INC. <i>L.P. DUPUIS, CANADA - U.S.A. FREE TRADE AGENCY INC.</i>	1988 05 30	Montréal
2553-1351 MAÇONNERIE M.O. POISSON SHERBROOKE INC.	1988 05 19	Saint-François
2619-0298 MALLOZZI ET FILS CONSTRUCTION INC.	1988 05 24	Laval
2553-2508 MARCHÉ LEBON INC.	1988 05 30	Québec
2619-0587 MARCO COURNOYER INSPECTIONS INC.	1988 06 01	Longueuil
2619-2971 MAROIS JANSON DELORME RYAN INC.	1988 05 30	Montréal
2619-1692 MATÉRIEL DE CARROSSERIE LONGUEUIL INC.	1988 05 27	Longueuil
2553-1013 MATERNITÉ LACOSTE INC.	1988 05 25	Bedford
2618-9787 MCAUSLAN SPEQ INC.	1988 05 24	Montréal
2552-1907 MÉCANIQUE C.R.C. INC.	1988 05 19	Québec
2618-8748 MENUISERIE S. BOUTIN INC.	1988 05 19	Abitibi
2619-2088 MENUISERIES JONATHAN INC.	1988 05 27	Terrebonne
2619-0835 MERCURI AUTO AUDIO INC.	1988 05 25	Montréal
2618-8417 MÉTAUX SUD-OUEST INC.	1988 05 19	Beauharnois
2552-1865 LES MEUBLES B.O.F.F. INC.	1988 05 20	Saint-François
2553-4066 MICRO-FILMOND INC.	1988 05 30	Québec
2619-1973 MICRO-OCTET INC.	1988 05 27	Laval
2619-2302 MIROMAX CONSTRUCTION INC.	1988 05 27	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-9951 LA MODE L.T.D. IMPORTATIONS INC.	1988 05 24	Montréal
2619-0306 MODULATIONS HISTORIQUES DU QUÉBEC INC.	1988 05 25	Montréal
2551-9612 MORIN & DESROCHES INC.	1988 05 25	Québec
2619-1486 MOTOS KOJAC INC.	1988 05 27	Montréal
2618-9662 MUGESCO INC.	1988 05 24	Longueuil
2553-1872 MULTI-MAINTENANCE SAGUENAY INC.	1988 05 26	Chicoutimi
2619-2922 MULTI-RESSOURCES INFORMATIQUE MRI INC.	1988 05 30	Laval
2618-9696 M. CHARBONNEAU & ASSOCIÉS INC.	1988 05 24	Joliette
2619-2591 NETTOYEUR DÉLICATESSE LTÉE	1988 05 30	Joliette
2618-9100 NORAVI FINANCE INC.	1988 05 20	Beauharnois
2552-1238 NOURRI PLUS INC.	1988 05 26	Québec
2619-3078 NUKOOSHAY INC.	1988 05 31	Montréal
2553-3258 N.R.J. GESTION INC.	1988 05 24	Québec
2552-0636 N.T. PLUS INC.	1988 05 06	Terrebonne
2618-9779 OPTION CHIC CHOC INC.	1988 05 24	Longueuil
2619-1767 OPTION VISUELLE CSF INC.	1988 05 27	Montréal
2619-0652 ORIANI INC.	1988 05 25	Montréal
2553-2110 PARFUMERIE EFFLUVE INC.	1988 05 24	Joliette
2551-9620 PÂTISSERIE-BOULANGERIE L'AUBE (1988) INC.	1988 05 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-1387 PAVILLON RICHARD HOFMAN INC.	1988 05 26	Montréal
2619-1437 LES PEINTRES RIPOLIN INC.	1988 05 26	Joliette
2553-3142 PERFECT-TOUR INC.	1988 05 27	Québec
2553-2797 LES PÉTROLES CARL BEAULAC INC.	1988 05 27	Chicoutimi
2553-1880 LES PIÈCES CAM-US INC.	1988 05 30	Chicoutimi
2553-3019 PILOUP AUTO INC.	1988 05 20	Kamouraska
2618-9753 LES PISCINES GASPÉSIENNES INC.	1988 05 24	Bonaventure
2553-0445 PLACEMENTS B.C.S. INC.	1988 05 17	Frontenac
2553-1815 LES PLACEMENTS GILLES GILBERT INC.	1988 05 25	Iberville
2553-3241 PLACEMENTS LAURENTIDE - MAURICIE INC.	1988 05 24	Saint-Maurice
2619-0678 LES PLACEMENTS SYLVAIN BEAULNE INC.	1988 05 25	Terrebonne
2619-1940 LES PLACEMENTS ZOOLOGIQUES INC.	1988 06 01	Joliette
2553-2094 PLANCHER DE BÉTON LAVAL INC.	1988 05 24	Laval
2619-1007 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE M. CHAMPAGNE (1988) INC.	1988 05 26	Joliette
2619-2310 PLOMBERIE RIGAUD (1988) INC.	1988 05 27	Beauharnois
2619-0637 POLYSSA - IMPORTATIONS ET DISTRIBUTIONS INC.	1988 05 25	Montréal
2619-1759 LES PORTES ALAIN BOURASSA INC.	1988 05 27	Joliette
2553-2102 LES PORTES D.I.M. INC.	1988 05 24	Montmagny
2618-9597 PRESCOTT INSTALLATION INC.	1988 05 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2553-0452 PRODUCTION AUREA INC. AUREA PRODUCTION INC.	1988 05 17	Laval
2619-0272 LES PRODUCTIONS CINÉ-GRIP INC.	1988 05 24	Montréal
2553-1740 PRODUITS DE BEAUTÉ PAUL MARTEL (1988) INC.	1988 05 25	Trois-Rivières
2619-1254 PRODUITS PHARMACEUTIQUES PROVINOL INC.	1988 05 26	Montréal
2618-9761 PROJETS GAMACHE & FILS INC.	1988 05 24	Iberville
2619-1585 LES PROPRIÉTÉS RAMSAN INC. RAMSAN PROPERTIES INC.	1988 05 27	Montréal
2619-2070 PRO-CARTE INC.	1988 05 27	Longueuil
2619-2930 PRO-CLEF INC.	1988 05 30	Longueuil
2618-9480 LES PUBLICATIONS L'ÉCHAPPÉE INC.	1988 05 20	Montréal
2553-0866 PUBLICITÉ 03 INC.	1988 05 25	Montmagny
2553-3159 PUBLICITÉ ATLAS INC.	1988 05 27	Québec
2619-1270 QUINCAILLERIE G. SARRAZIN INC.	1988 05 26	Laval
2619-2674 RAYNALD LAPORTE INC.	1988 05 30	Joliette
2553-3068 LES REBOISEURS DE LA PENINSULE INC.	1988 05 20	Bonaventure
2619-0140 LES RÉCEPTIONS PATRICK INC.	1988 05 25	Longueuil
2553-1997 RECHAPAGE PRO-CAN LTÉE	1988 05 25	Québec
2619-1510 RENALD BIGRAS ISOLATION INC.	1988 05 27	Laval
2553-00395 RENOBEC DENIS GOUSSE INC.	1988 05 17	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2619-1056 RÉPARATIONS RAYMOND INC.	1988 05 26	Laval
2618-9886 LES REPRÉSENTATIONS UGO PANNI INC.	1988 05 24	Laval
2618-8458 RÉSEAU TÉLÉMATIQUE VISTEL INC.	1988 05 18	Laval
2619-0355 LA RÉSERVE DU GASTRONOME INC.	1988 05 25	Montréal
2619-2062 RESTAURANT CANTIC INC. CANTIC RESTAURANT INC.	1988 05 30	Iberville
2619-0348 RESTAURANT CHINOIS CHEZ SONG INC.	1988 05 25	Richelieu
2618-8797 RESTAURANT LE JARDIN-BAMBOU INC.	1988 05 19	Montréal
2551-9554 REVÊTEMENT ASTRAL INC.	1988 05 18	Québec
2619-0942 LES REVÊTEMENTS ST-EUSTACHE INC.	1988 05 26	Terrebonne
2618-8847 ROBERT LANGEVIN TRANSPORT INC.	1988 05 19	Terrebonne
2619-0280 ROD. LETENDRE MACHINERIES (1988) INC.	1988 05 24	Saint-Hyacinthe
2619-2047 ROGER LAFRANCE & ASSOCIÉS (1988) INC.	1988 05 30	Longueuil
2618-9563 RONAC REFAIRE INC. RONAC RE-DO-IT INC.	1988 05 20	Laval
2619-0314 R.G. PERFECTION BRIQUETAGE INC.	1988 05 25	Terrebonne
2618-9142 SÉBAST DÉCOR INC.	1988 05 20	Rimouski
2619-0579 SERGE LANDRY ÉLECTRIQUE INC.	1988 05 25	Joliette
2619-2997 LES SERRES NEVEU INC.	1988 05 31	Joliette
2619-2963 SERRURERIE POINTE-CLAIRE INC.	1988 05 30	Montréal
2618-9308 SERVICE DE PAUSE-CAFÉ DELUXE INC.	1988 05 20	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2618-8987 SERVICE INDUSTRIEL DE PRÉCISION IPS INC. INDUSTRIAL PRECISION SERVICE IPS INC.	1988 05 20	Montréal
2553-3134 SERVICES AGROINDUSTRIELS MONDE INC. WORLDWIDE AGROINDUSTRIAL SERVICES INC.	1988 05 27	Montréal
2553-3050 LES SERVICES D'INSTALLATIONS DA-MA INC.	1988 05 20	Drummond
2553-1542 SERVICES FINANCIERS G.M.R. INC.	1988 05 27	Québec
2618-8946 SERVICES FINANCIERS SHERMAN INC. SHERMAN FINANCIAL SERVICES, INC.	1988 05 20	Montréal
2618-8680 LES SERVICES IMMOBILIERS PRÉVOST INC.	1988 05 19	Terrebonne

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

### Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1232-5908 ANDRÉ LECAVALIER LTÉE	1969 06 03	1988 05 13	
1501-9904 AUBAINERIE INC.	1976 02 03	1988 05 24	
1330-9869 B C D MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC.	1973 06 08	1988 05 13	
1132-3136 BARON CAOUTCHOUC LTÉE	1968 07 26	1988 05 25	
1236-5870 BAY RESSOURCES ET SERVICES INC. (Libre de responsabilité personnelle)	1960 01 27	1988 05 19	BAY RESSOURCES ET SERVICES INC. BAY RESOURCES AND SERVICES, INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1134-0510 BERNIER LECOMTE INC.	1956 04 14	1988 05 13	
1232-0453 BON AMI PARKING LTÉE	1968 01 29	1988 05 12	
1479-3525 BOUCHAT ET LABEL INC.	1977 07 08	1988 05 30	
1366-3026 BRASSERIE DU CORDON INC.	1975 07 23	1988 05 24	
1471-9348 CHARLES BOULOS INC.	1976 12 02	1988 05 19	
1333-9502 CLAUDE GAUTHIER INC.	1972 12 04	1988 05 26	
1117-9082 CLIMATISATION MONTRÉAL LTÉE	1960 11 11	1988 05 26	
1176-7779 CONSTRUCTION HÉRIOT INC.	1960 08 01	1988 05 25	
1637-6634 LES CONSTRUCTIONS PARHAREC LTÉE	1979 07 16	1988 05 27	GESTION RÉGIS LAPIERRE INC.
1341-5781 DISTRIBUTION NAUTIQUE & SPORTS D.N.S. INC.	1973 10 10	1988 05 19	DISTRIBUTIONS MIR-ARC INC.
1258-8984 ÉCOLE NOTRE-DAME DE FATIMA INC.	1966 05 02	1988 05 26	
1353-0068 LES ENTREPRISES ARJARO LIMITÉE	1971 10 20	1988 05 25	
1479-5934 LES EXPLORATIONS NORD-OUEST LIMITÉE	1977 07 21	1988 05 26	MINES NORTHGATE (QUÉBEC) INC. NORTHGATE MINES (QUÉBEC) INC.
1276-9014 E.M.S. SERVICE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES INC.	1960 04 12	1988 05 13	
1639-4462 FERME A. PELLERIN INC.	1979 10 16	1988 05 26	
1225-2680 FLEURISTE ANJOU INC.	1972 01 10	1988 05 31	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1127-0303 IMPRIMERIE ET LES ARTICLES DE SPORT TRENMORE LTÉE	1954 02 20	1988 05 25	IMPRIMERIE TRENMORE INC. <i>TRENMORE PRINTING INC.</i>
1309-6482 INVERNESS INVESTMENT COMPANY	1962 07 25	1988 05 19	LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT INVERNESS INC. <i>INVERNESS INVESTMENT COMPANY INC.</i>
1231-4258 LES INVESTISSEMENTS ALLMARK LTÉE	1959 04 21	1988 05 20	
1626-0705 ITALMÉLODIE INC.	1978 05 02	1988 05 30	
1480-2540 JEANS PIERRE INC.	1975 10 08	1988 05 25	1480-2540 QUÉBEC INC.
1142-4702 LABELLE & FRÈRES EXCAVATION INC.	1962 11 22	1988 05 27	
1356-5221 LOCATION VOYAGES ET VACANCES INC.	1974 05 14	1988 05 31	
1165-2997 LORENZO ROSSIGNOL INC.	1954 08 05	1988 05 17	
1253-4574 LES MACHINES DISTRIBUTRICES RICHELIEU INC.	1969 01 21	1988 05 30	LES AUTOMATES RICHELIEU INC.
1354-7690 MANIC CANAK INC.	1974 03 13	1988 05 25	
1461-2576 MARCHÉ STE-CLAIRE INC.	1975 08 06	1988 05 17	
1474-0740 PARE-CHOCS DE GRANBY INC.	1977 02 10	1988 05 25	LES ENTREPRISES BENOIT AUDET INC.
1271-0679 PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE	1968 07 23	1988 05 26	
1121-9102 PLACE VILLE MARIE CORPORATION	1957 09 09	1988 05 19	
1471-2624 LES PLACEMENTS LINIÈRE INC.	1976 11 02	1988 05 25	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1354-3681 POISSON SALÉ GASPÉSIEN LTÉE	1974 03 05	1988 05 13	
1163-1207 RAYMOND FONTAINE INC.	1959 02 27	1988 05 17	GESTION FLORENCE BOUDREAU INC.
1293-1572 RÉAL LALLIER LTÉE	1972 03 09	1988 05 17	
1247-5042 RESSOURCES GREEN COAST LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)	1958 02 04	1988 05 24	RESSOURCES RIDGEPOINT LTÉE RIDGEPOINT RESOURCES LTD.
1215-1445 SALON DE BEAUTÉ ALEXANDRA INC.	1971 06 23	1988 05 25	
1353-2205 SOCIÉTÉ DE GESTION CRESTWOOD INC.	1961 09 27	1988 05 25	
1638-5791 SOUDATEC INC.	1979 08 31	1988 05 25	
1633-0177 STATION SERVICE PIERRE BOUVIER INC.	1979 02 16	1988 05 13	LES PLACEMENTS PIERRE BOUVIER INC.
1317-3711 STATIONNEMENT MÉTROPOLITAIN INC.	1970 01 19	1988 05 12	
1504-5719 VITRERIE LÉON CHARLEBOIS INC.	1976 08 11	1988 05 30	

*L'inspecteur général des institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

### Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2553-4991 LES AMUSEMENTS TECHNO-PIT INC.	GESTIONS VANTURO INC. LES AMUSEMENTS TECHNO-PIT INC.	1988 05 31	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2552-1204 LE BARON HÔTEL-MOTEL (SHER- BROOKE) (1988) INC.	2433-1605 QUÉBEC INC. 2547-2291 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Saint-François
2552-1196 LE BARON HÔTEL-MOTEL (TROI- RIVIÈRES) (1988) INC.	2547-2309 QUÉBEC INC. 2548-9220 QUÉBEC INC.	1988 05 24	Trois-Rivières
2553-2482 LES CUISINES F. SETO (1988) INC.	LES CUISINES F. SETO INC. FREDDY SETO INC.	1988 05 31	Québec
2551-9190 DOLBEC TRANSPORT INC.	2153-2502 QUÉBEC INC. DOLBEC TRANSPORT INC. 2552-1998 QUÉBEC INC.	1988 05 26	Québec
2553-4553 DOMAINE VAL-MARGUERITE INC.	DOMAINE VAL-MARGUERITE INC. LES PLACEMENTS DUMACHI INC.	1988 05 31	Mingan
2553-3621 LES ENTREPRISES CAMP WAGON INC.	2553-0460 QUÉBEC INC. LES ENTREPRISES CAMP-WAGON INC. GESTION BARROY INC.	1988 05 31	Québec
2553-0924 LES IMPRESSIONS J.L. INC.	LES IMPRESSIONS J.L. INC. REPROVIT INC.	1988 05 31	Québec
2553-1906 LES INDUSTRIES LUCRÈNE INC. <i>LUCRÈNE INDUSTRIES INC.</i>	GESTION LUCRÈNE INC. LES INDUSTRIES LUCRÈNE INC.	1988 06 01	Saint-Hyacinthe
2553-4546 LIBRAIRIE NOUVEL ÂGE INC.	LIBRAIRIE NOUVEL ÂGE INC. LIBRAIRIE L'ÉSOTÉRIQUE INC.	1988 05 26	Montréal
2553-2706 PRODUITS L.B. (1987) LTÉE	PRODUITS L.B. (1987) LTÉE MEUNERIE RÉGIONALE INC.	1988 05 25	Longueuil
2553-4983 REMORQUAGE POULIOT ET BEAU- LIEU INC.	SERVICE DE REMORQUAGE POU- LIOT & BEAULIEU INC. REMORQUAGE RACINE INC.	1988 05 31	Québec
2553-2268 SALLE DE QUILLES LES SAULES LTÉE	LIONEL TURBIDE CONSTRUCTION INC. SALLE DE QUILLES LES SAULES LTÉE	1988 05 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2553-4850 TRANSPORT EUCLIDE ASSELIN INC.	2549-2000 QUÉBEC INC. TRANSPORT 09 INC.	1988 05 29	Saint-Maurice

467

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

### Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
1088 05 24INC.			
2546-0825 2546-0825 QUÉBEC INC.	constitution	1988 03 04	1988 05 24
2548-2977 2548-2977 QUÉBEC INC.	constitution	1988 02 09	1988 05 24
2546-1633 GESTION PAPINO LTÉE	fusion	1988 03 01	1988 05 24
2548-4924 PLOMBERIE FRANÇOIS MEMBRIVES ET FRÈRE INC.	constitution	1988 02 11	1988 05 24

### Compagnies (Partie III) — Loi sur les

#### Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2551-2070 L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DU LAC ANAIS INC.	1988 05 27	1, rue Pelletier, Cabano
2551-7657 L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU NORD MALAMUTE D'ALASKA	1988 05 24	27, chemin Principal, Lac des Aigles

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2553-2367 ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES L.P.P.S. DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1988 05 30	4411, boulevard de la Concorde, Laval
2552-1501 ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUZUKI DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN INC.	1988 05 24	261, boulevard Industrielle, Châteauguay
2552-1469 ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LINGUISTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	1988 05 24	Pavillon Lionel-Groulx, 3150, Jean-Brillant, app. 9039, Montréal
2551-7665 L'ASSOCIATION DES FAMILLES DUPLAIN INC.	1988 05 25	1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy
2551-7681 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE VILLE STE-CATHERINE INC.	1988 05 27	1220-A, rue Union, Sainte-Catherine
2553-2243 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE L'HABITATION «PLACE - LUCY»	1988 05 30	5600, boulevard Décarie, bureau 108, Montréal
2553-1476 ASSOCIATION DES RESPONSABLES DU SERVICE DE LA SALUBRITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1988 05 25	5400, boulevard Gouin ouest, hôpital Sacré-Coeur de Montréal, Montréal
2553-1682 ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ISLE-AUX-GRUES	1988 05 26	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
2553-1484 ASSOCIATION ÉQUESTRE DE L'OR BLANC INC.	1988 05 25	Asbestos
2553-1625 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES RÉSIDENTS DE VANDRY	1988 05 27	3875, Fort Roland, app. 6, Lachine
2551-4183 L'ASSOCIATION ROSEMÈRE EN SANTÉ	1988 05 31	100, rue Charbonneau, Rosemère
2553-2383 ATELIER LES MIL VISAGES (1988)	1988 05 30	6968, rue St-Denis, Montréal
2553-4918 ATELIERS DE CRÉATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE LEVÉE D'ENCRE	1988 05 31	6096, rue Hutchison, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2553-0882 A.M.F.Q. (L'ASSOCIATION DES MARÉCHAUX-FERRANTS DU QUÉBEC)	1988 05 25	516, 2 <sup>e</sup> Rang, Isle Verte
2553-1286 BALLE-MOLLE FÉMININE RIVIÈRE-NORD	1988 05 24	689, Thimothée Kimber, Saint-Eustache
2553-2409 BROUHAHA DANSE	1988 05 30	5277, St-Denis, Montréal
2551-6535 CENTRE AUBERGE DES AÎNÉS DE ST-ÉMILE	1988 05 25	Saint-Émile
2552-0230 LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GATINEAU	1988 05 26	Gatineau
2553-1302 CENTRE D'AIDE AUX SANS-EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL	1988 05 24	2561, rue Centre, bureau 102, Montréal
2553-4934 CHAMBRE DE COMMERCE DU NORD DE LA GATINEAU INC.	1988 05 31	Grand-Remous
2545-9173 CLUB AMI, LA SANTÉ MENTALE PAR L'ENTRAIDE ET L'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE INC.	1988 05 30	Montréal
2553-2391 CLUB OPTIMISTE ST-EUSTACHE/ST-ESPRIT INC.	1988 05 30	Saint-Eustache
2551-7673 CLUB SOCIAL KRETE INC. KRETE SOCIAL CLUB INC.	1988 05 26	681, rue Jean Talon ouest, Montréal
2553-1435 CLUB V.T.T. ESTRIE SUD INC.	1988 05 25	96, Main est, Coaticook
2552-1626 COMITÉ CULTUREL DE GALLICHAN	1988 05 25	Gallichan
2553-1468 COMITÉ DE FÊTES DES ITALIENS DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	1988 05 25	2286, Harvard, Montréal
2551-4084 COMITÉ DE LOISIRS DU PERSONNEL DE L'HÔPITAL D'YOUVILLE	1988 05 27	1036, rue Belvédère sud, Sherbrooke
2553-1344 COMITÉ DU PARC-ÉCOLE ASSOMPTION-PIE X INC.	1988 05 24	565, rue Triest, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2553-2375 COMITÉ RÉGIONAL D'ARBITRAGE DE LA RIVE-SUD (C.R.A.R.-S.)	1988 05 30	3805, Lapinière, Brossard
2553-1252 CONFÉRENCE LAURENTIENNE DES RHUMATOLOGUES	1988 05 24	1650, avenue des Cèdres, Montréal
2553-2250 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LES CAPUCINS	1988 05 30	Les Capucins
2553-1369 LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION DE ST-NICÉPHORE	1988 05 25	Saint-Nicéphore
2553-1336 LA CORPORATION QUÉBÉCOISE DU NOUVEL ÂGE	1988 05 24	5262-A, rue Fabre, Montréal
2552-1634 CORPORATION RÉCRÉATIVE DE LA CACHÉE	1988 05 30	75, rue du Collège, Labelle
2553-1245 LA DESCENTE DE LA CHAUDIÈRE INC.	1988 05 24	Sainte-Marie de Beauce
2553-1112 ENSEMBLE DE CORNEMUSE DES CANTONS DE L'EST EASTERN TOWNSHIPS HIGHLAND PIPE BAND	1988 05 26	221, Bel Horizon, Lennoxville
2553-1278 FEMMES DE NORMANDIE	1988 05 24	Saint-Tite
2552-1477 FESTIVAL DU GOÉLAND DES MONTS	1988 05 24	6, 1 <sup>re</sup> Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts
2551-5727 LA FOIRE DU LIVRE DE LANAUDIÈRE	1988 05 31	Joliette
2553-1328 FONDATION DE LA VISITE	1988 05 24	11441, boulevard Lacordaire, Montréal-Nord
2553-4827 FONDATION EXCELLENCE HORIZON INC.	1988 05 30	155, boulevard Ste-Rose est, Laval
2553-1500 FONDATION RÉGIE CLOUTIER INC.	1988 05 26	1803, rue St-Martin, Jonquières
2553-2235 GARDERIE DU DOMAINE SAINT-SULPICE	1988 05 30	1305, Antoine Déat, bureau 2, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2552-1493 GROUPE COMMUNICATION COLLECTIVE HOCHELAGA-MAISONNEUVE	1988 05 24	562, rue Leclaire, Montréal
2553-1427 LIGUE DE SOCCER SENIOR RÉCRÉATIF DE LA RÉGION DE THETFORD MINES	1988 05 24	Thetford Mines
2553-2227 LIGUE DE VOLLEY-BALL DE LA PRAIRIE	1988 05 30	La Prairie
2553-2789 LIGUE LES ANCIENS BONS	1988 05 30	1805, Fontaine, Laval
2552-1485 LES LOISIRS DE NATASHQUAN	1988 05 24	Natashquan
2553-4843 LA MAISON DES JEUNES DE CAUSAPSCAL	1988 05 30	Causapscal
2553-4835 LA MARCHÉ ET COURSE AU COEUR DE L'ÎLE	1988 05 30	720, Batiscan, Laval
2553-1260 MODULATION AMIANTE INC.	1988 05 24	747, avenue Labbé, Thetford Mines
2551-9067 MOISSON MAURICIE	1988 05 25	Trois-Rivières-Ouest
2553-4926 MOUVEMENT MARIE-EVE THAUVETTE POUR L'AIDE AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS PHYSIQUES ET/OU INTELLECTUELS	1988 05 31	374, boulevard Pie XII, Saint-Eustache
2553-2037 MULTIRESSOURCES POUR L'ACTION BÉNÉVOLE DE L'OUTAOUAIS	1988 05 26	Hull
2553-2771 LE PAPOTIN INC.	1988 05 30	Saint-Adolphe de Dudswell
2552-1618 PRODUCTIONS DU SEPT NOVEMBRE INC.	1988 05 25	318, Carré Saint-Louis, Montréal
2553-1492 LES PRODUCTIONS VOLT-FACE INC.	1988 05 26	6754, de la Roche, Montréal
2551-5982 PROMOTION 86-89 DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE SHERBROOKE	1988 05 31	2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2553-1823 REGROUPEMENT POUR L'AUTONOMIE DES AÎNÉS DU NORD DU QUÉBEC	1988 05 30	79, St-Pierre ouest, Val Brilliant
2551-7707 SERVICE MYRIAM-DE-LA-VALLÉE INC.	1988 05 31	405, route 132, Lac-au-Saumon
2553-2128 LES SERVICES PARTAGE SANS PRÉJUGÉ	1988 05 27	4640, rue Lafontaine, Montréal
2553-4033 LA TABLE DE CONCERTATION MULTICULTURELLE DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS	1988 05 30	Hull
2553-4512 LE THÉÂTRE PAUL HÉBERT INC.	1988 05 31	263, chemin du Bout de l'Île, Sainte-Pétronille
2551-7699 TOURNOI DE GOLF AREL-PERRON INC.	1988 05 27	716, rue Vingt-Quatre-Juin, Sherbrooke
2553-2276 UNION BRONG AHAFO	1988 05 30	5057, rue Berri, app. 305, Montréal
2553-1310 VIZIMAGE, CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE INC.	1988 05 24	417, Saint-Pierre, bureau 408, Montréal

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

### Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1843-8846 LES ACCORDAILLES	1981 03 05	1988 05 25	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2430-8785 ASSOCIATION DES LOISIRS POUR HANDICAPÉS DE SAINT-EUSTACHE INC.	1987 03 19	1988 05 26	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES LOISIRS POUR PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DE SAINT-EUSTACHE 2) du siège social: 235, rue St-Eustache, Saint-Eustache 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 11
2547-7175 ASSOCIATION MAÇONNIQUE BÉNÉ- VOLE DE QUÉBEC INC.	1988 03 31	1988 05 26	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES FRANCS- MAÇONS BÉNÉVOLES DE QUÉBEC INC.
2540-2207 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO LAC ST-LOUIS INC.	1987 10 21	1988 05 27	de la dénomination sociale: ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWON-DO MONTRÉAL-CENTRE ET DE LA- NAUDIÈRE INC.
1370-0794 ASSOCIATION SPORTIVE DU CENTRE- SUD INC.	1974 10 18	1988 05 31	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD INC. 2) du siège social: 2022, rue de la Visitation, Montréal 3) de la valeur des biens immobiliers
1850-4241 AUTOBUS DU ROY INC.	1981 09 18	1988 05 25	de la dénomination sociale: TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTONO- MIE INC.
1509-5714 CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS	1977 12 13	1988 05 25	des dispositions
2539-7316 CENTRE «LE SOLEIL LEVANT»	1987 10 06	1988 05 25	1) des objets 2) des dispositions
2324-4015 LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST	1985 09 13	1988 05 26	des objets
2318-5580 COLLECTIF DE COMMUNICATION DE MONTRÉAL, VOX POPULI	1985 06 12	1988 05 31	1) des objets 2) des dispositions
1242-8090 COMITÉ DE LA CANTINE ST-SAUVEUR	1968 01 30	1988 05 26	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1256-6188 CONSEIL QUÉBÉCOIS POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	1963 02 26	1988 05 30	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2414-7092 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF DU BASSIN OUTARDES - 2 -	1986 05 05	1988 05 27	1) de la dénomination sociale: CORPORATION TOURISTIQUE MANIC-OUTARDES (C.T.M.O.) INC. 2) des objets
2534-0811 CORPORATION PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ	1987 04 15	1988 05 25	1) des objets 2) des dispositions
1856-9780 DANSE-CITÉ INC.	1982 04 21	1988 05 26	des objets
1636-1396 GARDERIE POMME CANNELLE	1979 10 01	1988 05 31	du nombre des administrateurs: 8
2321-9371 PARC MARIE-VICTORIN INC.	1985 06 21	1988 05 25	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
1862-1953 REGROUPEMENT DES SANS-EMPLOIS DE VICTORIAVILLE	1982 10 19	1988 05 25	1) des objets 2) des dispositions
2415-2746 TRÈVE POUR ELLE INC.	1986 11 21	1988 05 27	de la dénomination sociale: TRÈVE POUR ELLES INC.

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Compagnies (Divers) — Loi sur les****Changement de dénomination sociale (Article 21)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1354-6924 ASSOCIATION DE LA JEUNESSE RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE DE LAVAL	LOISIBOURG INC.	1974 03 14
1265-5965 THE CANADIAN HERITAGE OF QUÉBEC	L'HÉRITAGE CANADIEN DU QUÉBEC THE CANADIAN HERITAGE OF QUÉBEC	1960 08 30
1276-8925 LE CLUB DE LA TRACTION SUR ROUTES (QUÉBEC) INC. THE MOTOR TRUCK CLUB (QUÉBEC) INC.	CLUB DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT (QUÉBEC) INC. MOTOR TRUCK CLUB (QUÉBEC) INC.	1963 01 25
2157-7879 LE CLUB DE SQUASH DU VIEUX MONTRÉAL (1983) THE OLD MONTRÉAL SQUASH CLUB (1983)	LE CLUB DE SQUASH ST-JEAN INC.	1983 08 08

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

467

**Changement de siège social (Article 87)**

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1626-8203 ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC.	1978 05 29	215, Principale ouest, Cookshire
1644-3830 ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA HAUTE GATINEAU	1980 05 08	Route rurale numéro 2, Maniwaki
2422-9270 CENTRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES DE QUÉBEC (C.E.C.E.Q.)	1986 12 08	840, Ste-Thérèse, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1337-5415 DECOPAP INC.	1972 12 28	639, McCaffrey, Saint-Laurent
1337-3253 FONDREC INC.	1972 11 29	618, Curé Boivin, Boisbriand
2310-6685 FORGAUROC INC.	1984 10 31	2709, Village Beaucanton, Abitibi
2419-7980 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ADNY	1986 09 05	1000, rang 9 est, Saint-Albert
2331-6276 VOITURES ANCIENNES DES LAURENTIDES INC.	1985 12 11	2441, rang St-Jacques, Saint-Jacques

467

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

### Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1278-0615 CORPORATION D'INVESTISSEMENT OAKDALE	1954 05 01	1, Place Ville Marie, bureau 1901, Montréal
1371-3409 COUVRE-PLANCHER PERREAULT INC.	1975 02 14	1230, Ouimet, Saint-Jovite
2328-5331 MAISON L'ALCÔVE INC.	1985 11 19	2290, St-Joseph, Saint-Hyacinthe
1116-7830 MANUFACTURE VACL INC.	1961 06 01	8340, Dyonnet, Montréal
1631-7984 MEUBLES POULIOT INC.	1978 11 28	1400, Sherbrooke, Magog

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1547-9256 MINES FLEMING LTÉE (Libre de Responsabilité Personnelle)	1934 02 28	1170, rue Peel, Montréal
1275-6979 PIK MILLS LTD.	1949 03 18	2, Place Alexis Nihon, Montréal
2322-2763 SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA MAURICIE	1985 08 01	2255, Sylvain, bureau 18, Trois-Rivières
1640-5169 SOLIDARITÉ-PSYCHIATRIE INC.	1979 12 20	1369, Beaubien est, Montréal
1501-2198 TROUPE FOLKLORIQUE LES PIEDS LÉGERS DE LAVAL, INC.	1975 12 03	1631, Boisvert, Laval
1645-7285 VISION D'ESPOIR DE SOBRIÉTÉ	1980 06 27	55, Fafard, Baie Saint-Paul

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

### Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1356-7581 LES ARTISANS INDIENS DU QUÉBEC	1974 04 30	5
2422-9270 CENTRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES DE QUÉBEC (C.E.C.E.Q.)	1986 12 08	9
1633-0466 CLUB DE L'ÂGE D'OR ARGENTENAY	1979 01 19	9
1855-3628 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'AMITIÉ DE ST-PIERRE D'ALMA	1982 03 01	7
1331-2871 CLUB DE L'ÂGE D'OR DU CHRIST-ROI	1973 05 28	9

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1337-9672 COMACT INC.	1938 05 11	5
1842-5306 COMITÉ RÉCRÉATIF DE BAIE DES ROCHERS	1981 12 10	5
2419-5794 CORPORATION DES FÊTES NATIONALES DE REPENTIGNY INC.	1986 09 02	5
1337-3253 FONDREC INC.	1972 11 29	5
1637-8812 GARDERIE LA CACHETTE	1979 11 05	10
1469-5134 LA GARDERIE LE PETIT TRAIN INC.	1976 11 03	7
1862-3405 GARDERIE NARNIA	1982 10 21	9
1139-4046 J.B. D'AOUST INC.	1954 12 21	3
1273-4463 PARK MAINTENANCE CORP.	1956 06 28	3

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

### Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2412-7219 2412-7219 QUÉBEC INC.	1986 02 26	1988 05 24
2435-8194 2435-8194 QUÉBEC INC.	1986 04 17	1988 05 24
2439-4660 2439-4660 QUÉBEC INC.	1986 08 14	1988 05 24
2312-1726 À TIRE D'ELLES	1985 05 24	1988 05 24

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1367-3843 ACCOM LTÉE	1974 03 22	1988 05 25
1235-3579 L'AGENCE DE L'AVENIR GISÈLE INC.	1970 03 23	1988 05 25
1231-1940 ALGOL REALTY LIMITED	1959 03 17	1988 05 25
1644-0257 ARTISTES PRÉSENTS	1980 04 28	1988 05 24
2413-0759 L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU 4066 INC.	1986 02 28	1988 05 24
1260-5580 L'ASSOCIATION PROTECTRICE DES FORÊTS LAURENTIENNES LIMITÉE	1917 06 18	1917 06 18
2422-1947 A.E.I.C.S.F. ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN INFORMATIQUE DU CEGEP DE SAINTE-FOY	1986 11 17	1988 05 24
1352-8302 LES BALADINS (ST PIERRE) INC.	1972 12 11	1988 05 24
1641-6232 BOUTIQUE LYSE-RENÉE INC.	1980 03 07	1988 05 24
2322-4157 CENTRE D'ÉTUDES GRAPHOLOGIQUES ET D'ORIENTATION PERSONNELLE DU QUÉBEC INC.	1985 06 11	1988 05 24
1122-9168 LES CINÉMAS BELVÉDÈRE LTÉE	1969 03 19	1988 05 24
1505-7045 LE CLUB DE CANOT-CAMPING PÉMISCA INC.	1976 11 19	1988 05 24
1316-9107 CLUB DE RAQUETTEURS «LA JEUNESSE SPORTIVE»	1958 11 15	1988 05 24
1283-8868 LE CLUB DES SEPT INC.	1963 10 21	1988 05 24
1280-6998 CLUB PRÉFONTAINE	1957 01 03	1988 05 25
1333-3273 LA COMPAGNIE DE MÉTAL CERVIN LTÉE	1972 09 29	1988 05 25
2151-1993 LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST- MATHIAS INC.	1983 02 11	1988 05 24
1288-8913 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT INTERETAT	1963 12 06	1988 05 25

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1269-7413 LA CORPORATION KENILWORTH	1963 12 18	1988 05 24
1626-0002 DELASI INC.	1978 05 01	1988 05 24
1853-1715 DISTRIBUTEURS MINUTE INC.	1981 12 09	1988 05 24
1850-5057 DUSSAULT AGRI-SERVICES INC.	1981 09 17	1988 05 25
1636-7443 ENTRAIDE GATINEAU INC.	1979 06 04	1988 05 24
1311-2792 LES ENTREPRISES ARTHUR DUPRÉ INC.	1954 01 28	1988 05 24
1505-8571 LES ENTREPRISES CHAMBLY-PARK LTÉE	1976 12 03	1988 05 24
1634-0739 LES ENTREPRISES LAURÉAT GAULIN INC.	1979 02 26	1988 05 24
1276-1557 LES ENTREPRISES MOBETAL INC.	1967 09 28	1988 05 24
1475-3479 LES ENTREPRISES ROBERT C. DUBOIS LIMITÉE	1977 03 17	1988 05 24
1186-4154 ESTEGEC INC.	1962 09 21	1988 05 24
2159-5673 FERME DE L'AMITIÉ INC.	1984 01 30	1988 05 24
2319-5340 LES FOUS DE LA RAMPE INC.	1985 05 10	1988 05 24
1307-2137 GESTION MONTACE INC.	1971 03 12	1988 05 24
1265-1386 HARTS (WILDERTON) LTD.	1964 04 23	1988 05 24
2152-3006 LES IMMEUBLES FORTIN DE LAUNIÈRE INC.	1983 03 04	1988 05 24
2319-5373 INFORMEMPLOI	1985 06 13	1988 05 24
1846-5138 INVESTISSEMENT GRAND-PORTAGE INC.	1981 05 19	1988 05 24
1257-6419 INVESTISSEMENTS ESSEE INC.	1959 03 13	1988 05 24
1117-3556 INVESTISSEMENTS JEHMS INC.	1953 07 21	1988 05 25

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1502-7865 J.P. DUQUETTE & FILS INC.	1976 03 29	1988 05 24
1119-0014 LARIN SIGNALISATION INC.	1964 05 11	1988 05 24
1502-8509 LES SERVICES TECHNIQUES LEDARSEY INC.	1976 04 01	1988 05 25
2329-0174 «LA MACÉDOINE DU MIEUX-VIVRE» DE PRÉVOST	1985 12 04	1988 05 24
2319-5035 MAGAZINE CULTUREL LES FAUVES	1985 05 24	1988 05 24
1273-3507 MAGDALEN SUPPLY COMPANY LTD.	1969 10 30	1988 05 24
2332-3496 MAISON DES JEUNES DE MURDOCHVILLE, INC.	1985 12 19	1988 05 24
1274-3548 MARLAW INVESTMENT CORP.	1958 04 03	1988 05 25
1206-8078 MAURICE LACROIX CONSTRUCTION INC.	1960 07 22	1988 05 25
1861-5229 MESSAGERIES SHERBROOKE (1983) INC.	1982 10 21	1988 05 25
1106-3286 NOËL RHEAULT INC.	1967 07 07	1988 05 25
1195-3486 LES OUTILLAGES P.M. INC.	1970 05 12	1988 05 24
1849-6505 PANNEAUX DE LA VALLÉE INC.	1981 08 19	1988 05 24
1470-2641 PÂTISSERIES ST-GEORGES INC.	1976 09 20	1988 05 24
1504-1916 PLOMBERIE BIGRAS ET FRÈRES INC.	1976 07 08	1988 05 24
1206-3335 LES PRODUITS WELL-NIT INC.	1970 12 16	1988 05 24
2312-7459 PROGRAMME PACTE (PRÉVENTION DES ASSAULTS CONTRE LES ENFANTS)	1984 11 22	1988 05 24
1110-5418 P.E. VALOIS ET FILS INC.	1962 10 05	1988 05 24
2431-9527 RENCONTRE INTERNATIONALE DES AMUSEURS PUBLICS DE SAINT-HYACINTHE	1987 04 13	1988 05 24

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1640-6720 RESTAURANT AU VIEUX NICOLAS INC.	1980 01 04	1988 05 24
1480-0759 RESTAURANT BAGUETTES D'OR INC.	1977 08 31	1988 05 24
1239-9903 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CETRA LTÉE	1952 11 10	1988 05 25
1638-2079 SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DU VIEUX PRESBYTÈRE DE RIVIÈRE-OUELLE	1979 08 14	1988 05 24
1361-6263 SYSTÈMES D'ALARME ATLANTIQUE LTÉE	1975 02 05	1988 05 24
1285-7868 TAYLOR INVESTMENTS LIMITED	1937 03 20	1987 07 08
2312-1486 TEMPS DANSE TROUPE DE BALLET JAZZ	1985 04 10	1988 05 24
1216-4455 LE TIR À L'ARC DE JOLIETTE INC.	1971 08 24	1988 05 25
1286-7594 TRULATOR INC.	1959 01 22	1988 05 25

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

---

### Dissolution — Demandes de

---

#### 2528-5115 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2528-5115 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juin 1988

56565

*Les procureurs de la compagnie,  
HEENAN, BLAIKIE*

#### ASSOCIATION DES JEUNES STOMISÉS DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES JEUNES STOMISÉS DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 10 juin 1988

56621

*La secrétaire-trésorière,  
SYLVIE BOULIANNE*

**AU CANARD BLANC INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AU CANARD BLANC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 26 mai 1988

*Les procureurs de la compagnie,*  
**CLOUTIER, TURGEON, BERNATCHEZ ET**  
**ASSOCIÉS**

56622

**CENTRE COMMERCIAL DU VIEUX ST-JEAN INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE COMMERCIAL DU VIEUX ST-JEAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean, le 29 mai 1988

*Pour la compagnie,*  
**ROGER LEFEBVRE**

56623

**CENTRE DE PHOTOCOPIE DELORE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE DE PHOTOCOPIE DELORE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juin 1988

*Le procureur de la compagnie,*  
**AARON TIGER**

56566

**CENTRE DE RÉCUPÉRATION RÉGIONALE DU HAUT-RICHELIEU RECRÉ INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE DE RÉCUPÉRATION RÉGIONALE DU HAUT-RICHELIEU RECRÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jacques-le-Mineur, le 9 juin 1988

56624

*Le président,*  
**CLAUDE RIVARD**

**CLAUDE BOUCHARD INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLAUDE BOUCHARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Magog, le 25 janvier 1988

56567

*Le président,*  
**CLAUDE BOUCHARD**

**CRÉATION M.E.T. INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CRÉATION M.E.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 mars 1988

56568

*Le président,*  
**EMEDIO IZZI**

**DOMAINE DE PÊCHE SABINIÈRE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DOMAINE DE PÊCHE SABINIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charny, le 13 juin 1988

56625

*Le président,*  
**GAÉTAN PERRON**

**ÉDITIONS DE LA LICORNE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉDITIONS DE LA LICORNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56569

*Pour la compagnie,*  
ROLAND BAZINET

**FONDATION RODOLPHE-DUGUAY**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FONDATION RODOLPHE-DUGUAY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Nicolet-Sud, le 8 juin 1988

56626

*Le président,*  
DENIS FRÉCHETTE

**ENTRETIEN DE PISCINES BEL-AIR INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTRETIEN DE PISCINES BEL-AIR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloeil, le 18 mai 1988

56570

*Le procureur de la compagnie,*  
PIERRE CHARLES DUBOIS, notaire

**FORMULES ET SYSTÈMES S.H. LTÉE  
S.H. FORMS & SYSTEMS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FORMULES ET SYSTÈMES S.H. LTÉE—S.H. FORMS & SYSTEMS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 juin 1988

56627

*Les procureurs de la compagnie,*  
SHRIAR, POLAK & COOPERSTONE, avocats

**ÉQUIPEMENT GARANTI DE BUANDERIE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉQUIPEMENT GARANTI DE BUANDERIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56571

*Les procureurs de la compagnie,*  
KRAVITZ & KRAVITZ, avocats

**GARAGE DBL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARAGE DBL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 24 mai 1988

56573

*Pour la compagnie,*  
JEAN-PIERRE CLÉMENT

**ÉTUDE ET CONCEPTION EN SCIENCES  
APPLIQUÉES**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉTUDE ET CONCEPTION EN SCIENCES APPLIQUÉES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 9 juin 1988

56572

*Le président,*  
GUY VALLÉE

**GARAGE LARAMÉE ET FILS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARAGE LARAMÉE ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 mai 1988

56574

*Le secrétaire,*  
ANDRÉ LARAMÉE

**GESTION D. FILLION INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION D. FILLION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lyster, le 6 juin 1988

56575

*Le président,*  
DENIS FILLION

**INSTITUT DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE DE MONTRÉAL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INSTITUT DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE DE MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 juin 1988

56628

*La secrétaire,*  
MONIQUE LANTHIER

**GROUPE D'ÉTUDES GEN-HISTO INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPE D'ÉTUDES GEN-HISTO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56576

*Pour la compagnie,*  
ROLAND BAZINET

**INVESTISSEMENTS ROBERVAL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INVESTISSEMENTS ROBERVAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1988

56579

*Les procureurs de la compagnie,*  
MARTINEAU, WALKER

**H. STAR & SONS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «H. STAR & SONS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 mai 1988

56577

*Le procureur de la compagnie,*  
LOUIS SCHIFF, avocat

**JAYNESS GANTS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JAYNESS GANTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juin 1988

56580

*Le procureur de la compagnie,*  
AARON TIGER

**IMPRIMERIE JARVIS LTÉE  
JARVIS PRINTING & BLUEPRINTING LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMPRIMERIE JARVIS LTÉE—JARVIS PRINTING & BLUEPRINTING LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 juin 1988

56578

*Les procureurs de la compagnie,*  
SHRIAR, POLAK & COOPERSTONE, avocats

**KOPY - TECH INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «KOPY - TECH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juin 1988

56581

*Le procureur de la compagnie,*  
AARON TIGER

**LAURENTIDE ELECTRO AUTO INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAURENTIDE ELECTRO AUTO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lafontaine, le 29 avril 1988

56629

*Le secrétaire,*  
GILLES FORGET

**LES AUTOBUS BESSETTE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES AUTOBUS BESSETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cowansville, le 6 juin 1988

56584

*Le procureur de la compagnie,*  
LISE GENDREAU, *notaire*

**LAUZON & LAPOINTE CONSTRUCTION INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAUZON & LAPOINTE CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 6 juin 1988

56582

*Les procureurs de la compagnie,*  
LALANDE, PROVENCHER & ASSOCIÉS

**LES ENTREPRISES DE DÉMOLITION LANORAIE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES DE DÉMOLITION LANORAIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 mai 1988

56585

*Pour la compagnie,*  
JEANNINE HALL

**LEBLOND, VALLÉE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LEBLOND, VALLÉE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Laurent, le 2 juin 1988

56583

*Le président,*  
ANDRÉ VALLÉE

**LES ENTREPRISES JULIE CARDINAL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES JULIE CARDINAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56586

*Pour la compagnie,*  
ROLAND BAZINET

**LES ATÉLIERS DE RÉNOVATION DE HULL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ATÉLIERS DE RÉNOVATION DE HULL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gatineau, le 7 juin 1988

56630

*Le président,*  
M. SORIA

**LES IMMEUBLES D.F.M.V. INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES D.F.M.V. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 9 juin 1988

56631

*Le président,*  
SERGE VIAU

**LIBRAIRIE DES ÉDITIONS BERGERON INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LIBRAIRIE DES ÉDITIONS BERGERON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56587

*Pour la compagnie,*  
ROLAND BAZINET

**NETTOYEUR DYNAMIQUE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NETTOYEUR DYNAMIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Magog, le 27 mai 1988

56589

*Le procureur de la compagnie,*  
CARMIN POMERLEAU, notaire

**MANUFACTURE IZZI INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MANUFACTURE IZZI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 mars 1988

56588

*Le président,*  
GIOVANNA IZZI

**PAUL BEAUDOIN INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PAUL BEAUDOIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 3 juin 1988

56590

*Le président,*  
PAUL BEAUDOIN

**MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE CORONET LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE CORONET LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 janvier 1988

56632

*Les procureurs de la compagnie,*  
GROSS, PINSKY

**POLYVER INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «POLYVER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 avril 1988

56591

*Le secrétaire,*  
EDWARD A. TORY

**NATURE CHEZ-SOI INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NATURE CHEZ-SOI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-Rouge, le 15 mai 1988

56633

*Le président,*  
RAYMOND CARRIER

**POUL PAKET INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «POUL PAKET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Roch-de-l'Achigan, le 8 juin 1988

56634

*Le président,*  
CHRISTIAN CHOQUETTE

**PROFESSIONAL SECRETARIES  
INTERNATIONAL**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROFESSIONAL SECRETARIES INTERNATIONAL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 juin 1988

56592

*La secrétaire,*  
IRÈNE SIDERIS

**TRANSMARIS HOLDING AND INVESTMENT  
CORPORATION**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSMARIS HOLDING AND INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56596

*Le président,*  
DIETER H. STINNES

**RESTAURANT ALCIDE LAMOTHE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT ALCIDE LAMOTHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Valleyfield, le 1<sup>er</sup> juin 1988

56593

*Le procureur de la compagnie,*  
FRANÇOIS VACHON

**VITROGIS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VITROGIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 4 juin 1988

56597

*Le secrétaire-trésorier,*  
RÉGIS VIGNEAU

**ROBERT GAGNON & FILS LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ROBERT GAGNON & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 31 mai 1988

56594

*Le procureur de la compagnie,*  
RENÉ MICHEL OUELLET

**WILLIE BOUTIN INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «WILLIE BOUTIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 17 mars 1988

56598

*Le président,*  
WILLIE BOUTIN

**SABLAGES LEROUX INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SABLAGES LEROUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Valleyfield, le 6 juin 1988

56595

*Le procureur de la compagnie,*  
CLAUDE HOULE, notaire

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2280-0312 RESSOURCES ÉTANG D'OR LTÉE	1988 05 10	De l'agent principal et son adresse à: Cathy Applegath-Pike, 64, rue St-Jean, Val-d'Or de la principale place d'affaires à: 188, avenue Perreault, Val-d'Or

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

467

## Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

### Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TROISACCORD	1987 09 28	1988 06 07	45, boul. Hôtel-de-Ville, Val-d'Or, QC

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire d'Abitibi,  
G. EBACHER*

468

**Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PULSIONS	1988 05 24
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV FORMULE 1 <i>HE SHOOTS, HE SCORES IV FORMULA 1 PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MRL <i>MRL AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 06 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILLA SAINTE-FOY	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FO. I.S. IMMOB 1515	1988 05 26

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

468

**Changement dans la nature de leurs affaires**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé la nature de leurs affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de leurs affaires	Date d'enregistrement
PLACE EXÉCUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP</i>	The purposes and objects of the limited partnership are hereby amended to include the additional capitalization financing and share subscription in Glenhurst Developments Inc., A U.S. Corporation which is the owner and developer of a parcel of land situated in the northwest quarter of section 29 township 45 south, range 43 east the city of Boynton Beach, Palm Beach country, Florida. The limited partnership will invest into the Glenhurst Developments Inc. for the purpose of financing and developing the said immoveable property and the limited partnership will be restricted from engaging in any other unrelated activities.	1988 05 20

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de leurs affaires	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	Exploiter commercialement une entreprise de reproduction et d'engraissement de porcs et, à ces fins ou pour fins de location à acquérir ou louer des établissements et de l'Équipement agricoles. La société pourra également souscrire des actions dans une société qui poursuit des activités identiques, similaires ou connexes aux siennes.	1988 05 24
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GLENEAGLES	Fournir une aide financière à toute personne, compagnie ou société, notamment par le biais d'un prêt ou d'un cautionnement garanti ou non par hypothèque sur le « Gleneagles apartments » ou tous autres biens meubles ou immeubles et renoncer au bénéfice de division, de discussion et de subrogation.	1988 05 31
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ULTIMA	Acquérir, administrer, exploiter et éventuellement de vendre deux immeubles résidentiels à logements multiples situés respectivement au 1200-1250 des Tilleuls et 1869-1879 de Chambly à Saint-Bruno-de-Montarville. À ces fins, la société peut exercer toute activité connexe, accessoire ou reliée au but mentionné ci-dessus et elle a tous les pouvoirs nécessaires afin de lui permettre de réaliser ses objectifs.	

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,*  
CLAUDE LEBEAU

468

### Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de son établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
PLACE EXECUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	1801, av. McGill College, local 550, Montréal, QC, H3A 2N4	1988 05 20

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/ FORMULE I HE SHOOT, HE SCORES IV/ FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	450, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1	1988 06 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHAMBORD JEANNE- MANCÉ	606, Cathcart, bureau 710, Montréal, QC, H3B 1K9	1988 05 20
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	150, rue Berlioz, bureau 343, Verdun, QC, H3E 1K3	1988 05 20
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ULTIMA	4830, montée Saint-Hubert, Saint-Hubert, QC, J3Y 1V1	1988 05 25

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

468

### Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
PLACE EXECUTIVE II, SOCIÉTÉ EN COMMAN- DITE EXECUTIVE PLAZA II LIMITED PARTNERSHIP	1983 04 19	1500, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, QC, H3G 1N1	1988 05 20
PLACE EXECUTIVE III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXECUTIVE PLAZA III LIMITED PARTNERSHIP	1984 03 01	1500, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, QC, H3G 1N1	1988 05 20
LA SOCIÉTÉ EN COM- MANDITE D'EXPLORA- TION MINIÈRE E.M.Q. (1987) E.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION AND COMPA- NY, LIMITED PARTNERSHIP	1988 06 11	800, boul. Dor- chester Ouest, bureau 1100, Montréal, QC	1988 05 24

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MF 1987	1984 04 13	1, place Ville-Marie, local 2727, Montréal, QC, H3B 4G4	1988 05 31
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MORONO 1987	1987 08 26	2020, rue University, local 1327, Montréal, QC, H3A 2A5	1988 05 18
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE PIONNIER 1987	1987 10 09	2020, rue University, local 1327, Montréal, QC, H3A 2A5	1988 05 26
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY GOLDEN DAY EXPLO- RATIONS AND COM- PANY, LIMITED PART- NERSHIP	1986 12 15	1010, rue Sherbrooke Ouest bureau 1100, Montréal, QC, H3A 2R7	1988 05 31
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAUFORT 1987	1987 01 26	1, place Ville-Marie, local 2727, Montréal, QC, H3B 4G4	1988 05 27
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE G.V. 1987 PARTNERSHIP	1987 10 21	1, carré Westmount, Montréal, QC, H3Z 2P9	1988 05 10
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE STRAT- MIN 1987 PARTNERSHIP	1987 12 08	630, boul. Dorchester Ouest, bureau 3200, Montréal, QC	1988 05 10

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

**Dissolution**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLOITATION MINIÈRE VENT D'OR 1987	1987 06 22	98, rue Guay, Val-d'Or, QC, J9P 4Z7	1988 06 02

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire d'Abitibi,  
G. EBACHER*

468

**Dissolution**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
605-15-000643-886 SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GROUPE D'OR HARRICANA	1987 05 07	1125, ch. Sullivan, Val-d'Or, QC, J9P 1L4	1988 06 01

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire d'Abitibi,  
G. EBACHER*

457

**Dissolution**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MORONO 1987	1986 11 18	Rouyn-Noranda	1988 06 03
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1986	1986 11 18	Rouyn-Noranda	1988 06 03

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1987	1986 11 18	Rouyn-Noranda	1988 06 <sup>03</sup>

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Rouyn-Noranda*  
GUYLEINE CHAMPAGNE

468

### Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
PLACE DES FLEURS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 05 18	10, Saint-Jacques Ouest, local 101, Montréal, QC, H2Y 1L3
PLACE STIRLING ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE STIRLING REG'D A LIMITED PARTNERSHIP	1988 05 19	1326, Serre Street, Lasalle, QC, H8N 1M9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL GGL FILM PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 05 19	1210, Sherbrooke Street West, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL II GGL FILM II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 05 27	1210 Sherbrooke Street West, 5 <sup>e</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL III GGL FILM III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 05 27	1210 Sherbrooke Street West, 5 <sup>e</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILM GGL IV GGL FILM IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 05 27	1210 Sherbrooke Street West, 5 <sup>e</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL GGL TELEVISION PARTNER- SHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 05 19	1210 Sherbrooke Street West, 5 <sup>e</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL II <i>GGL TELEVISION II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL III <i>GGL TELEVISION III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE TÉLÉVISION GGL IV <i>GGL TELEVISION IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE NOR-OZ 1988	1988 05 12	800, boul. René- Levesque Ouest, local 1530, Montréal, QC, H3B 1X9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA CITÉ DU SOLEIL ENR.	1988 06 02	3510, rue Saint-Laurent, local 208, Montréal, QC, H2X 2V2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROLEX 1988 <i>PETROLEX 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1988 05 19	5, place Ville-Marie, bureau 1203 Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL <i>GGL TELE-CINEMA PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 19	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL II <i>GGL TELE-CINEMA II PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL III <i>GGL TELE-CINEMA III PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉ-CINÉMA GGL IV <i>GGL TELE-CINEMA IV PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED</i>	1988 05 27	1210, Sherbrooke Street West, 5 <sup>th</sup> Floor, Montréal, QC, H3A 1H6

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
GESTION FOMER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 06 07	2215, rue Impasse-Fleury, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 9Z6
		<i>Le protonotaire de la Cour supérieure, district judiciaire de Saint-Hyacinthe, D. PERRON</i>

468

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de société en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOUVERIES I	1988 06 09	317, du Ruisseau, Lac-Etchemin, QC, G0R 1S0
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOMAINE	1988 06 09	317, du Ruisseau, Lac-Etchemin, QC, G0R 1S0
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ETCHEMIN	1988 06 09	317, du Ruisseau Lac-Etchemin, QC, G0R 1S0
		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Beauce, PIERRETTE VACHON</i>

468

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL	1988 05 26	1506, chemin du Lac, Roxton Pond, QC, J9E 1Z0
468		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Bedford, LUC MARTIN</i>

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	1988 05 20	488, route 133, Saint-Pierre-de-Véronne Pike River, QC J0J 1P0
468		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Bedford, DIANE G. MESSIER</i>

**Remplacement d'un commandité**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
PLACE EXECUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	160844 CANADA INC.	104963 CANADA INC.	1988 05 20
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGROBIS	PRODUCTIONS AGROBIS INC.	LES FILMS DE L'OISEAU-TONNERRE INC.	1988 05 24

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/FORMULE I HE SHOOT, HE SCORES IV/FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	GESTION FORMULE NATIONAL INC.	MARC R. LABROSSE	1988 06 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	LES PRODUCTIONS PEDIE-PEDIA INC.	LES FILMS DE L'OISEAU TONNERRE INC.	1988 05 20

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

468

## Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

### Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE IV/FORMULE I HE SHOOT, HE SCORES IV/FORMULA I PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	450 est, rue St-Paul, Montréal, QC, H2Y 3V1	1988 06 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHAMBORD JEANNE-MANCE	606, Cathcart, bureau 710 Montréal, QC, H3B 1K9	1988 05 20
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES FERMES WIN SIR WIN SIR FARMS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	3987, rue Ste-Angelique, St-Lazare (Vaudreuil), JOP 1V0	1988 05 19
PLACE EXÉCUTIVE I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXECUTIVE PLAZA I LIMITED PARTNERSHIP	1801, McGill College Avenue, bureau 550, Montréal, QC, H3A 2N4	1988 05 20

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

468

## Loi électorale

### Directrices et directeurs du Scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.2), je donne avis que j'ai nommé les personnes suivantes pour remplir la fonction de directeur(trice) du scrutin pour une durée de cinq ans, à compter du 8 juin 1988:

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Domicile
Bertrand	Dugré-Rivard, Nicole	Administratrice	242, rue Joseph-Lassonde, Boucherville
Champlain	Breault, Alban	—	2844, rue des Groseillers, Trois-Rivières
Charlesbourg	Fortier, Reynald	Expert maritime	1175, rue Chamonic, appartement 138, Charlesbourg
Jeanne-Mance	Cantin-Roy, Anita	—	5695, rue Fradette, Saint-Léonard
Notre-Dame-de-Grâce	Langan, Claudine	Gérante	4044, avenue Grey, Montréal
Robert-Baldwin	Paquette, Nicole	Administratrice	128, rue Fairview, Dollard-des-Ormeaux
Rousseau	Noël, Serge	Coordonnateur	867, rue Saint-François-Xavier Terrebonne
Saguenay	Asselin, Jacqueline	Infirmière- auxiliaire	2456, boulevard Manicouagan, Baie-Comeau
Sainte-Anne	Lapointe, Daniel	Directeur général	1078, avenue Moffat, Verdun
Sauvé	Moalli, Mario	—	5616, rue des Muguets, Montréal-Nord

*Le directeur général des élections et  
président de la Commission  
de la représentation électorale,  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

## Ministères — Avis concernant les

### Énergie et Ressources

#### Arrêtés ministériels

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire

ATTENDU QUE conformément à l'article 1 de la Loi sur les cadastres (L.R.Q., c. C-1); il a été préparé, sous notre direction, des plans de parties de territoire comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du Service du cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil du Bas-Canada, le dépôt d'une copie de ces plans dans les divisions d'enregistrement concernées et de fixer, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), ainsi qu'aux articles 2166 et 2176c inclusivement du Code civil du Bas-Canada, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la septième journée suivant la date de la publication du présent arrêté dans la *Gazette officielle du Québec*, le jour auquel les dispositions de l'article 2168, deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant

l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 10 juin 1988

*Le ministre de l'Énergie  
et des Ressources,*  
JOHN CIACCIA  
Cad. 88-05

470

#### Cédule A

Cadastre du canton d'Arnaud, comprenant le bloc 56, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

316469

Cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies, comprenant le bloc 7, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

620717

Cadastre de la paroisse de Sainte-Anne, comprenant le bloc 47, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

618211

Cadastre du bassin de la Rivière-Shipshaw, comprenant les blocs 27 à 29, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, à Chicoutimi.

315962

Cadastre du canton de Guérin, comprenant le lot 58, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

315961

Cadastre du canton de Gendreau, comprenant le lot 173 du bloc B, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

316602

Cadastre du canton de Letondal, comprenant les blocs 1 et 2, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de La Tuque, à La Tuque.

316825

Cadastre du canton de Des Herbiers, comprenant les lots 55 à 64 du village de Baie-Johan-Beetz, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Sept-Îles.

316647

Cadastre du canton de Joly, comprenant les lots 35 et 36 du rang Q, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Labelle, à Mont-Laurier.

315241

Cadastre de Grosse-Île, comprenant les blocs 12 à 28, dont copie des plans a été déposée au bureau d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, à Havre-Aubert.

317547

317548

Cadastre du bassin de la Rivière-Moisie, comprenant les blocs 32 à 34, dont copie des plans a été déposée au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

316470

316471

316472

Cadastre du canton de Basserode, comprenant les lots 1 à 5 du rang A, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Rouyn-Noranda, à Rouyn.

316068

Cadastre du canton de Le Neuf, comprenant le bloc 20, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

310688

---

## Cadastres

---

### Division d'enregistrement de Yamaska

Avis est, par la présente, donné que la division d'enregistrement de Yamaska sera intégrée à la division d'enregistrement de Nicolet, selon les dispositions de la Loi modifiant le Code civil, la Loi sur les bureaux d'enregistrement et la Loi sur la division territoriale (1986, c. 62), décret no 705-88 en date du 11 mai 1988.

#### EN CONSÉQUENCE:

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1988, les cadastres des paroisses de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Fèvre, de Saint-Bonaventure moins les lots 103, 104, de Saint-David, de Sainte-Monique comprenant les lots 511 à 560, 567 à 570, de Saint-François-du-Lac, de Saint-Guillaume-d'Upton moins les lots 352 à 372, les lots 383 à 402,

les lots 329 à 337, de Saint-Michel, de Saint-Pie-de-Guire, de Saint-Thomas-de-Pierreville, de Saint-Zéphirin-de-Courval, du village de Saint-Michel et du canton de Wendover comprenant les lots 51 à 89, 171 à 180 et 253 à 260 formant la division d'enregistrement de Yamaska sont intégrés à la division d'enregistrement de Nicolet.

Sainte-Foy, le 9 juin 1988

*Pour le ministre de  
L'Énergie et des Ressources,*  
BENOÎT GRIMARD

470

### Division d'enregistrement de Nicolet no 1

Avis est, par la présente, donné que la division d'enregistrement de Nicolet no 1 sera intégrée à la division d'enregistrement de Nicolet, selon les dispositions de la Loi modifiant le Code civil, la Loi sur les bureaux d'enregistrement et la Loi sur la division territoriale (1986, c. 62), décret no 705-88 en date du 11 mai 1988.

#### EN CONSÉQUENCE:

À compter du 24 juin 1988, les cadastres du canton de Blandford moins les lots 24 à 29 des rangs 1, 2 et A, les lots 26 à 29C du rang 3, les lots 26 à 29b du rang 4, les lots 23 à 29 du rang 5, les lots CA à FE, 1A à 7B, 8 à 11, 16 du rang 10, les lots A, B, A1, A2, B2, une partie des lots C' D, G, H, et les rangs 11 et 12, des paroisses de Notre-Dame-de-la-Nativité-de-Bécancour, de Saint-Célestin comprenant les lots 1 à 3, de Sainte-Angèle-de-Laval, de Saint-Édouard-de-Gentilly, de Sainte-Gertrude moins les lots 612 à 617, de Sainte-Marie-de-Blandford, de Saint-Grégoire comprenant les lots 1 à 26, les lots 28 à 35, une partie du lot 365 et de Saint-Pierre-les-Becquets formant la division d'enregistrement de Nicolet no 1 sont intégrés à la division d'enregistrement de Nicolet.

Sainte-Foy, le 9 juin 1988

*Pour le ministre de  
L'Énergie et des Ressources,*  
BENOÎT GRIMARD

470

---

## Transports

---

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministé-

rielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction. »

Circonscription électorale de Laviolette

Dans la municipalité de Haute-Mauricie SD:

Région 04, district 22

Section de la route 155 (ancienne route 19) vis-à-vis le lot P-1 du 1<sup>er</sup> Rang, canton de Carignan, sur une longueur approximative de 34 mètres.

Circonscription électorale de Portneuf

Dans la municipalité de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge:

Région 3-1, district 29

Section du rang Saint-Jacques, vis-à-vis le lot 335, sur une longueur approximative de 145 mètres.

Québec, le 2 juin 1988

472

• *Le ministre des Transports,*  
MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction. »

Circonscription électorale de Frontenac

Dans la municipalité de Black Lake, ville:

Région 3-2, district 27

Section du chemin rang V (vieux chemin de Vimy) vis-à-vis le lot P-211-1, sur une longueur approximative de 115 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon

Dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement, paroisse:

Région 6-2, district 69

Section du chemin Pont-Flottant, vis-à-vis les lots 249 et 252 sur une longueur approximative de 105 mètres.

Québec, le 2 juin 1988

472

*Le ministre des Transports,*  
MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain.

Circonscription électorale de Matapédia

Dans la municipalité de Sainte-Florence SD:

Région 01, district 07

Section de la route Beaulieu (ancienne 6) vis-à-vis les lots 11, 12 et 13, sur une longueur approximative de 576 mètres.

Québec, le 2 juin 1988

472

*Le ministre des Transports,*  
MARC-YVAN CÔTÉ

## Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

### École nationale de théâtre du Canada

Avis est, par les présentes, donné que l'École nationale de théâtre du Canada s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session ou de toute autre session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet d'exempter les immeubles appartenant, utilisés ou occupés par l'École nationale de théâtre du Canada, de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10 a de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1). Ledit projet de loi porte sur les objets suivants:

1. Exempter du paiement de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10 a de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 30 juin 1987, l'immeuble situé au numéro d'immeuble 5030, rue Saint-Denis, ville de Montréal, utilisé et occupé par l'École nationale de théâtre du Canada.

2. Exempter du paiement de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10 a de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, pour la période 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 30 juin 1987, l'immeuble situé au numéro d'immeuble 360, avenue Laurier Est, ville de Montréal, appartenant à l'École nationale de théâtre du Canada.

3. Exempter du paiement de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10 a de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1982, l'immeuble situé à l'angle de l'avenue Laurier et de la rue Saint-Denis, ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro trois cent cinquante-huit (358) sur le plan et au livre de renvoi

officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, appartenant à l'École nationale de théâtre du Canada.

4. Exempter du paiement de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10 a de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 14 décembre 1984, l'immeuble situé à l'angle de l'avenue Laurier et de l'avenue Henri-Julien, ville de Montréal, et composé de la redivision cent trente-trois du lot originaire cent soixante-quatorze (174-133) et de la resubdivision un de la subdivision cent cinquante-quatre du lot originaire dix (10-154-1), sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, ayant appartenu à l'École nationale de théâtre du Canada.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, Québec, QC, G1A 1A3.

Montréal, le 10 juin 1988

*Les procureurs de l'École nationale  
de théâtre du Canada,*  
BYERS CASGRAIN

56641

## Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

**Médicaments dont le coût est assumé par la Régie  
de l'assurance-maladie du Québec (mise à jour, 33<sup>e</sup>  
édition)**

*Avis de mise à jour et de publication*

Le ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux donne avis, par les présentes, conformément à l'article 4 de la Loi sur l'assurance-maladie, que la liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en vertu de l'article 3 de la Loi précitée a été mise à jour (33<sup>e</sup> édition), que cette mise à jour a été publiée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle entre en vigueur le jour de la publication à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

*Le ministre délégué à la Famille, à la Santé  
et aux Services sociaux,*  
ROBERT DUTIL

56651.2

## Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

### Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1845-8687 LES AMIS DE LA GRANDE ANSE À MONTRÉAL (L.A.G.A.M.)	1988 05 27	Aucune
1860-4710 CAFÉ LAURIER LAURENTIDES LTÉE	1988 05 17	Aucune
1639-3449 PLACEMENTS BON ACCUEIL INC.	1988 05 17	Aucune
1476-4518 SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION CARIGNAN INC.	1988 05 17	Aucune

## Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

### Médicaments qui peuvent être utilisés dans un établissement (mise à jour, modification n° 7)

#### *Avis de mise à jour et de publication*

Le ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux donne avis, par les présentes, conformément à l'article 150 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, que la liste des médicaments qui peuvent être utilisés dans un établissement a été mise à jour (modification numéro 7), que cette mise à jour a été publiée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

*Le ministre délégué à la Famille, à la Santé  
et aux Services sociaux,*

56651.2

ROBERT DUTIL

## Société d'habitation du Québec — Loi sur la

### Office d'habitation des Îles-de-la-Madeleine

Je, soussigné, André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, déclare dissout l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine, corporation constituée en vertu de lettres patentes émises le 1<sup>er</sup> mai 1974, enregistrées le 3 décembre 1975, libro 1537, folio 119.

Québec, le 6 juin 1988

*Les ministre des Affaires municipales  
responsable de l'Habitation,*

56607

ANDRÉ BOURBEAU

## Ventes en vertu de la Loi sur la faillite

### Les pêcheries Tourelles Ltée

Avis est, par la présente, donné que les immeubles ci-après désignés, avec bâtisses ci-dessus construites le cas échéant, propriété du failli, Les Pêcheries Tourelles Ltée et actuellement en la possession du syndic Roland Chrétien, seront vendus aux enchères publiques à la date, heure et lieu ci-après mentionnés, le tout conformément aux articles pertinents du Code de procédure civile et de la Loi sur la faillite, la désignation des immeubles étant la suivante, à savoir:

#### Description

“ Un premier terrain connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire dix-huit, subdivision A et resubdivision un (lot 18-A-1-1) pour le rang 1 du cadastre officiel et révisé du canton de Tourelle;

Un deuxième terrain connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire dix-huit, subdivision A et resubdivision un (lot 18-A-1-2) pour le rang 1 du cadastre officiel et révisé du canton de Tourelle.

Un troisième terrain connu et désigné comme étant une partie du lot dix-huit, subdivision A et resubdivision un (ptie 18-A-1) pour le rang 1 du cadastre officiel et révisé du canton de Tourelle; ce terrain mesure trente mètres et quarante-huit (30,48 m) au nord-ouest, trente-quatre mètres et quatorze (34,14 m) au nord-est, trente mètres et quarante-huit (30,48 m) au sud-est et trente-quatre mètres et soixante (34,60 m) au sud-ouest.

Ce terrain est borné au nord-ouest par la nouvelle emprise de la route 132, au nord-est par les lots 18-A-1-1-1 et 18-A-1-2, au sud-est partie par le lot 18-A-1-2 et partie par un résidu du lot 18-A-1 et au sud-ouest par une autre partie résiduelle du lot 18-A-1 de monsieur Léopold Dupuis ou ses représentants légaux.

Une quatrième parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot dix-huit subdivision B et resubdivision un (ptie 18-B-1) pour le rang 1 du cadastre officiel et révisé du canton de Tourelle; ce terrain mesure dix mètres et cinquante-deux (10,52 m) au nord-ouest, soixante-quatre mètres et soixante-deux (64,62 m) au nord-est, quatre mètres et trente-cinq (4,35 m) au sud-est et soixante-quatre mètres et quatre-vingt-huit (64,88 m) au sud-ouest.

Ce terrain est borné au nord-ouest par la route 132, au nord-est et au sud-est par des parties résiduelles du même lot de Jean-Marc Therrien ou représentants légaux et au sud-ouest partie par le lot 18-A-1-1-1 et partie par lot 18-A-1-2 du même cadastre, le tout tel que ci-haut décrit.

Le tout avec la bâtisse construite sur les terrains ci-haut décrits et portant le numéro d'immeuble 81 est, boulevard Perron en la municipalité de Saint-Joachim-de-Tourelle, province de Québec, tel que le tout se trouve présentement avec ses circonstances et dépendances, sans exception ni réserve, et sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, pouvant exister dans les titres antérieurs, le tout comprenant également tous les biens meubles se trouvant dans ou sur lesdits immeubles devenus immeubles par destination".

Ces immeubles sont actuellement en la possession du syndic, M. Roland Chrétien, suite à la faillite de Les Pêcheries Tourelles Ltée, tel qu'il appert dans le dossier no 500-11-003536-873 de la Cour supérieure du district de Montréal. Le syndic a demandé l'autorisation de procéder à la présente vente à un honorable juge de la Cour supérieure du district de Montréal dans le dossier précité par requête à cet effet présentée le 16 juin 1988.

Le syndic Roland Chrétien a de plus obtenu la permission par écrit des inspecteurs de vendre les immeubles ci-avant décrits et a donné avis de la requête à chaque créancier hypothécaire ou privilégié dont les droits sont enregistrés sur les immeubles en question au bureau d'enregistrement de la division de Sainte-Anne-des-Monts.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au syndic au moment de l'adjudication, en argent ou en chèque visé fait à l'ordre du syndic, M. Roland Chrétien, est de 100 090,25 \$, soit vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble tel que portée au rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Joachim-de-Tourelle, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2, 1).

La vente aura lieu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, sis au 10, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Monts, le mercredi 27 juillet, 1988 à 10h00 de l'avant-midi, par le syndic M. Roland Chrétien ou l'officier chargé par lui de faire la vente.

*Le syndic,*  
ROLAND CHRÉTIEN

56651.1

## Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000009-887  
500-05-003160-882

**J**EAN HUOT, partie demanderesse, contre JEAN-GUY RICHER, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauharnois.

« Un emplacement et morceau de terrain situé dans le rang Sainte-Marie, paroisse de Saint-Timothée, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-un (ptie no 281) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Timothée, contenant trois arpents de front par huit arpents de profondeur, et borné comme suit: en front, au sud-est, par le chemin public; en arrière, au nord-ouest, par le résidu dudit lot no 281; d'un côté, au sud-ouest, par le lot no 280; et de l'autre côté, au nord-est, par le résidu dudit lot no 281; mesurant en superficie environ vingt-quatre arpents; avec une maison, une grange et toutes les autres bâtisses dessus érigées. »

La mise à prix est fixée à 32,606,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 150, chemin Saint-Louis à Beauharnois, le DIXIÈME jour d'AOÛT 1988 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 6 juin 1988

56608

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000008-889  
760-05-000125-870

**L'**OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, partie demanderesse, contre IRÉNÉE BEAULIEU, domiciliée et résidant au 789, rue Principale, Saint-Rédempteur, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

1. Une ferme située à Saint-Rédempteur, comté de Vaudreuil, connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Rédempteur, comme étant composée comme suit, savoir:

a) du lot numéro vingt-deux (22); contenant en superficie soixante-quinze arpents.

À distraire dudit lot la partie vendue à la fabrique de la paroisse de Saint-Rédempteur suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, sous le numéro 20894 de la soutenance d'un demi (1/2) arpent de front sur quatre (4) arpents de profondeur, mesures précises tenant devant au chemin de la Reine, derrière et d'un côté au résidu dudit lot vingt-deux et d'autre côté au lot vingt et un;

b) du lot numéro vingt-trois (23); contenant en superficie soixante-quinze arpents.

Le tout avec maison, dépendances et autres bâtiments y dessus érigés.

2. Une terre boisée connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-onze (291) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud, contenant en superficie vingt-sept arpents et quarante-cinq perches.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 35 596,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 25, rue King, Huntingdon, J0S 1H0, le NEUVIÈME jour d'AOÛT 1988 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 6 juin 1988

56609

## Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
Nos 455-05-000012-877  
455-18-000006-880

**B**ANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1155, boulevard Dorchester Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MARCEL VIGEANT, résidant et domicilié au 2038, rang Gingras, Brigham, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, 1, rue Principale, Bedford, district de Bedford, province de Québec, mis en cause.

« Une terre sise et située dans le canton de Stanbridge, connue et désignée comme étant composée des lots numéros trois mille cent neuf, trois mille cent dix, trois mille cent onze, trois mille cent douze et trois mille cent treize (nos 3109, 3110, 3111, 3112, et 3113) du cadastre officiel du canton de Stanbridge; avec la maison et toutes autres bâtisses érigées sur ladite terre. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de trente-quatre mille cent quatre-vingt-quatorze dollars (34 194,00 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, 1, rue Principale, Bedford, le

MERCREDI DIXIÈME jour d'AOÛT 1988 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Cowansville, le 6 juin 1988 56647

Jean, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1988 à ONZE heures.

*Le shérif,*  
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 juin 1988 56610

## Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Iberville  
Nos 755-05-012-888  
755-18-010-885

**B**ANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse, contre MONSIEUR ROBERT RENAUD et MADAME CAROLE FONTAINE, tous deux domiciliés au 1459, route 133, Henryville, QC, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros soixante-dix-neuf et quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-trois (233-79 et 233-82) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc, division d'enregistrement de Saint-Jean; avec maison y érigée, portant le numéro d'immeuble 1479, rue Bachand, Saint-Luc, comté de Saint-Jean, circonstances et dépendances. Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Southern Canada Power Company Limited, résultant de l'acte enregistré à Saint-Jean sous le numéro 75556.

Évaluation municipale: 13 600,00 \$

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 6 188,00 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu 320, boulevard Séminaire, Saint-

Bref de saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Iberville  
Nos 755-05-071-884  
755-18-012-881

**C**AISSE POPULAIRE NOTRE DAME AUXILIATRICE, ayant un bureau au 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, district d'Iberville, partie demanderesse, contre MONSIEUR VICTOR BARRY, résidant et domicilié au 45, rue Marie-Élizabeth, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, district d'Iberville, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la ville d'Iberville, et ayant front sur le boulevard d'Iberville, connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux cent trente-cinq (ptie 235) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Athanase, mesurant quinze mètres vingt-quatre (15,24 m) suivant les titres, mais quinze mètres trente-six (15,36 m) suivant l'occupation dans sa première ligne ouest, trente-neuf mètres soixante-deux (39,62 m) dans sa première ligne nord, neuf mètres quatorze (9,14 m) dans sa deuxième ligne ouest suivant les titres mais neuf mètres dix-sept (9,17 m) suivant l'occupation, six mètres dix (6,10 m) dans sa deuxième ligne nord, vingt-quatre mètres trente-huit (24,38 m) suivant les titres mais vingt-quatre mètres zéro cinq (24,05 m) suivant l'occupation dans sa ligne est et quarante-cinq mètres soixante-douze (45,72 m) dans sa ligne sud; bornée, cetteditte partie, dans sa première ligne ouest par le boulevard d'Iberville (partie du lot numéro deux cent trente-cinq), dans sa première ligne nord par une autre partie dudit lot numéro 235, appartenant à monsieur Cadieux ou représentant, dans sa deuxième ligne ouest également par ladite partie dudit lot numéro 235, appartenant à monsieur Cadieux ou représentants, dans sa deuxième ligne nord par la rue Saint-François, connue comme étant partie du lot numéro vingt de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro deux cent trente-cinq (no 235 ptie 20), dans sa ligne est par partie dudit lot numéro 235 et dans sa ligne sud par partie dudit lot numéro 235. La première ligne nord est parallèle à la ligne sud du lot numéro vingt-cinq de la subdivision dudit lot 235 (no 235-25) dudit cadastre et

en est distante de neuf mètres dix-sept (9,17 m). Cedit emplacement apparaît sur un certificat préparé par monsieur Denis Tremblay, arpenteur-géomètre, en date du vingt et un janvier mil neuf cent quatre-vingt-trois, minute 7414-D28-3-235 ptie; avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, dont un bâtiment commercial portant le numéro d'immeuble 920, boulevard d'Iberville, Iberville. Ainsi que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du vendeur, et sujet notamment à trois servitudes en faveur de Southern Canada Power Company Limited, suivant actes enregistrés à Iberville sous les numéros 75258, 62115 et 54271, à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada suivant acte enregistré à Iberville sous le numéro 50200, ainsi qu'à une servitude de vue pour la maison située au sud suivant acte enregistré à Iberville sous le numéro 64980, en autant toutefois que cettedite servitude soit reconnue par la loi. »

Évaluation municipale: 51 550,00 \$

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 20 104,00 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Iberville, 380, 4<sup>e</sup> Avenue, Iberville, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de JUILLET 1988 à ONZE heures.

Le shérif,  
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 juin 1988 56616

Bref de saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Iberville  
Nos 755-05-000225-878  
755-18-000004-888

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, partie demanderesse, contre MONSIEUR JEAN ROLLAND PIE, résidant et domicilié au 131, chemin du Grand-Rang, Sherrington, QC, partie défenderesse.

## Désignation

### Bloc I:

« 1. Le lot connu et désigné sous le numéro trois cent un (no 301) auxdits plan et livre de renvoi officiels (1), contenant en superficie trente arpents (30), plus ou moins; à distraire toutefois dudit lot numéro 301:

a) la partie vendue par monsieur Omer Sédillot à Sa Majesté La Reine Elisabeth II, aux droits de la province de Québec, aux termes d'un acte reçu devant Marc-André Lazure, notaire, le trente novembre mil neuf cent soixante et un et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 45120 et pouvant être décrite comme suit (cette description incluant également une partie du lot numéro 308 du même cadastre): située sur le côté nord-ouest de la route Laprairie-Hemmingford, indiquée par les lettres A-B-C-D-E-A sur un plan préparé par monsieur Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, en date du quatorze septembre mil neuf cent cinquante-neuf, mesurant vingt-deux pieds (22 pi) dans la ligne sud-ouest A-B, treize pieds et trois dixièmes de pied (13,3 pi) dans la ligne nord-ouest B-C, cette dimension étant mesurée parallèlement à une courbe de 1°45', sept cent quatre-vingt-quatorze pieds et cinq dixièmes de pied (794,5 pi) dans la ligne nord-ouest C-D, vingt pieds et huit dixièmes de pied (20,8 pi) dans la ligne nord-est D-E; contenant en superficie douze mille huit cent quarante-quatre pieds carrés (12 844 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit trois cent quarante-neuf millièmes d'arpent carré (0,349 arp<sup>2</sup>) et bornée comme suit: vers le sud-est par la route actuelle, vers le sud-ouest par le lot numéro trois cent neuf (no 309), vers le nord-ouest par la partie des lots numéros trois cent un et trois cent huit (pties 301 et 308), restant la propriété de monsieur Omer Sédillot, vers le nord-est par le lot numéro 300 (no 300);

b) la partie que s'est réservée monsieur Laurier Tétrault aux termes d'un acte de vente à monsieur Gabriel Smith aux termes d'un acte reçu devant Yves Dupont, notaire, le quinze janvier mil neuf cent soixante-cinq et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 47223 et pouvant être décrite comme suit: mesurant environ un arpent de profondeur sur toute la largeur dudit lot numéro trois cent un (no 301), soit environ deux arpents de largeur, le tout plus ou moins et bornée comme suit: en avant par le chemin public ou Grand-Rang de Saint-Patrice; en arrière par le résidu dudit lot numéro 301 présentement vendu; d'un côté, vers le nord, par une partie du lot numéro trois cent (ptie 300) du même cadastre; et de l'autre côté, vers le sud, par une partie du lot numéro trois cent huit (ptie 308).

Pour les fins de l'enregistrement de la partie du lot numéro trois cent un (ptie 301), ci-dessus décrite en 1, peut être plus particulièrement bornée comme suit:

1. Une partie du lot numéro trois cent un (ptie 301) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers l'est, par la partie dudit lot 301 réservée par Laurier Tétreault à l'acte enregistré sous le numéro 47223, cette dernière d'une profondeur est-ouest d'environ un arpent séparant la partie 301 décrite et concernée d'une autre partie du lot 301 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II suivant l'acte enregistré sous le numéro 45120; d'un côté, vers le nord, par des parties des lots numéros 300 et 305; à l'arrière, vers l'ouest, par des lots numéros 306 et 307; et de l'autre côté, vers le sud, par une partie du lot 308.

2. Une partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent six (ptie 306) aux plan et livre de renvoi officiels (1), contenant environ huit arpents en superficie; bornée, ladite partie de lot, vers le nord par une partie du lot numéro trois cent cinq (ptie 305) auxdits plan et livre de renvoi officiels, vers l'est par une partie du lot numéro trois cent un (ptie 301) auxdits plan et livre de renvoi officiels, vers le sud par une partie du lot numéro trois cent sept (ptie 307) auxdits plan et livre de renvoi officiels et vers l'ouest par le chemin du rang Contant.

3. Le lot connu et désigné sous le numéro trois cent huit (no 308) aux plan et livre de renvoi officiels (1), contenant en superficie quarante-cinq arpents, plus ou moins; à distraire toutefois, dudit lot numéro 308, la partie vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II, aux termes de l'acte dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 45120 et dont la désignation est comprise avec la partie dudit lot numéro 301 (ptie 301) à distraire et ci-dessus décrite.

Pour les fins de l'enregistrement la partie du lot numéro trois cent huit (ptie 308) ci-dessus décrite en 3 peut être plus particulièrement bornée comme suit:

3. Une partie du lot numéro trois cent huit (ptie 308) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers l'est, par la partie dudit lot 308 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 45120; d'un côté, vers le nord, par une partie du lot numéro 301 et le lot 307; à l'arrière, vers l'ouest, par la ligne limitative ouest dudit lot 308; et de l'autre côté, vers le sud, par une partie du lot numéro 309.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et les servitudes apparentes ou occultes, actives et passives attachées audit immeuble; sujet notamment, ledit lot numéro 308, à une servitude en faveur de la Compagnie d'Électricité Shawinigan pour des installations, le maintien et l'entretien d'une ligne de transmission électrique avec droit de passage tel qu'établi à l'acte enregistré sous le numéro 37603.

#### Bloc II:

Une ferme sise et situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, composée de:

1. Le lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-cinq (no 265) aux plan et livre de renvoi officiels (2) de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, contenant en superficie soixante-trois (63) arpents et soixante-dix (70) perches, plus ou moins; à distraire toutefois dudit lot numéro 265:

a) la partie vendue par monsieur Jean-Paul Levert à Sa Majesté la Reine Élisabeth II, aux droits de la province de Québec, aux termes de l'acte reçu devant Jean Brossard, notaire, le trente avril mil neuf cent soixante et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 44182 et pouvant être décrite comme suit: située sur le côté sud-est par la route Laprairie-Hemmingford, indiquée par les lettres A-B-C-D-E-A sur un plan préparé par monsieur Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, en date du douze septembre mil neuf cent cinquante-neuf, mesurant cinq cent vingt-quatre pieds (524 pi) dans la ligne nord-ouest A-B, dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (18,5 pi) dans sa ligne nord-est B-C, cent soixante-quinze pieds et neuf dixièmes de pied (175,9 pi) dans la ligne sud-est C-D, trois cent quarante-deux pieds et deux dixièmes de pied (342,2 pi) dans la ligne sud-est D-E, cette dimension étant mesurée parallèlement à une courbe de 1°45', vingt-huit pieds et un dixième de pied (28,1 pi) dans la ligne sud-ouest E-A; contenant en superficie sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (7 499 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit deux cent vingt-quatre millièmes d'arpent carré (0,224 arp<sup>2</sup>) et bornée comme suit: vers le nord-ouest par la route actuelle, vers le nord-est par le lot numéro 266 (no 266) dudit cadastre, vers le sud-est par la partie du lot numéro 265 (ptie 265), demeurant la propriété du vendeur et vers le sud-ouest par le lot numéro deux cent soixante-quatre (no 264) dudit cadastre;

b) les deux parties réservées par monsieur Jean-Paul Levert, aux termes de l'acte de vente à monsieur Jean-Rolland Pié reçu devant Jacques Gamache, no-

taire, le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-dix-sept et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 60833 et pouvant être décrites comme suit: mesurant quarante pieds (40 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent trois pieds et cinquante-trois centièmes de pied (103,53 pi) dans sa ligne nord-est, soixante-six pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (66,83 pi) dans sa ligne sud-est et cent pieds (100 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie cinq mille trois cent quarante et un pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (5 341,5 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises; borné ledit emplacement, vers le nord-ouest par le chemin public ou rang Saint-Patrice, vers le nord-est et vers le sud-est par d'autres parties dudit lot numéro 265 (pties 265) vendues par les présentes à monsieur Jean-Rolland Pié et vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 265 (ptie 265) réservée par le vendeur et ci-après désignée, sans bâtisse; les coins nord-est et sud-est étant situés à une distance de vingt pieds et soixante et onze centièmes de pied (20,71 pi) au sud-ouest de la ligne de division entre les lots numéros 265 et 266 (nos 265 et 266) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Mesurant cent cinquante pieds (150 pi), mesures anglaises et plus ou moins, de profondeur sur toute la largeur pouvant exister entre la ligne de division entre les lots numéros 264 et 265 (nos 264 et 265) auxdits plan et livre de renvoi officiels et la ligne sud-ouest de la partie dudit lot numéro 265 (ptie 265) ci-dessus réservée et désignée; borné, ledit emplacement, vers le nord-ouest par le chemin public du rang Saint-Patrice, vers le nord-est partiellement par la partie ci-dessus réservée dudit lot numéro 265 (ptie 265) et partiellement par une autre partie dudit lot numéro 265 (ptie 265) vendue par les présentes à monsieur Jean-Rolland Pié et vers le sud-est par une autre partie dudit lot numéro 265 (ptie 265) vendue par les présentes à monsieur Jean-Rolland Pié et vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro 264 (ptie 264) auxdits plan et livre de renvoi officiels; avec toutes les bâtisses dessus construites; la présente partie distraite inclut le lot 265-1.

Pour les fins de l'enregistrement, la partie du lot numéro deux cent soixante-cinq (ptie 265) ci-dessus décrite en 1 peut être plus particulièrement bornée comme suit:

1. Une partie du lot numéro deux cent soixante-cinq (ptie 265) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers le nord-ouest, à partir du lot 264, en partie par le lot 265-1, en partie par des parties dudit lot 265 réservées par Jean-Paul Levert à l'acte de vente à Jean-Rolland Pié enregistré sous le numéro 60833 et en

partie sur une largeur de vingt pieds et soixante et onze centièmes de pied anglais (20,71 pi) par une partie dudit lot 265 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 44182 pour l'élargissement de chemin public du rang Saint-Patrice; d'un côté, vers le nord-est, par une partie du lot 266; à l'arrière, vers le sud-est, par une partie du lot 80; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, en partie par une partie dudit lot 265 réservée par Jean-Paul Levert suivant l'acte enregistré sous le numéro 60833 et en partie par une partie du lot 264.

2. Le lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-six (no 266) aux plan et livre de renvoi officiels (1), contenant en superficie soixante-quatre arpents et quatre-vingts perches, plus ou moins.

3. Le lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-sept (no 267) aux plan et livre de renvoi officiels (1), contenant en superficie soixante-trois arpents, plus ou moins;

À distraire toutefois, desdits lots numéros 266 et 267, les parties vendues par monsieur Gabriel Smith à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux droits de la province de Québec aux termes de l'acte reçu devant Jean Brossard, notaire, le vingt-huit mars mil neuf cent soixante et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 44131 et pouvant être décrites comme suit: situées sur le côté sud-est de la route Laprairie-Hemmingford, mesurant dix-sept pieds et trois dixièmes de pied (17,3 pi) dans sa ligne nord-est, mille cinquante-huit pieds et quatre dixièmes de pied (1 058,4 pi) dans la ligne sud-est, dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (18,5 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie dix-sept mille neuf cent soixante-neuf pieds carrés (17 969 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit quatre cent quatre-vingt-huit millièmes d'arpent carré (0,488 arp<sup>2</sup>) et bornées comme suit: vers le nord-ouest par la route actuelle, vers le nord-est par le lot numéro 268 (no 268) dudit cadastre, vers le sud-est par la partie des lots 266 et 267 (pties 266 et 267), demeurant la propriété du vendeur et vers le sud-ouest par le lot 265 (no 265) dudit cadastre.

À distraire également, dudit lot numéro 267, les parties vendues par monsieur Gabriel Smith à monsieur Georges Smith, aux termes des actes reçus devant Yves Dupont, notaire, les trois janvier mil neuf cent soixante et un et vingt-trois février mil neuf cent soixante-huit et dont copies ont été enregistrées au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous les numéros 44586 et 49756 et pouvant être décrites comme suit: mesurant cent vingt pieds (120 pi) de largeur en avant et en arrière sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur des deux côtés, plus ou moins et mesures

anglaises et bornées en avant, vers l'ouest, par le chemin public tel qu'actuellement situé; en arrière, vers l'est et d'un côté, vers le nord, par le résidu dudit lot numéro 267 (ptie 267) réservé par le vendeur; et de l'autre côté, vers le sud, par une partie du lot numéro deux cent soixante-six (ptie 266) dudit cadastre.

Pour les fins de l'enregistrement, les parties des lots numéros deux cent soixante-six et deux cent soixante-sept (pties 266 et 267) ci-dessus décrites en 2 et 3 peuvent être plus particulièrement bornées comme suit:

2. Une partie du lot numéro deux cent soixante-six (ptie 266) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers le nord-ouest, par une partie dudit lot 266 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 44131; d'un côté, vers le nord-est, par une partie du lot 267; à l'arrière, vers le sud-est, par une partie du lot 79; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par une partie du lot 265.

3. Une partie du lot numéro deux cent soixante-sept (ptie 267) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers le nord-ouest, en partie par les parties dudit lot 267 vendues à Georges Smith aux termes des actes enregistrés sous les numéros 44586 et 49756 et en partie par une partie dudit lot 267 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 44131; d'un côté, vers le nord-est, par une partie du lot 268; à l'arrière, vers le sud-est, par des parties des lots 78 et 79; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, en partie par lesdites parties du lot 267 vendues aux termes des actes enregistrés sous les numéros 44586 et 49756 et en partie par une partie du lot 266.

4. Le lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-huit (no 268) aux plan et livre de renvoi officiels (1), contenant en superficie soixante-neuf arpents et quatre-vingt-quatre perches et demie plus ou moins; à distraire toutefois dudit lot numéro 268:

a) la partie vendue par monsieur Florain Beaudin à Sa Majesté La Reine Élisabeth II, aux droits de la province de Québec, aux termes d'un acte de vente reçu devant Jean Brossard, notaire le quatorze mars mil neuf cent soixante et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 44077 et pouvant être décrite comme suit (cette description incluant également une partie du lot numéro 269 dudit cadastre (3)): située sur le côté sud-est de la route Laprairie-Hemmingford, indiquée par les lettres E-F-G-H-I-E sur un plan préparé par monsieur Gilbert

Perras, arpenteur-géomètre, en date du quinze septembre mil neuf cent cinquante-neuf, mesurant neuf pieds et quatre dixièmes de pied (9,4 pi) dans la ligne nord-est F-G, soixante-deux pieds et sept dixièmes de pied (62,7 pi) dans la ligne sud-est G-H, cette dimension étant mesurée parallèlement à une courbe de 6°, mille cent trente et un pieds et un dixième de pied (1 131,1 pi) dans la ligne sud-est H-I, dix-sept pieds et trois dixièmes de pied (17,3 pi) dans la ligne sud-ouest I-E; contenant en superficie dix-neuf mille cinq cent soixante-treize pieds carrés (19 573 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises, soit cinq cent trente-deux millièmes d'arpent carré (0,532 arp<sup>2</sup>) et bornée comme suit: vers le nord-ouest par la route actuelle, vers le nord-est par le lot 270 (no 270) dudit cadastre, vers le sud-est par la partie des lots 268 et 269 (nos 268 et 269), demeurant la propriété du vendeur et vers le sud-ouest par le lot numéro 267 (no 267) dudit cadastre;

b) la partie vendue par monsieur Yves Beaudin à monsieur Robert Riel aux termes d'un acte reçu devant Mario L'Écuyer, notaire, le neuf mars mil neuf cent soixante-dix-sept et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 59675 et pouvant être décrite comme suit: mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180 pi), mesures anglaises et plus ou moins, bornée en front, vers le nord-ouest, par le chemin public; en arrière, vers le sud-est et d'un côté, vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot numéro 268 (ptie 268), demeurant la propriété du vendeur; et de l'autre côté, vers le nord-est, par une partie du lot numéro deux cent soixante-neuf (ptie 269) dudit cadastre, appartenant à Claude Fillion ou représentants;

c) la partie réservée par monsieur Yves Beaudin aux termes d'un acte de vente à monsieur Jean-Rolland Pié reçu le vingt-cinq novembre mil neuf cent soixante-dix-sept et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville, sous le numéro 60973 et pouvant être décrite comme suit: mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180 pi), mesures anglaises plus ou moins; borné, ledit emplacement, vers le nord-ouest par le chemin public, vers le nord-est et vers le sud-est par d'autres parties dudit lot numéro 268 (ptie 268) vendues à monsieur Jean-Rolland Pié et vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 267 (ptie 267) auxdits plan et livre de renvoi officiels; avec toutes les constructions s'y trouvant; cette présente partie distraite est maintenant connue et désignée sous le lot 268-1.

Pour les fins de l'enregistrement, la partie du lot numéro deux cent soixante-huit (ptie 268) ci-dessus décrite en 4, peut être plus particulièrement bornée comme suit:

4. Une partie du lot numéro deux cent soixante-huit (ptie 268) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, division d'enregistrement de Napierville, bornée en front, vers le nord-ouest, à partir de la ligne séparative entre les lots 267 et 268, en partie sur une largeur d'environ trois cents pieds anglais (300 pi) par une partie dudit lot 268 réservée par Yves Beaudin à l'acte enregistré sous le numéro 60973 soit maintenant le lot 268-1, en partie par une partie dudit lot 268 vendue à Sa Majesté La Reine Élisabeth II aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 44077 et en partie sur une largeur d'environ cent cinquante pieds anglais (150 pi) par une partie dudit lot 268 vendue à Robert Riel suivant l'acte enregistré sous le numéro 59675 et en partie par une partie du lot 269; à l'arrière, vers le sud-est, par une partie des lots 76, 77 et 78; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, en partie par ladite partie du lot 268 réservée à l'acte enregistré sous le numéro 60973, soit maintenant le lot 268-1 et en partie par une partie du lot 267.

Le tout avec les bâtisses et constructions y érigées, circonstances et dépendances, les améliorations et accessoires, notamment et non limitativement tout l'équipement, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble par son parachèvement et pour servir à l'exploitation de ladite entreprise, le tout étant immeuble par nature ou destination.

Avec toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives et passives attachées audit immeuble; sujette, notamment ladite partie du lot 265 à une servitude d'égout et de passage tel qu'établi à l'acte enregistré sous le numéro 60833. »

Évaluation municipale: Bloc I: 62 550,00 \$;  
Bloc II: 229 950,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, soit (bloc I) 18 608,63 \$, (bloc II) 68 410,13 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendus en deux blocs au bureau d'enregistrement de Napierville, 655, rue Saint-Jacques, Napierville, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1988 à ONZE heures.

*Le shérif,*  
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 juin 1988

56617

## Joliette

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Joliette  
Nos 705-02-000516-872  
705-18-000052-882

**B**ANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), ayant son siège social au 600, de La Gauchetière, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MEUNERIE BRANDON INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1131, rang 9 York, Saint-Edmond-de-Berthier, district de Joliette, et JEAN-GUY POIRIER, résident et domicilié au 1131, rang 9 York, Saint-Edmond-de-Berthier, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Edmond dans le comté de Berthier dans le 9<sup>e</sup> Rang d'York, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro mille trois (ptie 1003) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Barthélémy, mesurant selon l'occupation cent quarante-six pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pied de largeur sur le chemin d'York (145 pieds suivant les titres) et cent quarante-huit pieds et soixante-douze centièmes de pied de largeur en arrière dans sa ligne est par quarante-sept pieds de profondeur dans sa ligne nord et cinquante-six pieds et cinq dixièmes de pied de profondeur dans sa ligne sud; contenant en superficie huit mille trois cent soixante et onze pieds carrés, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Borné en front, à l'ouest, par le chemin d'York; en arrière, à l'est, par la rivière; d'un côté, au nord, par une autre partie dudit lot 1003, appartenant à Georges Lavoie ou représentants; et de l'autre côté, au sud, par une autre partie dudit lot 1003, appartenant à Jean-Marie Bernauez ou représentants, tous dudit cadastre; avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment un chalet d'été portant le numéro 1131, chemin d'York, Saint-Edmond, comté de Berthier. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Joliette, conformément à l'ar-

ticle 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 4 900,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1988 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 7 juin 1988

56611

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Montréal  
Nos 500-02-000694-880  
705-18-000054-888

**LES ENTREPRISES HERVÉ CLARK LTÉE**, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et son bureau principal au 521, chemin Gascon, ville de Mascouche, district de Joliette, partie demanderesse, contre **DAVIDCO CONSTRUCTION INC.**, partie défenderesse, et **PIERRE MARQUIS**, domicilié et résidant au 1042, des Pins, Lachenaie, district de Joliette, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement sis en la municipalité de Lachenaie, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257-721) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption; avec bâtisse y dessus érigée, et portant le numéro d'immeuble 1042, des Pins. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 58 483,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DEUXIÈME jour d'AOÛT 1988 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 6 juin 1988

56612

## Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002251-861  
S. 200-18-000038-883

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, banque à charte légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 170, boulevard Laurier, Laurier-Station, district de Québec, demanderesse, contre **LES HÉRITIERS DE FEU GÉRARD VIDAL**, domiciliés et résidant au 7196, Marie-Victorin, Lotbinière, district de Québec, défendeurs.

« Une terre située à Lotbinière, comté de Lotbinière, de figure irrégulière, contenant en superficie soixante-quinze arpents (75) environ, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent vingt-six (lot 226) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Louis, division d'enregistrement de Lotbinière; sauf et à distraire, dudit lot 226, la partie vendue à MM. Paul-Émile Vidal et Guy Boisvert, étant un terrain situé au sud du chemin public, à environ huit arpents (8) dudit chemin, mesurant une largeur de trois cent cinquante pieds (350 pi) dans sa ligne nord, une largeur de trois cents pieds (300 pi) dans sa ligne sud, une profondeur de deux cent cinquante pieds (250 pi) dans sa ligne est et une profondeur de trois cent vingt-cinq pieds (325 pi) dans sa ligne ouest et borné comme suit: au nord, au sud et à l'est par le terrain de l'emprunteur et à l'ouest par celui de Adrien Leclerc (lot 224); avec le chemin conduisant audit terrain distraint, d'une longueur d'environ huit (8) arpents, sur une largeur de dix-huit pieds (18 pi), bornée, cette lisière, au nord par le chemin public, à l'est et au sud par le terrain de l'emprunteur et à l'ouest par l'emprunteur et par le terrain ci-dessus décrit, et connu et désigné, ledit terrain, comme étant une partie du lot 226; sauf et à distraire également, dudit lot 226, la partie appartenant à M. Georges Beaudet ou représentants, de cent pieds (100 pi) de largeur du côté est, soixante-douze pieds (72 pi) de largeur du côté ouest,

par une longueur de cinq cents pieds (500 pi) et bornée comme suit: à l'est par le lot 228, à l'ouest par le lot 224, au nord par le fleuve Saint-Laurent et au sud par l'emprunteur; avec droit de passage pour communiquer du chemin public à l'emplacement distraint.

2. Un emplacement situé au même endroit, acquis de MM. Paul-Émile Vidal et Guy Boisvert suivant acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 120203, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent vingt-six (ptie 226) du cadastre officiel susdit, situé à un peu plus de huit (8) arpents du chemin public, mesurant une largeur de cent pieds (100 pi) sur une profondeur de cent pieds (100 pi), de figure carrée, et borné comme suit: vers le nord par le terrain de Paul-Émile Vidal, à l'est et au sud par le terrain de Paul-Émile Vidal et Guy Boisvert et à l'ouest par Adrien Leclerc; avec droit de passage en faveur de l'emprunteur et ses représentants à l'avenir par le chemin existant pour communiquer du chemin public à ce terrain.

3. Une autre terre située en la même municipalité, contenant en superficie soixante-quinze (75) arpents environ, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent trente (lot 230) du cadastre officiel susdit; sauf et à distraire, dudit lot 230, les emplacements distraints ci-après décrits, savoir:

a) un terrain appartenant à Montréal Terra Cotta 1966 Ltée, mesurant environ deux arpents et demi (2½) de largeur sur environ cinq cents pieds (500 pi) de profondeur et borné au nord, à trois cent cinquante pieds (350 pi) du chemin public, au nord-est au lot 231, au sud à partie du lot 230, appartenant à l'emprunteur et au sud-ouest au lot 227;

b) une lisière de terrain vendue au ministère de la Voirie pour la rénovation et la réparation du chemin public suivant acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 85554;

c) un terrain de figure rectangulaire, mesurant une largeur de cent quatre-vingt-quatre pieds (184 pi) de front sur une profondeur de vingt-cinq pieds (25 pi), contenant 4 600 pieds carrés et borné comme suit: vers le nord au fleuve Saint-Laurent; au sud et à l'ouest par l'emprunteur ou représentants et vers l'est par le terrain de Clément Boucher ou représentants; tel que décrit en un acte de vente dont copie a été enregistrée à Sainte-Croix sous le numéro 96075;

d) un terrain de figure rectangulaire, mesurant une largeur de cinquante-huit pieds (58 pi) sur la cime du cap, une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) du côté est et une profondeur de cent trente-quatre pieds (134 pi) du côté ouest et se terminant en pointe vers le sud et borné comme suit: au nord à la cime du cap, à

l'est par le terrain de l'emprunteur ou représentants, à l'ouest par Jules Pilote ou représentants; avec un droit de passage du côté sud dudit terrain pour communiquer avec le chemin public, en faveur de Jules Pilote ou représentants, à l'avenir; tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 98448;

e) un terrain de figure irrégulière, au nord du chemin public, mesurant environ soixante-quatre pieds (64 pi) de largeur sur toute la profondeur s'étendant du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la clôture en haut de la ligne du cap; puis, le terrain s'étend vers l'ouest pour comprendre tout le terrain du cap situé entre le tracé de l'ancienne côte qui est également compris dans les présentes et borné, ledit terrain, au nord par le fleuve Saint-Laurent et le terrain de Oscar Hamel ou représentants, à l'est par Clément Boucher, au sud par le terrain de l'emprunteur ou représentants et Jules Pilote et à l'ouest par la ligne du lot 229; avec, en plus, un terrain de figure triangulaire, situé à l'ouest du terrain appartenant à Oscar Hamel, mesurant une largeur de trente-deux pieds (32 pi) au nord, une profondeur de cinquante pieds (50 pi) du côté ouest et une longueur de cinquante pieds (50 pi) à l'est et se terminant en pointe vers le sud, et borné comme suit: à l'est par Oscar Hamel ou représentants, au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la ligne du lot 229; avec un droit de passage d'une largeur de vingt pieds (20 pi) par le chemin existant pour communiquer du chemin public au terrain vendu, en faveur de l'acquéreur ou ses représentants à l'avenir; le tout tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 99384;

f) un emplacement situé au nord du chemin public, près du fleuve Saint-Laurent, mesurant une largeur de cents pieds (100 pi) sur toute la profondeur s'étendant du fleuve Saint-Laurent à la côte et borné au nord par le fleuve, au sud à la côte, à l'est par Oscar Hamel ou représentants et à l'ouest par Oscar Hamel ou représentants; tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 100538;

g) un terrain de figure rectangulaire, mesurant une largeur de cinquante pieds (50 pi) sur une profondeur de deux cent treize pieds (213 pi), contenant 10 650 pieds carrés en superficie, et borné comme suit: au nord par un droit de passage de vingt pieds (20 pi) de largeur séparant la ligne nord du terrain vendu de la propriété de Oscar Hamel, à l'est par le terrain de l'emprunteur, au sud par le terrain de l'emprunteur, à l'ouest par le lot 229; la ligne sud du terrain distraint passe à 319 pieds du chemin public et avec droit de passage en faveur de l'emprunteur devant la remise située sur le terrain distraint pour communiquer avec le chemin conduisant à la grange de l'emprunteur, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 107614.

Sujet, ledit lot 230 offert en garantie, à une servitude de droit de passage en faveur de Clément Boucher, d'une longueur de quatre à cinq arpents sur ledit lot 230 et sur partie sud-ouest du lot 259, pour communiquer avec les lots 231 et 232, appartenant à Clément Boucher, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 102379

Sujet également, le lot 230, à une servitude en faveur de The Shawinigan Water and Power Co. pour la ligne de transport d'électricité, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 80442, et à une autre servitude en faveur de St-Francis Light & Power, suivant acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 53956.

Sujet également, ledit lot 230, à une servitude en faveur du ministère de la Voirie, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 85554.

4. Une autre terre située en la même municipalité, contenant deux (2) arpents de largeur sur une profondeur de six (6) arpents environ, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent cinquante-cinq (lot 255) du cadastre officiel susdit.

5. Une autre terre située en la même municipalité, de figure irrégulière, contenant en superficie environ dix (10) arpents, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent cinquante-sept (lot 257) du cadastre officiel susdit.

6. Une autre terre située en la même municipalité, contenant deux (2) arpents de largeur sur une profondeur de dix-huit (18) arpents environ, connue et désignée comme étant une partie du lot deux cent cinquante-neuf (ptie 259) du cadastre officiel susdit et bornée comme suit: vers le nord-ouest par les lots 234 et 233 du même cadastre, vers l'est par la partie du lot 259, appartenant à Clément Boucher, vers le sud par la concession du rang Saint-Eustache et vers l'ouest par le lot 259; sujet, le lot 259, à une servitude en faveur de The Shawinigan Water & Power Co. suivant acte enregistré à Sainte-Croix sous le numéro 80442.

7. Un terrain situé en la même municipalité, de figure irrégulière, contenant sept (7) arpents en superficie environ, connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) du cadastre officiel susdit et borné comme suit: vers le nord-ouest par les lots 231, 230 et 233 du même cadastre, vers l'est par le lot 259, vers le sud par la partie du lot 258, appartenant à R. Boucher.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille quatre cent soixante-dix-sept dollars et cinquante cents

(22 477,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, suivant jugement rendu le 3 juin 1988 par Me Gérard Grenier, protonotaire spécial, au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1988 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 25 juin 1988

56648

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-001889-844  
S. 200-18-000036-887

**ALFRED COUTURE LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 200, rue Principale, Saint-Anselme, Dorchester, district de Québec, GOR 2N0, demanderesse, contre **RENÉ AUDET**, résidant et domicilié au rang Saint-Léon Nord, Saint-Léon-de-Standon, comté de Dorchester, GOR 4L0, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme suit:

a) Une terre connue et désignée comme étant les lots numéros deux cent soixante-dix, deux cent soixante et onze et la demie nord-ouest du lot numéro deux cent soixante-douze (270, 271, ½ N.O. 272) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester; bornée vers le nord-ouest par le lot 269, vers le sud-est par la demie sud-est du lot 272, vers le nord-est par les lots 391 et 392, et vers le sud-ouest par le chemin public.

b) Une terre connue et désignée comme étant le lot trois cent quatre-vingt-onze et la demie nord-ouest du lot trois cent quatre-vingt-douze (391 et ½ N.O. 392) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester; bornée vers le nord-ouest par les lots 388 et 390, vers le sud-est par la demie sud-est du lot 392, vers le nord-est par le trait carré du rang, vers le sud-ouest par les lots 270 et 272.

c) Une terre connue et désignée comme étant les lots numéros cent quarante-quatre et deux cent quatre-vingt-huit (nos 144 et 288) du cadastre officiel pour la

paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester; bornée vers le nord-est par la Rivière Etchemin, vers le sud-ouest par un ruisseau ou lot 145, vers le nord-ouest par le lot 141 (Adrien Audet), vers le sud-est par le lot 148 et 289; sauf et à distraire du lot 288, la lisière de terrain appartenant à Lauréat Brochu ou représentants suivant acte enregistré sous le numéro 117,963, laquelle lisière de terrain est décrite comme suit:

Une lisière de terrain mesurant trente-six pieds (36 pi) de profondeur sur la largeur qu'il y a depuis le terrain de Damase Audet jusqu'au coin nord-ouest du quai du pont, et bornée comme suit: au nord-est par la rivière Etchemin, au sud-est par le terrain de Damase Audet, et au nord-ouest et sud-ouest par le résidu du lot 288.

d) Les lots numéros cent soixante-douze et cent soixante-treize (nos 172 et 173) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester.

e) Les lots numéros quatre cent cinquante-cinq et quatre cent cinquante-huit (nos 455 et 458) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester, sauf et à distraire:

i. des lots 455 et 458 la lisière de terrain vendue au ministère des Transports du Québec suivant acte enregistré sous le numéro 157248.

ii. du lot 458, la partie appartenant à Adélar Breton ou représentants suivant titre enregistré sous le numéro 139641, lequel terrain mesure deux arpents de largeur sur la profondeur comprise entre le chemin public et la rivière, borné vers le nord-ouest par la rivière, vers le sud-est par le chemin public, vers le nord-est par le lot 461 et vers le sud-ouest par le résidu du lot 458.

Avec toutes les bâtisses érigées sur les susdits immeubles, circonstances et dépendances.

Avec et y compris une servitude active de passage en faveur des lots 172 et 173 ci-dessus décrits sur le terrain ayant appartenu à France Leclerc pour communiquer au chemin public, le tout résultant de l'acte enregistré sous le numéro 89332.

Avec et y compris une servitude active de passage en faveur du lot 391 ci-dessus décrit sur partie du lot 390, le tout résultant de l'acte enregistré sous le numéro 48933. »

La mise à prix est fixée à vingt-sept mille cinquante et un dollars et trente cents (27 051,30 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, suivant jugement rendu le 20 avril 1988 par Gérard Grenier, protonotaire spécial, au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 25 juin 1988

56649

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000253-885  
S. 200-18-000051-886

**LOUIS-PHILIPPE DESROCHERS**, 27, rue Boisclair, Saint-Étienne-de-Lauzon, district de Québec, demandeur, contre **SYLVIE FILIOUX ET VITAL LEMIRE**, autrefois domiciliés au 2101, rang des Pointes à Saint-Flavien, et actuellement écroués: Madame Sylvie Filioux à la Maison Gomin, Centre de Détention boulevard Saint-Cyrille Est et monsieur Vital Lemire: Centre de Détention d'Orsainville, 500, de la Faune, Orsainville, Québec, QC, défendeurs et **JEAN-MARIE SAINDON**, mis en cause.

« Un immeuble de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent douze (ptie 212), du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Flavien, division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant plus ou moins en mesures anglaises, cent trente-deux pieds (132 pi) dans sa ligne sud-ouest, trois cent quatre-vingt-quatre pieds (384 pi), dans sa ligne nord-ouest, cent soixante-huit pieds (168 pi) dans sa ligne nord-est, la ligne sud-est longeant le chemin public, borné au sud-est par le chemin public, au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par le résidu au lot 212 appartenant à Octave Turgeon, la ligne sud-ouest dudit immeuble étant située à environ un arpent et demi (1½ arpent) de la ligne Seigneuriale; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 1201, rang des Pointes, Saint-Flavien, QC.

Avec et en faveur dudit immeuble une servitude d'égout suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Lotbinière, sous le numéro 125,122. »

La mise à prix est fixée à mille deux cent vingt dollars (1 220,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre

des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1988 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 25 juin 1988

56650

### Saint-François

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-François  
No 450-02-000027-881 — (Cour provinciale)  
S. 450-18-000018-886

**ARCON CANADA INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 12000, rue Albert-Hudon, Montréal-Nord, QC, H1G 3K7, district de Montréal, partie demanderesse, contre PIERRE BESNER, domicilié et résidant au 89, rue Grove, Danville, QC, J0A 1A0, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« Un immeuble situé dans le village de Danville, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Danville comme étant une partie deux cent sept-un B et deux cent sept-un C (pties 207-1B et 207-1C), décrit comme suit:

a) partie 207-1B: mesurant 146 pieds de largeur en front au sud-est, 145 pieds et 4 pouces de largeur en profondeur nord-ouest par 180 pieds de profondeur, plus ou moins, mesures anglaises; bornée au sud-est par la rue Grove, au sud-ouest par partie du lot 207-1A, au nord-ouest par partie du lot 207-1C et au nord-est par le résidu dudit lot 207-1B, appartenant à Normand Picard;

b) partie 207-1C: mesurant 145 pieds et 4 pouces dans ses lignes sud-est, 189 pieds et 1 pouce dans sa ligne sud-ouest, 179 pieds et 5 pouces dans sa ligne nord-ouest, 159 pieds et 20 pieds dans ses lignes nord-est, le tout plus ou moins, mesures anglaises; bornée au sud-est par une partie dudit lot 207-1C, appartenant à Normand Picard et par la partie du lot 207-1B ci-dessus décrite, au sud-ouest par partie du lot 207-1A, au

nord-ouest par une partie du lot 207-22 et par les lots 207-21, 207-20, 207-19 et au nord-est par les lots 207-11 et 207-10 et par une partie dudit lot 207-1C, appartenant à Normand Picard.

Adresse d'immeuble: 89, rue Grove, Danville, province de Québec, J0A 1A0.

Avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 13 312,75 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Richmond, 746, rue Principale Nord, Richmond, QC, le JEUDI QUATRIÈME jour d'AOÛT 1988 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 6 juin 1988

56618

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Saint-François  
No 450-05-000459-822  
S. 450-18-000020-882

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, corporation résultant de la fusion et continuant, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1979, La Banque Canadienne Nationale et La Banque Provinciale du Canada (Loi sur les Banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, et un bureau au 451, rue King Est, Sherbrooke, QC, J1G 1B6, district de Saint-François, partie demanderesse, contre GÉRALD ROBERT, domicilié et résidant au 121, rue Albert, Scotstown, QC, J0B 3B0, district de Saint-François, et DAME CLAUDETTE GUILLETTE ROBERT, en sa qualité d'épouse commune en biens dudit Gerald Robert, domiciliée et résidant au 121, rue Albert, Scotstown, QC, J0B 3B0,

district de Saint-François, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Compton, mis en cause.

**Deuxième bloc:**

« Certains terrains situés dans le canton de Lingwick et dans la ville de Scotstown et désignés comme suit sur le cadastre officiel dudit canton de Lingwick et de ladite ville de Scotstown:

a) le lot numéro un du Premier Rang du canton de Lingwick, en excluant la partie délimitée comme suit: partant d'un vieux poteau en cèdre marquant le point où se touchent les cantons de Lingwick, Bury et Hampden, et de là, en direction magnétique nord trente et un degrés cinquante minutes ouest en longeant la ligne de division des cantons de Lingwick et Bury, et en longeant la ligne médiane du chemin McNamee, une distance de six mille deux cent soixante-trois pieds (6 263 pi) jusqu'à la ligne médiane du chemin Victoria; de là, en déviant vers la droite, à un angle de cent dix-sept degrés vingt-six minutes et en longeant la ligne médiane du chemin Victoria, une distance de sept cent quatorze pieds (714 pi); de là, vers la droite, à un angle de dix-sept degrés trente-quatre minutes, et toujours en longeant la ligne médiane du chemin Victoria, une distance de cent cinquante et un pieds et quatre dixièmes; de là, en déviant vers la droite à un angle de quarante-cinq degrés et en allant dans une direction magnétique sud trente et un degrés dix minutes est, une distance de vingt-huit pieds, jusqu'à une borne en pierre sous laquelle se trouvent des fragments de faïence, endroit où un poteau en cèdre a été planté par B.K. Addie, arpenteur-géomètre; de là, toujours dans la même direction, une distance additionnelle de cinq mille huit cent vingt-quatre pieds (5 824 pi), jusqu'à une deuxième borne en pierre sous laquelle se trouvent des fragments de faïence, endroit où un poteau en cèdre a été planté par l'arpenteur-géomètre susnommé soit approximativement sur la ligne de division des cantons de Lingwick et Hampden; de là, en déviant vers la droite et en longeant ladite ligne de division des cantons sur une distance approximative de sept cent dix-huit pieds, jusqu'au point de départ. Le terrain ainsi délimité a une contenance de cent un acres et sept dixièmes, dont il faut déduire la contenance des parties des chemins McNamee et Victoria qui y sont comprises, ce qui laisse une superficie de quatre-vingt-dix-huit acres et trois dixièmes. La description qui précède est tirée du procès-verbal d'arpentage fait par G.K. Addie, susnommé, les dix-huit et dix-neuf mai mil neuf cent quatre, et la partie restante a une superficie de soixante-douze acres et sept dixièmes, plus ou moins;

b) la demie nord-est du lot numéro un de la ville de Scotstown, d'une contenance de soixante et onze acres, plus ou moins; le tout sans bâtisse. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 6 718,88 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 89, rue Parc, Cookshire, QC, le JEUDI QUATRIÈME jour d'AOÛT 1988 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Sherbrooke, le 3 juin 1988

56619

---

## Terrebonne

---

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Terrebonne  
No 700-02-002530-864

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 414, boulevard Baron-Louis-Empain, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, QC, partie demanderesse, contre YVON SÉNÉCAL, domicilié et résidant au 1826, rue Desjardins, Montréal, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Terrebonne, composé comme suit:

a) du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre dans le Septième Rang du canton de Wexford (44-5, rg VII) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Marguerite;

b) du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-deux dans le Septième Rang dudit canton de Wexford (42-2, rg VII) dudit cadastre de Sainte-Marguerite;

c) du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-deux dans le Septième Rang dudit canton de Wexford (42-1, rg VII) dudit cadastre de Sainte-Marguerite;

d) du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-trois du Septième Rang dudit canton de Wexford (43-1, rg VII) dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Marguerite;

e) du lot numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante et un du Septième Rang dudit canton de Wexford (41-58, rg VII) dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Marguerite.

Tel que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant. »

La mise à prix est fixée à 2 409,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire\* devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le TROISIÈME jour d'AOÛT 1988 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 3 juin 1988

56620

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour municipale — District de Terrebonne  
No T-86-67

**VILLE DE BLAINVILLE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1000, de la Prairie, Blainville, QC, partie demanderesse, contre EDWIN ARTHUR MARKS, domicilié et résidant au 1180, boulevard Labelle, Blainville, QC, et WUELFRAITH HERBERT, domicilié et résidant au 1180, boulevard Labelle, Blainville, QC, parties défendresses.

« Un lot composé de deux parties du lot originaire sept cent quatre-vingt-quatre (784), paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne. La première de ces parties située au sud-est de la 84<sup>e</sup> Avenue, mesure approximativement cent pieds (100 pi) dans sa ligne sud-est; cent cinquante pieds et cinquante-trois centièmes (150,53 pi) dans sa ligne nord-est, cent trois pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (103,84 pi) dans sa ligne nord-ouest, le long d'une courbe dont le rayon est de cinq cents pieds (500 pi) et cent soixante-quatorze pieds et soixante et un centièmes (174,61 pi) dans sa ligne sud-ouest; bornée au nord-ouest par le lot 784-46, au nord-est par le lot 784-213, au sud-est et au sud-ouest par une partie du lot 784, tous du même cadastre.

La deuxième de ces parties située au nord-ouest de la 84<sup>e</sup> Avenue, mesure approximativement cent seize pieds et soixante-seize centièmes (116,76 pi) dans sa ligne sud-est, le long d'une courbe dont le rayon est de cinq cent soixante-six pieds (566 pi); quatre-vingt-huit pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (88,84 pi) dans sa ligne sud-ouest; cent vingt-deux pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (122,84 pi) dans sa ligne nord-ouest; cent vingt-deux pieds et vingt-quatre centièmes (122,24 pi) dans sa ligne nord-est; bornée au sud-est par le lot 784-46, au sud-ouest par une partie du lot 784, au nord-ouest par le lot 784-135 et au nord-est par le lot 784-212, tous du même cadastre. »

La mise à prix est fixée à 9 125,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le CINQUIÈME jour d'AOÛT 1988 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 6 juin 1988

56613

---

**Longueuil**

---

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Longueuil  
Nos 500-02-038359-852  
505-18-000011-887

**E**NTREPRISES B.C.C. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 6400, rue Auteuil, ville de Brossard, province de Québec, district de Longueuil, partie demanderesse, contre HUBERT AUCLAIR, domicilié et résidant au 45, rue Canora, Delson, province de Québec, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Delson, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire cent trente-huit (138-96) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Constant; avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro 45, Canora. »

La mise à prix est fixée à 15 870,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TRENTE ET UNIÈME jour d'AOÛT 1988 à TREIZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
YOLANDE GAUDETTE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Longueuil, le 13 juin 1988 56651

N.B. Cet avis annule celui paru précédemment, soit le 21 mai 1988.

---

**Ventes pour taxes, avis de publication**

---

**Ville de Chandler**

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, que les immeubles inscrits à la liste des propriétés devant être vendues à l'enchère publique dans la salle du Conseil 35, rue Commerciale Ouest à Chandler, le 23 juin 1988 à 10 h 30 pour taxes impayées, fut publiée dans « Le Havre » les 24 et 31 mai 1988, le tout en conformité avec l'article 514 de la loi sur les cités et villes.

Toutes personnes intéressées peuvent consulter et/ou obtenir une copie de la liste des immeubles devant être vendus pour taxes en s'adressant au bureau du directeur général adjoint également situé à l'adresse susmentionnée.

Chandler, le 26 mai 1988

56642

*Le directeur général adjoint,*  
MICHEL GIONEST

---

**Erratum**

---

**Église chrétienne réformée de Montréal**

Dans l'avis d'octroi de lettres patentes publié le 21 mai 1988, à la page 1842, le deuxième paragraphe aurait dû se lire comme suit: « La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000 \$. »

## Compagnies (Divers) — Loi sur les

### Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1504-6758 ASSEMBLÉE CANADIENNE FRANCOPHONE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE	ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DIOCÉSAINS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE (A.D.D.R.C.)	1976 08 18
1469-6454 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES LACS LIBBY ET TROUSERS INC.	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC LIBBY INC.	1976 08 20
1471-1212 LA CORPORATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS LAURENTIENS	LA CORPORATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS LAVAL-LAURENTIDES	1976 10 25
1645-2054 ÉGLISE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC (ORDINARIAT DES VIEUX CATHOLIQUES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE)	ÉGLISE ÉPISCOPALE CANADIENNE-FRANÇAISE (ORDINARIAT DES VIEUX CATHOLIQUES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE)	1980 06 09
1320-4896 LAKE VIEW ENTERPRISES INC.	ENTREPRISES LAKE VIEW INC. LAKE VIEW ENTERPRISES INC.	1960 03 30

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

466

N.B. Cet avis remplace celui publié le 4 juin 1988 aux pages 2191 et 2192. Cette nouvelle publication a été rendue nécessaire par les erreurs techniques que contenait le premier avis.

#### Circonscription de Gaspé

Dans la municipalité de Percé, ville (secteur Gridgeville):  
Région 01, district 02

Dans l'avis publié le 12 mars 1988, on aurait dû lire:»  
Section de l'ancienne 6, vis-à-vis les lots 18-A, 18-B, 18-C, et 18-D, sur une longueur approximative de 200 mètres.

Québec, le 2 juin 1988

*Le ministre des Transports,  
MARC-YVAN CÔTÉ*

472

#### Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-010022-877

**LÉON WILDSTEIN**, domicilié et résidant au 3577, avenue Atwater, appartement 1508, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **SAMUEL DAVIS** et **VICKY PERERA**, tous deux domiciliés et résidant au 2295, St-Clare Road, ville de Mont-Royal, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« La subdivision trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire six cent quinze (615-398) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse portant le numéro d'immeuble 2295, St-Clare Road, ville Mont-Royal. »

La mise à prix est fixée à 88 340,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1988 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 15 juin 1988









Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1279, boulevard Charest ouest  
Québec  
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

---

